

# Le Folklore Brabançon

ISB IF  
Archives

N° 186

Le  
Folklore Brabançon

Le  
Folklore  
Brabançon

JUIN 1970

N° 186

# Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques  
et Folklorique de la Province  
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tél. 13.07.50.

BRUXELLES

## SOMMAIRE

*La Fin de la Première Guerre Mon-  
diale (suite et fin)*

par le Prof. E. Lousse . . . . . 101

*Prospections dans les collections du  
château-musée de Gaasbeek*

par G. Renson et M. Casteels . . . . . 133

*Essai sur la Statistique Générale du  
Département de la Dyle*

par le citoyen Doulcet Pontécoulant,  
préfet . . . . . 179

JUIN 1970

JUIN 1970

N°

186

PRIX : 35 F

*Sur la couverture : Chope en ivoire, du 17<sup>e</sup> siècle.  
Collections du château-musée de Gaasbeek*

Le Service de Recherches Historiques et Folkloriques et des Relations Culturelles et Publiques de la Province de Brabant publie également une revue en néerlandais.

Le numéro 186 du

« BRABANTSE FOLKLORE »

contient des études

de G. Renson et M. Casteels (Verzameling kunststukken van het kasteel-museum van Gaasbeek - Reeks V),  
de Fons Maes (Bij de automatie van de R.T.T.-uitreikingen te Tienen),  
de Jean-Pierre Felix (Het Orgel in de O.-L.-Vrouwekerk te Vilvoorde door de Eeuwen heen),  
de Willy Lippens (Uit het Verleden van St.-Lambrechts-Woluwe).

# La Fin de la Première Guerre Mondiale

par le Prof. E. LOUSSE

II

## De Brest - Litovsk à Rethondes

A l'aide des effectifs, qu'après tant de gains spectaculaires les Allemands peuvent se permettre de ramener du front de l'Est, de vastes opérations offensives furent lancées à l'Ouest et sur les confins de l'Empire ottoman, du 21 mars au 15 juillet 1918. La première de ces offensives fut déclenchée dans la direction d'Amiens, nœud de voies ferrées et dépôt principal des Britanniques, de ce côté-ci de la Manche. Au bout d'une semaine, la ville était pratiquement dépourvue de défenses ; une brèche de 15 km. était béante entre l'aile droite des Britanniques et l'aile gauche des Français. Les uns battaient en retraite vers la côte et les autres en direction de Paris. En avril, les Allemands attaquèrent non moins violemment devant Ypres, tandis que les Turcs, en Transcaucasie, enlevaient Batoum (16 avril) et Kars, aux bolchevistes. Depuis le 27 mai jusqu'au premiers jours de juin, les Allemands bondirent à nouveau vers la Marne, ainsi qu'en 1914 ; le 14 juin, les Ottomans occupèrent la ville de Tebriz, en Perse. Le 15 juillet, sur la Montagne de Reims, les Allemands lancèrent, sous les yeux de leur *Kaiser*, une formidable attaque, cependant la dernière de toutes, qui échoua lamentablement d'ailleurs, en quelques heures. Jamais, sans doute, auparavant n'avaient-ils été maîtres d'autant de territoires ennemis, qu'à ce moment-là ? La victoire finale leur semblait à porter de main. Il suffit pourtant de trois semaines pour barrer leur ultime effort et pour les ramener sur

Voir « Le Folklore Brabançon », no 185, p. 75.

leurs positions de départ (18 juillet-6 août). Il ne fallut pas plus de quatre mois pour les mettre à genoux.

Le 9 juin 1918, Ludendorff est encore tellement sûr de lui, qu'il songe à rouvrir les hostilités à l'Est et à renverser le gouvernement bolcheviste. Mais, le 10 juillet, tandis qu'il active ses préparatifs devant la Montagne de Reims, la constitution d'une République Soviétique Fédérative Socialiste de Russie (R.S.F.S.R.) vient consacrer et coordonner les institutions révolutionnaires, sous la dictature du prolétariat, avec les soviets pour organes essentiels. Mais, au cours de la nuit du 16 au 17 juillet, tandis que sur la Montagne de Reims, la furieuse bataille tourne à la confusion des Allemands, la famille impériale des Romanovs est massacrée à Iekaterinbourg (aujourd'hui Sverdlovsk), en Sibérie. Grâce aux ressources pratiquement inépuisables que les Etats-Unis mettent à sa disposition, Ferdinand Foch (1851-1929), imposé par Clemenceau comme généralissime des armées alliées en territoire français (26 mars 1918), débouche en force, de la forêt de Villers-Cotterêts. Le 8 août devient au témoignage de Ludendorff, « le jour le plus sombre » que les Allemands aient connu dans la première Guerre mondiale. Vers le 15 septembre ils sont ramenés, par une contre-offensive *non-stop*, sur les positions de départ, dont ils s'étaient élancés, pleins d'espoir encore et de jactance, six mois plus tôt (14).

Le 13 août 1918, Friedrich Ebert, président du parti social-démocrate, prononce un grand discours, dans lequel il réclame la paix immédiate. Le même jour, dans la station balnéaire de Spa, à l'*Hôtel Britannique* où le maréchal von Hindenburg tient son grand quartier général une réunion préliminaire est organisée. En présence du chancelier du Reich, comte von Hertling, et du ministre des Affaires étrangères, Paul von Hintze, le général Ludendorff, mal impressionné par la reculade du 8 août, reconnaît que son armée n'est plus en mesure de briser la poussée de l'ennemi par une contre-offensive. Il estime également impossible d'obtenir la paix par une action purement défensive. Comme on ne peut plus espérer la victoire, il faut essayer de se tirer d'affaires, par la voie diplomatique. L'empereur Guillaume II, qui préside personnellement la réunion du lendemain, propose d'engager des pourparlers avec l'Entente, à l'intervention de la reine des Pays-Bas. L'empereur Charles de Habsbourg, débarqué dans la journée, en compagnie de son chef d'état-major

(14) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 383.

Arz von Straussenburg et de son ministre des Affaires étrangères comte Stefan Burian, marque immédiatement son accord (15).

Pourquoi tant d'agitation ? A l'Ouest, le débâcle n'est pas consommée ; à l'Est, les Allemands caressent encore des ambitions. Malgré la paix de Brest-Litovsk, écrit VI. Potiemkine, ils n'ont pas cessé de combattre les Soviétiques. Ils ont étouffé le pouvoir installé chez les Ukrainiens par Moscou ; ils soutiennent le gouvernement « fantoche » de Skropadski, tout à leur dévotion. Ils projettent de former un royaume de Lituanie. Ils désirent également créer une « Union balte », sous le sceptre de Guillaume II. Ils n'excluent pas la possibilité d'un coup de main rapide contre Petrograd, avec leurs propres troupes, ni, avec l'aide des cosaques du Don, celle d'une offensive contre Moscou. Le 27 août 1918, ils réussissent à imposer un traité complémentaire à celui de Brest-Litovsk, fixant les frontières orientales de l'Estonie et de la Lettonie, s'appropriant le quart de la production pétrolière de Bakou, poursuivant l'occupation du bassin charbonnier du Don. En vertu d'une convention financière complémentaire, ils se font promettre une contribution de six milliards de marks, à effectuer en or et billets de banque, par la Russie. Depuis le mois de mars, ils ont prélevé 500.000 hommes sur leur armée d'occupation, mais à l'Ouest, ces renforts, d'ailleurs entamés par la propagande bolcheviste, arrivent trop tard, pour redresser la situation (16).

Selon M. Pierre Renouvin, vers ce moment crucial, à trois mois seulement de la catastrophe, la diplomatie allemande s'applique encore « à confirmer les résultats acquis, en Europe orientale, par le traité de Brest-Litovsk » (17). En combattant les bolcheviks ? Leur ambassadeur en Russie, Karl Helfferich, le voudrait pour de multiples raisons, mais son conseil n'est pas suivi. Il juge que les bolcheviks, s'ils sont réduits à leurs seules forces, sont perdus ; l'appui de l'Allemagne peut les sauver. Mais ne vaut-il pas mieux laisser ce gouvernement s'effondrer ? L'ambassadeur est en faveur de ce dernier plan, parce qu'il craint les conséquences que peut avoir, dans la politique intérieure allemande, une collaboration, même temporaire, avec le régime soviétique, et aussi parce qu'il est convaincu que ce régime ne sera pas durable, car les éléments anti-bolcheviks ont pour eux l'avenir. Il demande donc l'autorisation d'entrer en relations avec les gouvernements de « Russes blancs » ; il insiste dans

(15) *Ibid.*, t. II, p. 384.

(16) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 385-388.

(17) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes, 11 novembre 1918* (Coll. Trente journées qui ont fait la France), p. 43. Paris, 1968.

ce sens, auprès du chancelier, du grand quartier général et de l'empereur lui-même. Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères accepte néanmoins la négociation qu'offre le gouvernement soviétique. Il estime qu'il faut « marcher avec les bolcheviks », en dépit de tous les risques que peut impliquer cette politique, car il n'est pas douteux que les Russes blancs sont favorables à l'Entente. Les grands chefs militaires approuvent cette ligne de conduite (18).

« Le traité complémentaire russo-allemand est rapidement établi : il est signé le 27 août. Dans ses articles publiés, il se borne à enregistrer des concessions mutuelles : l'Allemagne promet de ne pas occuper de nouveaux territoires russes, d'évacuer la Russie Blanche, ainsi que la région de Rostov-sur-le-Don, et d'accorder à l'Etat soviétique un accès à la mer, par les ports de Reval et de Riga. La Russie renonce à la souveraineté théorique que le traité de Brest-Litovsk lui avait laissée sur l'Estonie et la Livonie, elle reconnaît l'indépendance de la Géorgie. Une annexe secrète établit la « coopération de fait » demandée par le gouvernement soviétique : l'Allemagne promet de ne pas favoriser, en Ukraine, la formation d'un ou plusieurs Etats indépendants et de faire restituer par les Ukrainiens à l'Etat russe une partie du bassin industriel du Donetz ; elle désire, pour protéger la présence de ses troupes en Finlande, chasser de la côte mourmane le corps expéditionnaire anglo-français, et, par l'article 5 du traité secret, elle obtient l'autorisation d'entreprendre cette opération, si l'Armée rouge ne l'a pas elle-même effectuée « dans un temps assez court » ; enfin, elle promet que les forces allemandes marcheront aux côtés des bolcheviks pour étouffer le soulèvement du général Alexeïeff. Il n'est pourtant pas question d'établir une collaboration germano-russe contre la Légion tchèque, dont la zone d'action est trop éloignée : le texte se borne à indiquer que l'Armée rouge règlera cette affaire » (19).

La Russie soviétique naissante et l'Allemagne impériale sur le déclin seraient-elles devenues des alliées, — des alliées d'occasion ? Le 3 septembre 1918 — c'est de nouveau VI. Potiemkine qui parle, — le grand chef à l'Est, le général Hoffmann, est encore convaincu de la « nécessité de déclencher l'offensive en temps voulu ». De fait, les Allemands et les Turcs passent ensemble à l'attaque contre Bakou. Enver Pacha, commandant en chef des Ottomans, prélève des troupes en Mésopotamie, pour les jeter sur la Transcaucasie, dégarnissant ainsi, dangereusement,

(18) *Ibid.*, p. 44-45.

(19) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 45.

les points les plus vulnérables de sa défense. Des renforts allemands sont acheminés vers la Roumanie, parce que le front bulgare craque. Au gouvernement soviétique qui proteste, Berlin réplique que, « selon les renseignements reçus », Bakou est attaqué, non par des troupes régulières de l'armée turque, mais par des « bandes locales » (20).

Le 14 septembre 1918 — un mois tout juste après le voyage de Spa et la veille de l'offensive générale des alliés — le comte Burian, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, adresse aux Puissances belligérantes, aux Neutres et au pape, une note dans laquelle il propose d'organiser, en territoire neutre, une conférence pour discuter du rétablissement de la paix. Il agit pour son propre compte, à coup sûr, mais il n'est pas douteux que le gouvernement du *Reich* ne soit au courant. Le 16, Lord Balfour, chef du *Foreign Office*, en un discours public, à Londres, émet l'opinion que c'est une manœuvre visant à démem-

brer l'Entente, et rien de plus. Le 17, le président Wilson fait répondre, par son secrétaire d'Etat, que les Etats-Unis n'ont plus besoin de faire connaître leurs conditions, étant donné ce que tout le monde sait déjà. Le même jour, Clemenceau, au Sénat français, déclare que les crimes commis par les Puissances centrales ne peuvent pas rester impunis, tandis que les dommages causés par leur agression, doivent être réparés. Le Quirinal non plus ne veut rien savoir. L'unanimité des grands alliés se manifeste dans le refus (21).

« La signature de cet accord allège la situation du gouvernement soviétique, qui obtient un répit. L'armée rouge reprend l'initiative dans le secteur où la situation était la plus grave. Elle réoccupe Kazan, le 10 septembre. Quant au gouvernement allemand, il espère ainsi avoir mis en échec la tentative que font les Alliés pour reconstituer un « front oriental » ; mais il continue à préparer une politique d'annexions, directes ou indirectes, dans les territoires que le traité de Brest-Litovsk a détachés de la Russie. Dans les pays baltiques sous occupation allemande, l'action diplomatique travaille à établir des Etats nouveaux qui recevraient un statut d'autonomie interne, mais qui entreraient dans le « système allemand » quand à la politique extérieure, les institutions militaires et le régime douanier. En Finlande, placée elle aussi « sous la protection » des

(20) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 388.

(21) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 389 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 105.

troupes allemandes, le gouvernement offre la couronne au prince Charles-Frédéric de Hesse, frère de l'impératrice allemande, et Guillaume II accorde, le 26 août, son assentiment. En Pologne, dont Allemands et Austro-Hongrois continuent à discuter le destin, le gouvernement du Reich envisage de laisser les Polonais choisir librement un roi, mais à la condition que le nouvel Etat cède à l'Allemagne des territoires dans la zone des confins et accepte de conclure avec elle une union économique » (22).

Le camp des Centraux se désagrègea comme il s'était constitué : par étapes et degrés, mais pour ainsi dire dans l'ordre inverse. Le royaume de Bulgarie, dernier engagé (5 octobre 1915), devint maintenant premier déserteur. Il fut entraîné, vigoureusement, à l'improviste, en Macédoine, par un adversaire bien au courant de la région (15 septembre 1918). Son armée « se débanda », selon l'expression de Ludendorff, dès le 25, sous l'irrésistible pression des Serbes, des Hellènes, des Britanniques et des Français (23). Le premier des quatre armistices de 1918 fut demandé,

le jour même, et signé le 29/30, à Salonique, avec le général Franchet d'Esperey (1856-1942) (24). Il prévoyait : 1° l'évacuation de tous les territoires occupés par les Bulgares au cours des hostilités ; 2° la démobilisation de leur armée ; 3° le contrôle de leurs chemins de fer par les alliés ; 4° la mise à la disposition des Anglais, des Italiens et des Français, pour des raisons d'ordre stratégique, de la totalité de leur territoire national et de certaines places fortes. Pour ce cessez-le-feu, — qui en l'espace de quarante jours fut suivi de trois autres, d'un genre tout aussi inédit, — Franchet d'Esperey reçut des félicitations télégraphiques de Clemenceau : « Les opérations offensives entreprises par les armées alliées en Orient ont pris les proportions d'une grande victoire » (25). Le tsar des Bulgares, Ferdinand de Saxe-Cobourg, abdiqua le 3 octobre, en faveur de son fils Boris. La Serbie, l'Albanie et le Monténégro furent évacués par les troupes autrichiennes, pratiquement sans combat.

L'Empire ottoman, coupé de ses deux principaux alliés, n'avait qu'à suivre la Bulgarie. Entré dans la guerre le 1er octobre 1914, il en sortit

(22) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 45-46.

(23) Selon J. PIRENNE, *Les grands Courants de l'Histoire universelle* t. VI, p. 142, c'était le 26.

(24) VL. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 309, écrit que ce fut le 29.

(25) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918, Salonique Moudros, Padoue, Rethondes*, p. 29. Paris, 1968.

quatre années et un mois plus tard, le 30 octobre 1918. Le 19 septembre 1918, le général anglais Allenby, qui depuis le début de la révolution russe, s'était rendu maître du Sinaï (janvier 1917), de Gaza (7 novembre 1917), de Jaffa (le 17 novembre), de Jérusalem (8/9 décembre), de Jéricho (février 1918), déclencha une nouvelle offensive générale sur le front de Palestine, depuis Jaffa jusqu'au Jourdain, et n'eut pas de peine à enfoncer les lignes adverses, passablement dégarnies à la suite des opérations dans les districts du Caucase et en Perse. Il conquiert encore Damas (1er octobre), Beyrouth, Homs, Alep et Mossoul sur le Tigre (26).

Dans la première quinzaine d'octobre 1918, Enver Pacha, promoteur de l'alliance allemande, est contraint de quitter le pouvoir. Le chef du nouveau gouvernement, Ahmed Izzet-Pacha, est depuis 1914 un adversaire déclaré de la politique de son prédécesseur. Il veut obtenir, avant la capitulation de l'Allemagne, un armistice séparé, dans l'espoir d'apitoyer l'ennemi. Il se tourne vers la Grande-Bretagne, la protectrice traditionnelle de l'Empire ottoman. Le général anglais Townshend, fait prisonnier en 1916 et interné dans l'île de Prinkipo, accepte, le 15 octobre, de servir d'intermédiaire. Le 18, il part pour Smyrne et atteint Moudros, où se trouve l'amiral Colthorpe, commandant de l'escadre anglaise en mer Egée. Le 28, les délégués du gouvernement turc se présentent à leur tour. En quarante-huit heures tout est accompli (27).

Le 30 octobre, dans la soirée, à Moudros, à bord de l'*Agamemnon*, le deuxième cessez-le-feu de la première Guerre mondiale est signé par Sir Somerset Arthur Gough Calthorpe et par trois plénipotentiaires turcs, Reouf Bey, Halmet Bey et Sandullah Bey. Il prend effet le lendemain midi, sans que la France, l'Italie et la Grèce y aient été parties. La France proteste dans les vingt-quatre heures, mais elle s'incline, elle ratifie la convention. Le chargé d'affaire impérial, Walburg, mande de Constantinople : « Armistice conclu. Télégraphierai conditions aussitôt connues ». « Nous serons bientôt seuls », soupire Hindenburg, quand la nouvelle lui parvient, tandis que la défection de l'Autriche est à craindre, d'un moment à l'autre (30).

L'armistice de Moudros stipule : internement de tous les navires de guerre ; démobilisation immédiate de l'armée ; reddition des garnisons

(26) VL. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 394 ; J. PIRENNE, *Les grands Courants de l'Histoire universelle* t. VI, p. 147.

(27) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 104-105.

(28) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 141 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 105.

ottomanes en Syrie, Mésopotamie, Tripolitaine ; occupation par les alliés, des Dardanelles et du Bosphore, donc de Constantinople, de divers points stratégiques, dont Batoum et Bakou, gros centres pétrolifères ; contrôle des voies ferrées avec notamment occupation des tunnels du Taurus, entre la Cilicie et la Cappadoce ; libre accès à la mer Noire ; cessation de toutes relations avec les Puissances centrales. En outre : l'évacuation des régions occupées de la Perse et de la Transcaucasie ; la libération des prisonniers de guerre ; l'expulsion des ressortissants allemands et austro-hongrois. Au Moyen Orient, les Anglo-Saxons n'ont plus à redouter de concurrence sérieuse, pour longtemps (29).

Le Double Monarchie danubienne, dont l'ultimatum à la Serbie a mis le feu aux poudres en juillet 14, conclut le troisième en date des armistices de 1918. Le 2 octobre, au Conseil des ministres, Burian, assagi par l'échec du 14 septembre, propose de partir des Quatorze Points de Wilson, purement et simplement. Son collègue à la Guerre insiste pour que l'on se dépêche et que l'on ne perde plus de temps, car les événements de Bulgarie pourraient avoir, dit-il de fâcheux contrecoups sur l'état de l'opinion « dans les régions méridionales ». En fait un état voisin de la famine règne et le vent de la révolution souffle sur le fragile amalgame de la Monarchie danubienne. Les Polonais de Galicie sont assoiffés d'indépendance ; les représentants des Serbes, Croates et Slovènes font connaître, le 6 octobre, à Agram, leur projet d'union ; le 14, à Prague, un mouvement populaire acclame les revendications des Tchèques. Les Allemands d'Autriche envisagent déjà le pire, mais certains Magyars ne semblent pas décidés à lâcher. Le 18 octobre, l'empereur Charles décide que « l'Autriche (non la Hongrie — conformément à la volonté de ses peuples — deviendra un Etat fédéral, où chaque groupe ethnique, sur son territoire, formera sa propre communauté politique ». C'est ainsi qu'il souhaiterait appliquer le programme wilsonien, dans l'espoir que les Etats-Unis lui en tiendraient compte. Malheureusement pour lui, le 21 octobre, Washington lui répond catégoriquement qu'il est trop tard ; que la « concession » d'autonomie n'est plus de saison. C'est aux intéressés eux-mêmes qu'il appartient maintenant de décider souverainement de leur sort (30).

« La réponse de Wilson, écrit Burian, tomba comme une bombe qui, d'un coup, fit sauter le cadre de la monarchie. » A l'instar des Tchèques et

(29) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 141 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 105.

(30) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 105-106 ; comp. Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918* p. 119-120.

des Slaves du Sud qui, sous ce rapport, se sont déjà servis, les Roumains de Transylvanie, veulent avoir une assemblée nationale. A Vienne, les fonctionnaires fidèles ont les bras et les jambes coupés, par le manifeste de l'empereur. A quoi bon servir encore ? Et qui ? Le 22 octobre, au Conseil des ministres, le chef d'état-major général déclare qu'il faut « conclure la paix à tout prix et aussi rapidement que possible ». Le 23, de petites unités se mutinent. Hongrois, Tchèques, Slaves du Sud parlent de désertir pour aller se mettre à la disposition des nouveaux « Etats indépendants ». Le 24, deux divisions hongroises tout entières se rendent coupables de refus d'obéissance ; l'archiduc Joseph prévient l'empereur que l'armistice est nécessaire à bref délai, si l'on veut éviter la désagrégation complète des forces armées. A Vienne, Charles désigne un nouveau gouvernement pour l'Autriche, sous Lammasch (27 octobre). A Budapest, le cabinet qui avait voulu se montrer se ferme à l'égard des nationalités allogènes, démissionne ; le comte Karolyi se déclare « ami de la France », forme un Conseil national et proclame la naissance d'un Etat hongrois, complètement indépendant, qui sort aussitôt de l'alliance allemande (30 octobre). L'ancien ministre des Affaires étrangères, comte Czernin, constate la dislocation finale de l'Empire austro-hongrois (31).

Sur le front du Piave, les Italiens se lancent à l'attaque dans la soirée du 26 octobre. En quelques heures, ils capturent des dizaines de milliers de prisonniers. Les Républiques tchécoslovaque (28 octobre) et slave du Sud (29 octobre) proclament leur indépendance. L'assemblée des Allemands d'Autriche, réunie à Vienne le 30, se prononce pour la formation d'un Etat purement autrichien, sans préciser encore sous quelle forme, monarchique ou républicaine. La Hongrie fait sécession dans le courant de la nuit, le roi Charles ne peut qu'entériner la prise du pouvoir par le comte Karolyi. La Galicie occidentale se joint à la Pologne ; en Galicie orientale, les Ruthènes recherchent le contact avec l'Ukraine. Le comte Tisza, l'ancien président du Conseil hongrois démissionnaire depuis le 15 juin 1917, périt assassiné (Budapest, 31 octobre). Au milieu du désordre, de la rébellion, de l'anarchie qui rendent impossible toute autre solution, la convention d'armistice est signée le 3 novembre, à 17 heures, à la villa Giusti, Padoue. Ce fut le dernier acte souverain de l'empereur Charles, que les alliés laissèrent délibérément de côté, reconnaissant ainsi *de facto* les gouvernements rebelles. Les hostilités cessèrent réellement le 4 novembre, à 15 heures, dans les Alpes et dans les Balkans. Le 11 novembre, quand il eut connaissance des événements d'Allemagne, le monar-

(31) P. RENOUVIN, *op. cit.*, p. 106-109.



que abandonné de tous, quitta précipitamment l'Autriche, pour la Hongrie. La République autrichienne ayant été votée le 12, il déclara renoncer au pouvoir le 13, mais son abdication proprement dite fut différée (32).

L'armistice de Padoue ressemble à celui de Moudros : 1° démobilisation de l'armée, à l'exception de vingt divisions ; 2° remise aux alliés, de la moitié de l'artillerie et d'une partie des navires, tandis que le restant des flottes maritime et fluviale devait être désarmé ; 3° restitution de tous les bâtiments marchands appartenant aux alliés ; 4° évacuation, non seulement de tous les territoires occupés durant les hostilités, mais encore des terres situées au sud de la ligne de faite des Alpes Rhétiques, Juliennes et Carniques jusqu'au golfe de Fiume, et enfin d'une grande partie de la Dalmatie, lesquels territoires pourraient être occupés militairement par les alliés (ce fut ainsi que les Italiens pénétrèrent à Trieste, et qu'ils y demeurèrent) ; 5° maintien du blocus ; 6° libération des prisonniers de guerre et des internés, sans réciprocité ; 7° reconnaissance du droit des alliés, d'occuper certains points stratégiques à l'intérieur de l'Autriche-

Hongrie, soit pour y maintenir l'ordre, soit en vue de nouvelles opérations militaires (ce fut ainsi que les Italiens pénétrèrent dans Innsbruck) ; 8° mise à la disposition des alliés, de tous les moyens de transport et de communication ; 9° dans la quinzaine, éloignement des troupes allemandes qui se trouvaient encore en territoire austro-hongrois, sur le front balkanique et sur le front d'Italie. En vertu de cette dernière disposition, le général allemand von Mackensen commanda l'évacuation de la Roumanie mais, comme le mouvement ne fut pas exécuté dans le délai prévu, ses troupes furent internées de force en Hongrie.

Le général Franchet d'Esperey achève, à Salonique, de dicter aux délégués du Conseil National Hongrois les conditions de l'armistice particulier réclamé par Karolyi et Bela Linder. Ce sera une convention militaire, consécutive à l'acte de Padoue : un délai de quinze jours est accordé pour le passage et le stationnement des troupes allemandes à travers la Hongrie, à partir de l'entrée en vigueur de l'armistice du général Diaz (4 novembre, 15 heures) ; le gouvernement hongrois retire toutes ses troupes au Nord de la haute vallée du Grand Samos et de la Drave ; occupation de ces territoires par les alliés ; démobilisation de l'armée hon-

(32) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 394 ; J. PIRENNE *Les grands Courants de l'Histoire universelle*, t. VI, p. 144-145 ; CH. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 154-155, 169, 172 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 109-110.

groise, sauf six divisions d'infanterie et deux de cavalerie ; droit pour les alliés de passer, de séjourner et d'utiliser le matériel roulant sur tout le territoire : livraison de 2.000 wagons et 100 locomotives (écartement normal), de 600 wagons et 50 locomotives (voie étroite) ; livraison immédiate de six monitors, à Belgrade ; prélèvements sur la flotille du Danube ; mise à disposition de 25.000 chevaux et du matériel de transport ; remise des armes et du matériel de guerre dans les dépôts ; cessation des relations avec l'Allemagne... (33).

(33) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 265.

### III

## Rethondes

La résistance allemande s'effondra la dernière : sur le front comme à l'intérieur du *Reich*, et sur le front, pour une bonne part, mais non pas exclusivement, à cause du désordre grandissant à l'intérieur. Le 26 septembre 1918, les alliés déclenchèrent leur dernière offensive générale à l'Ouest : celle qui devait leur procurer la victoire finale en moins de six semaines. Les Belges libérèrent Roulers, Ostende, Zeebrugge et Bruges ; les Britanniques, Lille, Roubaix, Tourcoing ; les Franco-Américains firent sauter, en Argonne et sur la Meuse, « la charnière » de la défense adverse. Le 11 novembre, quand les clairons sonnèrent le « Cessez-le-feu », la ligne de bataille était ainsi jalonnée : canal de Terneuzen, Gand, Ouest de Zottegem, Grammont, Ath, Mons, Est de Maubeuge, Ouest de Chimay, Nord de Rocroi et de Charleville, Sedan, Sud de Montmédy, Est de Damvillers, Ouest d'Etain, Fresnes-en-Woëvre, Sud de Pagny-sur-Moselle. Les armées du maréchal von Hindenburg battaient en retraite en bon ordre, avec un courage digne d'un meilleur sort. Mais une double révolution minait le *Reich* et sa capacité de résistance, de l'intérieur.

Tandis que les délégués bulgares se penchent sur l'ultimatum de Franchet d'Esperey, une réunion de militaires et d'hommes politiques allemands se tient à l'*Hôtel Britannique*, à Spa. Ludendorff, convenant de ses erreurs présomptueuses et comme désarçonné par l'ampleur des offensives alliées, exige la conclusion d'un armistice immédiat (il essaiera vainement de se reprendre par la suite). Il en résulte, aussitôt, de vagues considérations sur l'opportunité d'un régime parlementaire et, concrètement, la démission du chancelier Hertling. Dans la journée du 30 septembre, la désignation du nouveau chancelier devient la préoccupation majeure. Au grand quartier général, Guillaume II en confère personnellement avec le démissionnaire. A Berlin, le vice-chancelier Payer songe à Max de Bade, prince de l'Allemagne du Sud, âgé de cinquante-deux ans, cousin et héritier présomptif du grand-duc régnant, gendre du duc de Cumberland et, par le fait, beau-frère de la fille du Kaiser lui-même, avec lequel

il se se vante d'ailleurs d'avoir joué, quand ils étaient enfants (ils se tutoient). Il jouit d'une réputation d'idéalisme, de libéralisme ; dès l'été de 1917, il a prôné la paix de compromis. Ce sera donc l'homme providentiel, le sauveur, le président tout désigné d'un cabinet de coalition, dans lequel des représentants de la social-démocratie ne refusent pas d'entrer (4 octobre). Par la Suisse, une dépêche est expédiée sous sa signature, non seulement pour demander la conclusion d'un armistice, mais également pour prier « le président des Etats-Unis d'Amérique de prendre en mains le rétablissement de la paix », sur la base du message du 8 janvier 1918 et des éclaircissements ultérieurs des Quatorze Points. La note, transmise par Berne, parvient à Washington, dans la soirée du 5 octobre. Wilson saisit la balle au bond. Implacable pour l'Autriche malheureuse, il engage avec l'Allemagne un dialogue en somme compréhensif, que pendant plus d'une quinzaine il entretient à lui seul, sans consulter d'alliés. La prépondérance de l'Amérique sur l'Europe s'affirme ainsi : de l'Amérique capitaliste face à la Russie des soviets, sept mois après Brest-Litovsk, en cette année 1918 où l'avenir se décide (34).

Le 8 octobre, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Robert Lansing, répondit, au nom de Wilson, à la note allemande des 4/5 octobre. Sa propre note fut remise, dans l'après-midi du 8, à la légation de Suisse à Washington. Pour s'assurer du « sens exact » de l'offre allemande, trois questions furent posées : Le Gouvernement allemand donne-t-il une adhésion sans réserve aux Quatorze Points ? Accepte-t-il d'évacuer immédiatement tous les territoires envahis ? Est-il qualifié pour parler au nom de l'empereur et des états-majors qui ont, jusque-là, conduit la guerre ? Il est impossible aux Américains de conclure un armistice aussi longtemps que des troupes allemandes se trouveront hors des anciennes frontières du *Reich*. Le 12 octobre, Max de Bade accepta sans difficultés, des conditions qui semblaient anodines ; il fit répondre que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie acceptaient d'évacuer les territoires occupés, suivant les directives d'une commission *ad hoc*, qui devrait d'ailleurs être « mixte ». Wilson, en lisant cela, se demanda même pendant un moment, s'il ne vaudrait pas mieux rompre. Il voulait d'une part obtenir que l'Allemagne fût « battue » et obligée de le reconnaître, mais empêcher,

(34) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 392-394 ; J. PIRENNE, *Les grands Courants de l'histoire universelle*, t. VI, p. 143 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 71, 77, 84, 91, 115.

Le texte de la note allemande, daté du 5 octobre 1918 et signé « Max de Bade », est reproduit dans P. RENOUVIN, *op. cit.*, p. 376.

d'autre part, que les armées alliées n'allassent la ravager et lui imposer une « paix de vengeance » (35).

Une deuxième note, toute différente de la première par son ton et par sa portée, pose le 14 octobre, des conditions rigoureuses. Les modalités de l'évacuation et les clauses de l'armistice seront soumises au « jugement et à l'avis » des conseillers militaires des gouvernements alliés et associés, et devront garantir « le maintien de la suprématie militaire actuelle » ; les forces armées allemandes devront renoncer, avant l'ouverture des pourparlers d'armistice, aux méthodes de guerre « illégales et inhumaines » : la guerre sous-marine sans restriction et les destructions systématiques effectuées en Belgique et en France ; « la nation allemande » devra réduire à l'impuissance le « pouvoir arbitraire » qui a jusqu'à cette heure contrôlé son destin. Les vainqueurs se réservent « d'imposer seuls », les conditions de l'évacuation des territoires et de la « convention » d'armistice ; il ne sera d'ailleurs question de rien, tant que la guerre sous-marine durera, ni tant que l'Allemagne restera soumise à l'autorité d'un gouvernement irresponsable, toujours capable de troubler la paix ; il appartient au peuple allemand de chasser ses mauvais bergers. « Le Président adressera une réponse spéciale au gouvernement impérial et royal austro-hongrois ». Il fait avertir les gouvernements alliés qu'il a décidé d'envoyer immédiatement en Europe le colonel House, en qualité de « représentant particulier ». Le 20, le gouvernement allemand, tout en donnant un assentiment de principe aux conditions américaines, tenta d'en limiter la portée. Il promit de suspendre la guerre sous-marine, mais seulement contre les paquebots ; il demanda que les conditions militaires de l'armistice respectassent « le rapport actuel des forces ». Il essaya d'éluder l'allusion au « pouvoir arbitraire ». La note diplomatique, expédiée de Berlin vers Berne dans la nuit du 20 au 21, fut rendue publique le 21. La république de Wilson fut « rapide et rigoureuse » (36).

(35) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 396 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 91 et 127.

Le texte de la première note de Wilson, date du 8 octobre et signée « Robert Lansing », ainsi que le texte de la deuxième note allemande, datée du 12 octobre 1918 et signée « Solf, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères », se trouvent dans P. RENOUVIN, *op. cit.*, p. 376-377.

(36) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 396 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 91-92, 127-128, 154.

Les textes de la deuxième note wilsonienne, du 14 octobre, et de la troisième note allemande, du 20 octobre, se trouvent dans P. RENOUVIN, *op. cit.*, p. 378-381.

Le 23 octobre, dans une troisième note, le président Wilson imposa catégoriquement deux principes : 1° l'armistice serait tel qu'une reprise des hostilités par l'armée allemande, fût impossible ; 2° la réforme des institutions politiques allemandes devrait éliminer les « maîtres militaires » et les « autocrates monarchistes ». En somme, il voulait obtenir, à la fois, la « capitulation » militaire (37) et la transformation du régime. Les nations civilisées ne pouvaient ni ne voulaient, disait-il, accorder leur confiance aux anciens maîtres de l'Allemagne, et les Etats-Unis d'Amérique, en particulier, ne voudraient plus traiter qu'avec les représentants authentiques du peuple allemand, constitutionnellement désignés. Wilson communiqua officiellement sa note, « dont les termes sont sévères », aux gouvernements alliés ; il leur demanda de donner leur assentiment à la négociation qu'il avait engagée et souligna qu'il n'entendait pas leur imposer un « armistice prématuré ». Il mit ainsi le point final au « dialogue germano-américain » (38).

Dans la journée du 24 octobre 1918, le cabinet Max de Bade obtient un vote de confiance du *Reichstag*, à une très faible majorité : la grippe « espagnole » règne et l'on compte cent six absents parmi les députés. La troisième note du président des Etats-Unis est captée dans la capitale allemande, par la radio, vers 10 heures. A 11 heures, le général Ludendorff, mis au courant par un message téléphoné du colonel von Haef-ten, déclare aussitôt qu'elle est inacceptable, que la seule solution possible est de rompre la négociation d'armistice et de continuer la lutte « jusqu'au bout ». Il ajoute que le maréchal Hindenburg et lui-même seront à Berlin, le lendemain matin. Le 26, les deux chefs de guerre sont reçus par Guillaume II, curieux de leur appréciation « sur l'état de l'armée ». Ludendorff démissionne, Hindenburg reste en fonction. Le cabinet prépare le texte d'une nouvelle note à l'Amérique, qui sera signé par Solf et arrêté comme suit :

« 27 octobre 1918. »

(37) Le mot est de P. Renouvin.

(38) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 396 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 92 et 128.

Les textes de la troisième note de Wilson, du 23 octobre 1918, dans P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 381-382.

« Le gouvernement allemand a pris connaissance de la réponse du président des Etats-Unis.

« Le Président connaît les profondes transformations qui se sont accomplies et sont encore en voie d'accomplissement dans la Constitution allemande. Les négociations de *paix* [nous soulignons] seront menées par un gouvernement national, dans les mains duquel reposent réellement et en vertu de la Constitution les pouvoirs de décision. Les autorités militaires lui sont également soumises.

« Le Gouvernement allemand attend maintenant les *propositions* en vue d'un *armistice* préluant à une *paix* basée sur la justice [c'est encore nous qui soulignons], telle que le Président l'a indiqué dans ses déclarations ».

« SOLF » (39).

Le même jour, la presse allemande commence à évoquer l'abdication de Guillaume II. Le 28 octobre, rappelons-le, l'empereur Charles d'Autriche-Hongrie décide d'engager, sans plus attendre, la négociation avec les Italiens. En dépit des instances du chancelier, Guillaume II décide de quitter Berlin, pour un séjour au grand *quartier général*, à Spa.

Le 29 octobre, dans l'après-midi, un orage éclate au quai d'Orsay, où le colonel House, Clemenceau, Lloyd George et les ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, de France et d'Italie sont réunis. Le Premier britannique fait observer que le président des Etats-Unis a lié la question de l'armistice à celle des conditions de paix, et ces conditions mêmes aux Quatorze Points, sur lesquels ajoute Clemenceau, « nous n'avons jamais été consultés ». Profond désaccord ou subtilité diplomatique ? Qui le saura ? House, que son maître jamais n'approuva ni ne désavoua, va jusqu'à évoquer l'éventualité d'une paix séparée, des Etats-Unis avec l'Allemagne. Il fait bientôt machine en arrière, et les alliés sont admis à présenter leur remarques — combien timides — à partir du lendemain. Vainqueurs des Puissances centrales, ils subissent déjà la loi d'un autre « plus fort ». La « victoire » équivoque, que le président Wilson remporte sur eux, laisse dans l'ombre quelques questions

(39) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 156-157, 160, 222, 224. Le texte de la note, tel qu'il est reproduit ci-dessus, est extrait de P. RENOUVIN, *op. cit.*, p. 382-383.

importantes : les limites de l'Alsace-Lorraine, la durée de l'occupation de la Rhénanie, le sort de l'Autriche allemande, l'accès de la Pologne à la mer... L'effondrement des Centraux avait été si brusque et si rapide qu'il s'agissait de faire vite, on n'avait pas le choix. Les événements provisoires regrettables ? Réserves mentales ? Sombres perspectives (40).  
provisaires regrettables ? Réserves mentales ? Sombres perspectives (42).

Le 4 novembre — tandis que l'armistice de Padoue entre en vigueur, — les gouvernements alliés adressent un mémorandum au président des Etats-Unis. Ils acceptent, tout comme les Allemands, de conclure la paix « sur la base des Quatorze Points », moyennant deux réserves cependant. Ils voudraient garder leur « entière liberté d'action » quant à l'interprétation du point 2, concernant la liberté des mers. Ils précisent que la « restauration » des pays envahis (points 7 et 8) doit nécessairement inclure la réparation de « tous les dommages subis par les populations civiles, du fait de l'agression de l'Allemagne sur terre, sur mer et par voie des airs ». Par une note du 5 novembre, le secrétaire d'Etat américain communique un mémorandum au gouvernement allemand et l'avertit qu'il peut maintenant s'adresser au maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées, pour connaître les conditions d'armistice. Le colonel House écrit à son maître que les Etats-Unis viennent de remporter une « victoire diplomatique », puisque « le monde gouvernemental de l'Entente n'éprouve aucune sympathie » pour le programme américain (41). Le même jour, les élections infligent à Wilson un échec cuisant dans son propre pays, puisque le parti démocrate perd la majorité des sièges au Congrès des Etats-Unis, au profit des Républicains (42). Le 6 novembre, Foch informe le haut commandement allemand, de l'endroit du front où les délégués de celui-ci devront se présenter pour être admis à franchir les lignes.

« Pendant ce temps, les événements en Allemagne prennent une tournure alarmante » (43). Dès le 7 octobre 1918, la conférence nationale de la Ligue spartakiste, réunie dans la clandestinité, avait mis la révo-

(40) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 118-120, 214-220.

(41) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 397 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 218-219. Le texte de la note américaine du 5 novembre, *ibid.*, p. 383-384.

(42) P. RENOUVIN, *op. cit.*, p. 171.

(43) VI. POTIEMKINE, *op. cit.*, t. II, p. 397.

lution à l'ordre du jour, dans le but d'établir une république socialiste. Le 23 octobre, Karl Liebknecht, fondateur du *Spartakusbund*, fut gracié et libéré de prison. Le 1er novembre, un ministre se rendit à Spa, muni d'une note gouvernementale, pour essayer de faire admettre enfin l'idée de l'abdication, parce que l'empereur ne serait plus en état de résister longtemps « à la pression de l'étranger et de l'intérieur, si l'alternative était posée : ou bien sa personne, ou bien une paix supportable » (44). Le 3 novembre, le cabinet se trouva placé devant deux événements d'une gravité singulière : la défection de l'Autriche-Hongrie et la rébellion d'une partie des équipages de la flotte. Tous les équipages de la troisième escadre, sauf ceux de quelques sous-marins et de quelques torpilleurs, entrèrent en rébellion (45). Tandis qu'à Padoue l'armistice de la villa Giusti, bien que non encore signé, est acquis à ce point que le cessez-le-feu est fixé au lendemain, lundi 4, à 15 heures, le 3 novembre 1918 devient, en Allemagne, « le sanglant dimanche de Kiel » (46).

Le 4 novembre (jour de l'entrée en vigueur de l'armistice de Padoue), des matelots d'autres unités, appuyés de masses ouvrières, occupèrent Lubeck, Hambourg et Brême. Dans la nuit du 5 au 6, les marins de Hambourg désarmèrent leurs officiers, leur arrachant galons et pattes d'épaules (47). La révolution se propageait. Des soviets se formaient un peu partout. Le 6 novembre, le général Groener, successeur de Ludendorff, fit un rapport au cabinet de guerre sur la situation au front ; il fallait que l'on « évitât à tout prix la déroute définitive de l'armée ». A midi, l'envoi de négociateurs fut décidé, pour le 8 au plus tard (48). Matthias Erzberger (1875-1921) conduirait la délégation, comme délégué du cabinet de guerre. Il avait été mêlé de fort près aux interventions du pape Benoît XV, l'année précédente. Il s'était prononcé pour la restauration de la Belgique indépendante et contre la guerre sous-marine sans restrictions. Il était d'opinion catholique, ainsi que le maréchal Foch, son principal interlocuteur. Ils avaient chacun sacrifié un fils unique sur l'autel de la patrie (49).

(44) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 226-227.

(45) *Ibid.*, p. 229-230.

(46) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 175.

(47) *Ibid.*, p. 201.

(48) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 398.

(49) Ch. VILAIN, *op. cit.*, p. 200.

Le 7 novembre, un groupe important de matelots rebelles, parti de Kiel, atteint Hanovre, par la voie ferrée et dans l'immense gare, tient victorieusement tête aux troupes de la garnison ; il décide de lancer un train dans la direction de Berlin. A 17 heures, les chefs socialistes remettent une sorte d'ultimatum à Max de Bade ; si l'empereur et le *Kronprinz* n'ont pas abdiqué avant le lendemain pour midi, les membres socialistes du gouvernement donneront leur démission. Le chancelier s'attend à ce que le peuple descende dans la rue. L'empereur n'écarte pas l'hypothèse d'une guerre civile, bien que le haut commandement renonce, en fait, à l'épreuve de force. A 20 h. 20', les plénipotentiaires, désignés et accrédités tant bien que mal pour la négociation de l'armistice, franchissent les lignes françaises, au hameau de Haudroy (50), sur la route La Capelle-en-Thiérache, au point fixé par Foch. Dans des automobiles de l'armée française, ils sont conduits à la gare de Tergnier et là, embarqués dans le wagon-salon de Napoléon III, rideaux baissés, vers une destination qu'ils ne connaissent pas. Le 8 novembre, à 5 h. 30, leur convoi s'arrête dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, vis-à-vis du train de Foch, venu de Senlis. (51).

Suivant les règles traditionnelles, tout armistice peut être conclu par de hauts commandements, de leur propre initiative, s'il ne renferme que des clauses purement militaires. S'il comprend également des dispositions d'ordre économique et politique, — comme en 1918 — il relève, en principe, de la compétence des diplomates. En Rethondes, aucune des deux délégations n'avait l'expérience de cette sorte d'affaire, mais c'est habituellement le cas ; l'on ne termine pas tant de grandes guerres, en l'espace d'une seule génération. La suite de Foch, maréchal de France depuis peu, se composait uniquement d'officiers français de l'armée de terre et de marins britanniques : l'amiral Sir Rosslyn Erskine Wemyss, premier Lord de l'Amirauté, le contre-amiral George Hope, la capitaine de vaisseau Mariott et, comme interprète, le commander Bagot ; le général Maxime Weygand, major général des armées alliées, le commandant Riedinger et le capitaine de Mierry (des 2e et 3e bureaux), plus l'officier-interprète Laperche. Nul Italien. Nul Américain même. Pas de civils. Rien que des « porte-parole », d'ailleurs ; les auteurs du texte accablant se tiennent à longue distance, à Versailles et dans leur respectives capitales

(50) P. RENOUVIN écrit : Haudroit.

(51) J. PIRENNE, *Les grands Courants de l'Histoire universelle*, t. VI, p. 143 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 236-237, 239-244.

tandis que chacun peut se demander durant ces journées, décisives pour les autres et pour elle-même, si l'Allemagne avait encore un gouvernement valable, et lequel, et pour combien de temps (52).

La délégation allemande a suscité la surprise d'Hindenburg, qui ne s'y connaissait sans doute pas tellement : « C'est probablement la première fois, dit le grand chef de guerre, que l'on voit des hommes politiques, et non pas des militaires, conclure un armistice ». Il y avait : le secrétaire d'Etat, Mathias Erzberger, président ; le comte von Oberndorf, ancien ministre plénipotentiaire à Sofia, « diplomate de second rang » peut-être, mais ami personnel d'Erzberger ; le major général von Winterfeldt, représentant du grand quartier général auprès du gouvernement, ancien attaché militaire à Paris, très au courant de la langue et de la réalité françaises, seul officier de toute son armée décoré de la Légion d'Honneur ; le capitaine de vaisseau Vanselow. En plus : le capitaine von Helldorff, interprète qui va remplir les fonctions de courrier ; le capitaine von Geyer, courrier qui restera sur place ; le docteur Blauert, sténographe. Les quatre premiers avaient été désignés pour « négocier » ; on ne peut pas prétendre qu'ils n'étaient point assez qualifiés pour le faire, en dépit des circonstances plutôt déjetées de leur nomination. Mais ils étaient littéralement « en l'air » et sans appui. On leur dit sans façon, dès la première minute, qu'ils ne s'agissait point de « propositions » à discuter, mais de « conditions » formelles, à prendre ou à laisser. Ensuite, pendant les trois journées désagréables qu'ils passèrent à Rethondes, entre l'ignorance et la suspicion, non seulement le gouvernement, mais le régime s'effondrèrent en Allemagne ; il n'y eut bientôt plus d'empereur, il n'y avait pas encore de président de la République, et les délégués allemands durent apprendre ces dramatiques nouvelles, par les soins de l'état-major français. L'armistice de Rethondes ressemble à une « capitulation sollicitée ; la victoire par l'armistice doit correspondre à une capitulation, à une capitulation intégrale ». Or, aux termes de ce droit international, que le professeur Woodrow Wilson était pourtant censé connaître, un « armistice » n'est pas une « capitulation » (53).

(52) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 248.

(53) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 230-232 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 236. — C'était aussi l'opinion d'Oberndorff, qui ajoutait : « Le grand responsable est Ludendorff, égoïste et ambitieux » (Ch. VILAIN, *op. cit.* p. 368)

La première conférence s'ouvrit sur l'ordre de Foch, le 8 novembre, à 9 heures du matin, dans le wagon 24/9 D de la Compagnie internationale des Wagons-Lits, qui servait de bureau de campagne au maréchal. Celui-ci se tenait campé derrière une longue table, avec le premier Lord de l'Amirauté à sa gauche. A sa droite : Weygand. A la gauche de Sir Rosslyn Wemyss se trouvait le contre-amiral Hope. Erzberger faisait face à Foch ; il avait à sa droite Oberndorff, vis-à-vis de Weygand ; à sa droite, les militaires, von Winterfeldt et Vanselow, qui avaient devant eux les amiraux britanniques. En bout de table : près du général Weygand, l'interprète Laperche avec le capitaine de vaisseau Mariott ; à une tablette, le commandeur Bagot. En bout de table, à gauche, von Helldorff et Geyer. A côté de Weygand, à une tablette, le commandant Riedinger et le capitaine de Mierry (54).

A la cravache, l'affaire est menée. Le premier contact, dans la matinée du 8, est bref. Foch contraint d'abord la délégation allemande à déclarer qu'elle vient non pas s'informer de « propositions » d'armistice (c'est le terme qu'avait employé la note allemande du 27 octobre), mais demander à en connaître les « conditions ». Il fait donner lecture, par le général Weygand, du texte établi, trois jours auparavant, par le Conseil Supérieur de Guerre et exige une réponse pour le 11, avant midi. Les délégués allemands essaient d'obtenir que l'ordre de cessez-le-feu soit donné immédiatement, en évoquant le danger croissant du mouvement bolchevik en Allemagne. Foch s'y refuse : le feu cessera seulement quand l'armistice sera signé (55). A l'issue de cette courte réunion, Erzberger se met en rapport avec le quartier général de Spa, par radio et par courrier (von Helldorff). Dans la *Heimat*, l'incendie spartakiste se propage rapidement : à Brunswick, Cologne, Magdebourg, Dusseldorf, Coblenz, Dresde et Leipzig, au cours de la journée du 8, à Essen, Aix-la-Chapelle et surtout Munich (Kurt Eisner), dans la nuit du 8 au 9. De Conseils d'ouvriers et de soldats contrôlent quatorze villes importantes ; ils exigent l'abdication de l'empereur, avec le retour de la paix. Leurs grands chefs leur prescrivent de coordonner leur action, de se saisir du pouvoir et de rechercher le contact avec la République russe.

A Berlin, le soulèvement armé était prévu pour le 11. A l'appel des spartakistes, les ouvriers, dès le matin du 9, arrêtent le travail dans les usines et s'acheminent en colonnes vers le centre de la ville. Ils bran-

(54) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 268.

(55) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 237.

dissent des banderoles et des calicots : « A bas la guerre. A bas la monarchie. Nous voulons du pain et la paix ». Ils ouvrent les prisons, délivrent Roza Luxemburg. Ils occupent les édifices publics. Aux portes des casernes, ils fraternisent avec les soldats. A Spa, vers 11 heures, l'empereur est au courant. A 11 heures, à Berlin, Max de Bade reçoit un message de Spa, aux termes duquel la décision de Guillaume est prise, elle sera rendue publique d'un moment à l'autre. Le chancelier n'attend pas davantage. Il se hâte, au contraire, de sortir un communiqué : « L'Empereur et Roi a décidé de renoncer au trône ». A midi, les chefs du parti social-démocrate revendiquent pour eux-mêmes, la direction du gouvernement. Déclarant agir en qualité « d'administrateur provisoire de l'Empire », Max de Bade transmet ses pouvoirs à Friedrich Ebert, sans en avvertir le grand quartier. Coup d'Etat ? Trahison ? Manque d'information ? Impossibilité de faire autrement ? Contrainte ? Crise de nerfs ? Les plénipotentiaires allemands de Rethondes viennent de changer de maîtres, sans le savoir (56).

Toujours ce fameux 9 novembre, vers 15 heures, Hintze téléphone de Spa, que Guillaume II a abdiqué comme empereur d'Allemagne, mais qu'il entend conserver son titre héréditaire de roi de Prusse. C'est alors que Hintze apprend la teneur du communiqué de Max de Bade, dont les termes « Empereur et Roi » ne laissent aucun doute. Le grand quartier général entre en fureur, mais la roue de la fortune tourne et l'irréparable s'accomplit. A 14 heures, du haut du balcon du *Reichstag*, Scheidemann, le modéré, de peur d'être débordé par l'extrême gauche, proclame l'avènement de la république, sans consulter même son camarade Ebert, le nouveau chancelier. Juché sur le toit d'une automobile, Liebknecht, le spartakiste, harangue le populaire : « Le jour de la Révolution est venu. Nous avons arraché la paix. La paix est signée en ce moment même. Le monde ancien n'est plus, le règne des Hohenzollerns, qui ont habité pendant des siècles ce château, est terminé. En cette heure, nous proclamons la libre République socialiste d'Allemagne. Nous saluons nos frères russes, que l'on a honteusement chassés d'ici, il y a quatre jours ». Le soir, le drapeau rouge flotte sur le palais. Le capitaine von Helldorff, porteur des conditions d'armistice, parvient à Spa, terme d'un pénible voyage qui s'est prolongé depuis la veille à travers les obstacles. L'empereur est dans son train spécial, prêt pour le départ. La presse parisienne, avec une satisfaction non dissimulée, accueille toutes

(56) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 246-248.

ces nouvelles, du même cœur. Les peuples alliés s'apprêtent à pavoiser (57).

Le dimanche 10 novembre, à 4 heures, Guillaume II quitte Spa, voyageant en automobile ; à 6 heures, il s'arrête au poste-frontière belge de la Maison Blanche, à Mouland, près de la voie ferrée Liège-Maastricht ; avant 12 heures, il passe dans son beau train blanc, la frontière des Pays-Bas, qui lui procurent un asile paisible jusqu'à la fin de ses jours (58). Le 10 novembre, vers midi, le gouvernement Ebert, composé de six « Commissaires du Peuple » — trois sociaux-démocrates et trois socialistes indépendants, mais aucun spartakiste — prend connaissance des conditions d'armistice, lui transmises par le grand quartier général, avec l'avis de tout accepter « sans changement dans le délai d'une demi-heure ». Il adresse à Erzberger, le message suivant, dont il a demandé la transmission au G.Q.G. :

« Pour le Secrétaire d'Etat Erzberger,

« Votre Excellence est autorisée à signer l'armistice.

« Veuillez joindre au procès-verbal la déclaration suivante :

« Le Gouvernement allemand s'emploiera de toutes ses forces à l'exécution des conditions imposées. Mais les soussignés considèrent qu'il est de leur devoir de signaler que l'exécution de certains points jettera dans la misère la population de la partie de l'Allemagne qui ne doit pas être occupée. Le fait de laisser en place dans tous les territoires à évacuer tous les approvisionnements qui étaient destinés à l'entretien des troupes et la limitation des moyens de transports, qui, en raison du maintien du blocus, équivaut à une privation de ces moyens rendent impossible le ravitaillement en vivres et toute organisation de leur répartition.

« En conséquence, les soussignés demandent que l'on puisse discuter en vue d'apporter à ces points telles modifications en vue d'assurer le ravitaillement de l'Allemagne.

« Je suis également d'accord pour que le G.Q.G. invite Son Excellence Erzberger à obtenir une capitulation honorable pour l'Afrique Orientale et la traversée de la pointe de Maestricht. — Le Chan-

(57) *Echo d'Allemagne, Mensuel d'Information*, novembre 1968, n° 11, *La Révolution de Novembre. Espoir et échec*, p. 7 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 248-250.

(58) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 332-337.

celier » (59).

« La signature : « Le Chancelier du Reich » est anonyme (60).

Le 10 novembre, à 23 heures le message du chancelier Ebert parvient à Rethondes. Par une note de presse, dont l'état-major français lui a donné communication, Erzberger a connaissance du départ de l'empereur et de la formation du nouveau gouvernement. Par le canal du G.Q.G. de Spa, voici sa réponse à Berlin :

« Pleins pouvoirs viennent d'arriver. Aussitôt armistice conclu, nous recommandons d'en donner connaissance par T.S.F. au Président Wilson et de lui demander d'entamer immédiatement des négociations en vue des préliminaires de paix pour éviter chez nous la misère et l'anarchie. En outre, nous demandons de provoquer, par l'entremise de la Hollande, une première rencontre des plénipotentiaires à La Haye. La catastrophe que provoquera l'exécution des conditions d'armistice ne peut être adoucie que par la conclusion immédiate des préliminaires de paix.

« L'importance de ce danger échappe complètement jusqu'à présent à nos ennemis » (61).

Le lundi 11 novembre, à 2 h. 15', dans le wagon 2419 D se réunissent les mêmes personnalités que le 8 au matin (moins le courrier von Hellsdorff) (62). Pendant trois heures, la délégation allemande essaie, dans un ultime débat, de reprendre quelques-unes des « contre-propositions » qu'elle avait établies dans la matinée du 9 ; elle porte tout l'effort sur la question du blocus. A 5 h. 10', elle arrête une palabre, dont la vanité la décourage. Foch propose d'adopter l'heure conventionnelle de 5 heures, de manière que l'acte puisse entrer en vigueur à 11 heures exactement (63). On devine dans quel tumulte d'émotions et de sentiments, contradictoires et réciproques, partagés — d'ignorance, d'insécurité, de méfiance, de crainte pour l'avenir — Foch et Wemyss, Erzberger, Oberndorff, Winterfeldt et Vanselow apposèrent leur signature sur le dernier feuillet du texte, — dactylographié en premier lieu, pour gagner du temps. Sans serrer de mains, Foch emportant le soi-disant « contrat ».

(59) *Ibid.*, p. 351-352.

(60) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 249-251.

(61) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 352 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 251.

(62) Ch. VILAIN, *op. cit.*, p. 355.

(63) P. RENOUVIN, *op. cit.*, p. 251-252.

descendit du train et monta dans une voiture automobile à destination de Paris. Que serait-il advenu de tout cela, si la république-fœtus, dont le Reich en danger de mort venait d'accoucher aux forceps, avait été étouffée par les Spartakistes, au bout de quelques jours ou de quelques heures seulement ? Dès le soir du 11 novembre, Lloyd George, en fin Gallois qu'il était, se serait préoccupé de venir en aide au nouveau-né (64). La presse allemande en désarroi gardait sa confiance aux principes wilsoniens (65).

Les conditions de l'armistice du 11 novembre 1918 étaient formulées en 34 articles, groupés autour de cinq chefs principaux ; le Front occidental, les frontières orientales de l'Allemagne, l'Afrique Orientale Allemande, des clauses financières et des clauses navales : 1° les Allemands devaient évacuer la Belgique, la France et l'Alsace-Lorraine, en deans les quinze jours, et la quinzaine suivante, ils auraient à évacuer la rive gauche du Rhin, que les alliés se réservaient le droit d'occuper, avec trois têtes de pont, chacune d'un rayon de 30 km. sur la rive droite du même fleuve, en avant de Cologne, de Coblenz et de Mayence, le tout aux frais de l'Allemagne ; une zone neutre, de 30 à 40 km. de profondeur, serait aménagée tout le long du Rhin, sur la rive droite ; 2° les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest seraient « suspendus » ; les troupes allemandes qui se trouvaient en territoire russe, auraient à évacuer ce territoire, quand les alliés le jugeraient opportun ; 3° toutes les troupes allemandes, qui se trouveraient encore dans des régions qui, avant 1914, appartenaient à l'Autriche-Hongrie, à la Roumanie ou à l'Empire ottoman, devaient se replier immédiatement à l'intérieur des frontières du Reich ; 4° les alliés auraient accès libre, soit par Dantzig, soit par la Vistule, aux régions que les Allemands évacueraient à leurs frontières orientales ; 5° les Allemands seraient tenus de livrer aux alliés 5.000 canons (dont la moitié de canons lourds), 25.000 mitrailleuses, 3.000 lance-bombes, 1.700 avions de chasse et de bombardement, 5.000 locomotives montées et 150.000 wagons en bon état de roulement, 5.000 camions automobiles en bon état, tous les chemins de fer d'Alsace-Lorraine, tous les sous-marins en état de prendre la mer, 6 croiseurs de bataille, 10 cuirassés d'escadre, 8 croiseurs légers (dont 2 mouilleurs de mines) et 50 destroyers des types les plus récents, qui devaient être réunis et complètement désarmés, dans les bases navales indiquées par les vainqueurs

(64) *Echo d'Allemagne*. Mensuel d'Information, Novembre 1968, n° 11, *La Révolution de Novembre, Espoir et échec*, p. 7.

(65) P. RENOUVIN, *op. cit.*, p. 254.



et placés sous la surveillance de ces derniers ; 6° libération des prisonniers de guerre, sans réciprocité ; 7° capitulation inconditionnelle des troupes en Afrique Orientale Allemande ; 8° les alliés maintiendraient le blocus maritime, sans préjudice du ravitaillement de l'Allemagne ; les navires allemands pouvaient toujours être capturés ; les alliés occuperaient tous les forts et batteries du Cattégat, tandis que les champs de mines seraient enlevés de l'entrée de la mer Baltique (66).

L'armistice du 11 novembre 1918 — « le plus grand jusqu'alors connu » (67) et à beaucoup d'égards « sans précédent » (68) — si du côté des vainqueurs, il engageait tout le monde, c'est-à-dire au moins toutes les Puissances qui devraient prendre part ensuite au traité de Versailles, l'armistice du 11 novembre, tout comme le traité de Versailles lui-même d'ailleurs, n'affectait que les seuls Allemands, du côté des vaincus. C'était d'une logique impeccable, si l'on veut, et c'était d'ailleurs inévitable, puisque tous les amis des Allemands avaient mis bas les armes avant eux, et qu'ils avaient réclamé d'abord des conventions particulières les concernant. Mais il en résulta chaque fois, dès Brest-Litovsk, une incroyable disproportion de forces, dont les conséquences se prolongèrent à l'infini. Chacun des vaincus n'eut qu'à s'incliner devant le « *Diktat* » et mettre les pouces, tandis que les conditions d'armistice achevaient de le réduire à l'impuissance. A l'exception de l'Allemagne et de la Russie, aucun d'eux n'eut l'occasion ni la force de se reprendre. On réalise à peine, en 1970, que Vienne et Constantinople aient pu se disputer pendant des siècles le sort de l'humanité.

En 1918, l'Allemagne et les autres Puissances centrales demandèrent des armistices ou suspensions d'armes, non point suivant l'ancienne coutume, pour ramasser les morts et les blessés, quittes à rouvrir les hostilités au plus tôt, mais d'une manière définitive parce qu'elles étaient à bout. Elles ne voyaient plus aucune chance de recommencer la lutte, non seulement en raison de l'écrasante supériorité de leurs adversaires, depuis l'entrée en guerre des Américains (69), non seulement à cause de leur

(66) Le texte de la « Convention » d'armistice du 11 novembre 1918, se trouve reproduit dans P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 415-422.

(67) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 115.

(68) *Ibid.*, p. 206.

(69) Selon Ludendorff, le corps américain a donné le nombre à l'Entente, mais il n'a pas été le facteur décisif de la défaite allemande. C'est la rupture du front civil qui a amené le Reich à capituler (Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 109). — Comp. P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 342-350.

pénurie d'hommes et d'autres ressources, mais encore (et surtout ? l'on en discute plus que jamais) à cause de la subversion bolcheviste à l'intérieur. L'arme psychologique, dont les Allemands avaient usé d'abord contre la Russie, ne fut pas longue à se retourner contre eux. C'est jeu d'enfant, pour ainsi dire, mais jeu dangereux, de convaincre n'importe quels soldats modernes (ces travailleurs mobilisés) que la guerre « impérialiste » n'est point la leur, mais que c'est au contraire coopérer à la libération de la classe ouvrière et à la pacification du monde, que de déposer, tout en même temps, les armes et les outils. Dans l'Allemagne d'entre les deux Guerres mondiales, on a évoqué le sceptre de la trahison des civils contre les militaires (la « thèse » ou la « légende » du coup de poignard dans le dos). Dans la République démocratique de Pankov, on parle à présent, de la trahison des spartakistes (futurs communistes) par les socialistes modérés : « d'une liaison permanente (et secrète) entre Ebert et Hindenburg ». Ces deux hommes, explique-t-on, étaient d'accord sur un objectif : barrer la route à la révolution bolcheviste en Allemagne. L'état-major allemand était d'ailleurs aidé par les alliés, ou du moins bénéficiait-il de leur compréhension (70).

Une convention d'armistice précède et prépare la paix : c'est sa principale raison d'être et son but ordinaire. Ainsi le traité de Paris, du 30 mars 1856, qui mit fin à la guerre de Crimée, fut-il précédé de l'armistice de Traktir, du 14 mars ; ainsi, le traité de Francfort, du 10 mai 1871 (qui termina la Guerre franco-allemande de 1870), par l'armistice de Versailles, du 28 janvier 1871 ; ou encore, les traités de Brest-Litovsk, de mars 1918, par les armistices de décembre 1917. De même, les quatre armistices de l'automne 1918 ne furent-ils que préludes à cinq ou six traités de paix. En 1856, il suffit de quinze jours pour passer de la suspension d'armes au rétablissement de la paix ; en 1871, le délai fut d'environ quatre mois, comme en 1917-1918 sur le front de l'Est ; il fut encore plus long en 1918 et les années qui suivirent. Rien que pour Rethondes, il fut de sept mois et demi, et Versailles, le 28 juin 1919, fut le premier en date des traités de paix, qui furent conclus par la suite jusqu'en 1923. Pourrait-on s'obstiner à prétendre, comme certains, que ces plénipotentiaires de Rethondes ont été très (ou même trop) pressés d'en finir, surtout du côté des alliés. Qu'ils aient été bousculés par les péripéties des derniers jours, dont ils étaient d'ailleurs insuffisamment informés : c'est indiscutable. Ils ont fait la part de l'improvisation : c'était fatal. Mais

(70) *Echo d'Allemagne, Mensuel d'Information*, Novembre 1968, n° 11, *La Révolution de Novembre. Espoir et Echec*, p. 7.

signer l'armistice à Berlin, c'est une idée que personne n'a soutenue à l'heure de Rethondes, assure Georges Clemenceau. « Chez nous, chez nos alliés, il n'y a eu qu'une voix pour accepter » (ce qui ne fut pas tellement vrai de la part des Américains). L'armistice ne devait avoir qu'un but, qui était de donner aux gouvernements la possibilité d'imposer à l'Allemagne les conditions de paix. Ce but était atteint du moment que les conditions d'armistice mettaient l'Allemagne à genoux. Dès lors, ajoute Foch, nul n'avait plus le droit de verser une goutte de sang. L'armistice du 11 novembre épargna « 60.000 vies humaines, la dévastation et la destruction d'une région immense » (71).

Les chefs politiques et militaires de la coalition victorieuse craignaient évidemment, que le prolongement des hostilités profiterait au bolchevisme. Le président Wilson, le 20 octobre 1918, le secrétaire d'Etat Robert Lansing, le 22, révélèrent à l'ambassadeur de France l'objet de leurs préoccupations. Stephen Pichon, le bras droit de Clemenceau, percevait également « un danger très grave de ce côté-là ». Le général Henry Wilson notait dans son *Journal*, le 10 novembre : « Tout le cabinet est d'accord. Notre réel danger maintenant, ce n'est plus le Boche, c'est le bolchevisme ». Est-ce en raison de cette crainte majeure, que Foch et le Conseil supérieur de Guerre ne voulurent pas imposer à l'Allemagne le désarmement complet que suggéraient les généraux américains ? Il ne faut pas oublier la déclaration de Clemenceau, le 5 février 1919, à la commission des Affaires étrangères : « Au moment de l'armistice, nous ne savions pas exactement quel était l'état des forces allemandes, et nous avons accepté l'armistice avec l'idée que le lendemain, il pourrait n'être plus possible. Si nous avions été mieux renseignés, nous aurions imposé des conditions beaucoup plus dures » (72). Encore plus dures... ? L'« allié » de Brest-Litovsk, l'Entente veut maintenant le retourner contre la Russie soviétique et s'en servir à ses propres fins si possible. L'Histoire est un éternel recommencement.

Un armistice est qualifié de général ou de partiel, par les théoriciens, d'après l'extension territoriale de ses effets, selon qu'il s'étende à tous les théâtres d'opérations, ou non. Celui du 11 novembre 1918 devrait-il être considéré simplement comme partiel, étant donné que la lutte avait

(71) Ch. VILAIN, *Les Quatre Armistices de 1918*, p. 193 ; P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 256, 261, 262.

(72) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 264-267.

déjà cessé en Russie, en Palestine, dans les Balkans, dans les Alpes et ailleurs, quand il est intervenu ? Ce ne fut certainement pas lui, qui « suspendit » les hostilités, ni juridiquement, ni pratiquement, sur des milliers de kilomètres et la plupart des fronts. Mais ne pourrions-nous pas tout aussi bien l'appeler « général », pour plusieurs motifs ? Il se réfère à *tous* les points du globe, où des soldats, des marins et des aviateurs allemands se trouvaient encore sous les armes. Il stipule que tous ces militaires auront à se retirer le plus vite possible derrière les frontières allemandes de 1914, même s'ils tiennent garnison dans les nouveaux Etats indépendants, détachés de l'ancien empire des tsars. Et finalement, comme il est précisément venu « clore » une série d'actes semblables, — fermer la marche en quelque sorte, — il nous paraît loisible et raisonnable, conforme à la vérité historique autant qu'aux prescriptions du droit des gens, d'affirmer ou de maintenir que l'acte du 11 novembre, a réellement fait taire la sombre voix du canon, *partout*. A partir d'onze heures, en cette journée mémorable, l'humanité tout entière fut replongée dans la paix du silence, dont elle n'avait plus joui depuis cinquante-deux mois. En somme, de Salonique à Rethondes, il y eut quatre conventions, certes, mais il n'y eut qu'un seul arrêt — progressif comme celui d'un train de chemin de fer — d'hostilités d'envergure mondiale, dont tout le monde avait assez. Deux jours plus tard, l'appel de Lenine au soulèvement mondial des travailleurs demeura sans écho.

Les juristes enseignent encore qu'un armistice, tout en suspendant les hostilités, ne résout pas l'état de guerre ; il « n'est » pas la paix, il ne « restaure » pas la paix, il permet seulement de la « négocier ». Il est de durée limitée, mais susceptible de renouvellement. Celui qui est entré en vigueur le 11 novembre 1918, à 11 heures, fut d'abord conclu pour trente-six jours ; il fut renouvelé trois fois, légèrement amendé, le 13 décembre 1918, le 16 janvier et le 16 février 1919. La dernière prolongation fut prévue « pour une période courte, sans date d'expiration », à laquelle période les Puissances alliées et associées se réservaient de mettre fin, sur un préavis de trois jours seulement. La conférence de la paix proprement dite s'ouvrit à Versailles, en janvier 1919, dans des circonstances également difficiles et pénibles pour les Allemands. Il fut possible de la mener à bon terme, en six mois, sans que la nécessité s'imposât de renouveler encore une fois la convention d'armistice ou de la dénoncer. Aucun des adversaires n'aurait été capable ni désireux de recommencer, même si les dirigeants en avaient donné l'ordre saugrenu. Nul ne croyait plus à « la guerre fraîche et joyeuse », à « la courte guerre » de 1914. Tous en avaient assez : « *No more War* ». Sous ce

rapport, l'armistice de Rethondes fut une réussite complète (73).

L'armistice du 11 novembre 1918 consacra toutes les victoires alliées : il « fut » même la plus décisive de toutes ces victoires, sans coup férir. Il termina la première « Grande Guerre » de tranchées, d'armes automatiques, de chars et de navires cuirassés, de sous-marins et d'avions, d'automobiles et de T.S.F., de gaz toxiques et de chirurgie-merveille. Jamais auparavant, sans aucun doute, depuis le commencement du monde, autant d'êtres humains, militaires et civils, mobilisés ou non, hommes, femmes, enfants et vieillards, autant de bêtes de selle et de trait, autant de matières premières et d'usines, autant de matériel et de régions n'avaient été concernés, préservés, libérés, sauvés, par une convention plus ample. Par les conditions draconiennes qu'il imposa, ce « *Diktat* » fit voler en pièces le *Reich* de Bismarck, qu'Adolf Hitler parvint tout juste à rafistoler : victoire durable, s'il en fût. Mais, exactement de qui ? Au pas de course, elle mena les soldats alliés jusqu'aux bords du Rhin. Presque aussi vite, elle ramena les diplomates allemands à Versailles, dans la Galerie des Glaces, où le pitoyable Louis II de Bavière avait pu se prendre réellement pour Louis XIV, quarante-sept ans plus tôt. Elle rendit possible la libération des territoires occupés — dont le sol belge — en un temps record, avec un minimum de dégâts. Le plus bel « été de la Saint-Martin » de tout un siècle luisit sur un monde réchauffé d'espérance. « La guerre pour le nouveau partage du monde avait pris fin. C'est le partage qui commençait » (74).

Le 10 décembre, la majeure partie des troupes de la Garde défile pendant trois heures dans les rues pavoisées de Berlin. Elles reçoivent des acclamations sans fin. Qui donc pourrait croire, écrit le *Berliner Lokalanzeiger*, qu'une tel enthousiasme est celui d'une « nation vaincue » ? Le bourgmestre, dans son allocution, s'adresse à des soldats qui ont étonné le monde « à l'Est et à l'Ouest » par leurs victoires et qui ont « épargné à la patrie les horreurs de la guerre » ; de telles troupes « ne sont pas battues, ne sont pas vaincues ». Le socialiste Ebert, qui est devenu président de la République dans l'entretemps, reprend le thème et renchérit : « Vos sacrifices et vos exploits sont sans exemple. Aucun ennemi n'a pu vous vaincre. C'est seulement lorsque la supériorité de l'adversaire en effectifs et en matériel est devenue de plus en plus lourde

(73) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 275-277.

(74) VI. POTIEMKINE, *Histoire de la Diplomatie*, t. II, p. 400.

que le devoir est apparu, en dépit de votre héroïsme, de ne pas vous demander des sacrifices vains ». Le 21 juin 1919, la flotte allemande internée dans la rade de Scapa Flow, en Ecosse, se saborde, obéissant aux ordres de ses chefs, conformément à d'anciennes instructions de Guillaume II (75).

Quelle fut la cause principale de l'effondrement de l'Allemagne en 1918 : le sort des armes ou le « coup de poignard » des révolutionnaires dans le dos de l'armée invaincue ? Selon M. Pierre Renouvin, qui se réfère aux conclusions de Hans Delbrück, de Friedrich Meinecke et de la Commission d'enquête parlementaire sur le sujet, les « grands-chefs », avaient écarté, dans l'été de 1917 et au printemps 1918, l'éventualité d'une paix de compromis ; ils ont joué le tout pour le tout et voulu arracher une victoire complète au-dessus des forces de l'Allemagne ; par leur faute, ils ont connu la défaite, dont les mouvements révolutionnaires n'ont été que la conséquence, la révolution n'a fait que « porter le dernier coup à une armée qui avait perdu sa force combattante » (76).

Dans la République démocratique d'Allemagne (de l'Est, comme nous disons de préférence ici), « La Révolution de novembre » à plus d'importance que « l'Armistice du 11 novembre ». Et les conséquences d'une révolution avortée — certains nationalistes occidentaux diraient tout aussi bien « les conséquences d'un armistice désastreux et d'un traité de paix déplorable, également bâclés — sont caractérisées là-bas dans des termes qu'Adolf Hitler n'aurait peut-être pas entièrement désavoués :

« Les conséquences sont graves pour l'Allemagne comme pour l'Europe. Les vieilles forces réactionnaires et notamment la caste militaire, sont remises en selle. La République naît sur les cadavres de ses plus chauds partisans. D'autre part les circonstances dans lesquelles l'armistice a été signé permettront à la caste militaire de développer la légende du coup de poignard dans le dos : l'armée allemande n'a pas perdu la guerre mais a été obligée de cesser le combat à cause de la Révolution dans le pays... Enfin le militarisme allemand jouit de la bénédiction des puissances occidentales au nom de la croisade antibolchevique. »

(75) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 283-284.

(76) P. RENOUVIN, *L'Armistice de Rethondes*, p. 345.

« En fait, il n'est guère exagéré de dire que l'écrasement de la Révolution est le sanglant prélude à la catastrophe de 1933 et à la prise du pouvoir par le national-socialisme. » (77).

FIN

(77) *Echo d'Allemagne*, Mensuel d'Information, Novembre 1968, n° 11, *La Révolution de Novembre. Espoir et échec*, p. 9

## *Prospections dans les collections du château-musée de Gaasbeek*

Serie V

par G. RENSON, docteur en Histoire  
et

Marg. CASTEELS, docteur en Histoire de l'Art et Archéologie

1) CHOPE EN IVOIRE, datée « 1646 », atelier allemand, Chambre d'Egmond (H. 0,27 m x L. 0,18). Inv. no 631.

Dans la vitrine de cette salle, riche en œuvres-d'art, se trouve une chope en ivoire représentant une scène de chasse. Nous croyons pouvoir attribuer cette pièce à un maître de l'école de Johann Michael Maucher, qui obtint du succès grâce à des productions de ce genre dans sa ville natale Gmünd, ainsi qu'à Würzburg.

O. Pelka écrit à sujet de cet artiste ce qui suit : « Weit bemerkenswerter sind eine grosen Jagdschusseln und Jagdkannen » et plus loin : « Bezeichnend... ist die abwechslungsreiche Fülle der Motive und die lebendige Wiedergabe und sorgfältige Ausführung, Eigenschaften, die... Stücke zu Prachtwerken ersten Ranges erheben, würdig, die Jagdschlösser vornehmer und prunkliebender groser Herren zu schmücken ».

En effet, personnages et animaux sont taillés avec une parfaite virtuosité.

Les reliefs en mi-ronde bosse de la partie centrale, du socle et du couvercle détournent l'attention du visiteur du contour réel de la chope elle-même. Les corps contorsionnés, les têtes convergentes et divergentes des

(1) On trouve des notes biographiques de cet artiste chez O. Pelka, *Elfenbein*, Bibl. für Kunst und Antiquitäten sammler 17254 Abbildungen im text, Berlin, 1920, p. 250 et suiv., efr. reproduction 168.

animaux contribuent à nous faire oublier la valeur constructive de la pièce en question. Par contre la partie ciselée de couleur sombre souligne davantage la valeur fonctionnelle de la chope.

Cette pièce d'ivoire parmi d'autres des ateliers du 17e siècle est sans nul doute bien représentée au musée.



1. Chope en ivoire (17e siècle)

(A.C.L. Bruxelles)

2) LES TROIS CAVALIERS (Rois-Mages ?) polychromie, atelier allemand, 16e siècle. (H. 0,325 m x L. 0,285 x P. 0,08). Inv. no 721.

Ce fragment de retable d'intérêt folklorique se trouve à la salle d'Egmond du château.

Le sujet en question ne représente-t-il pas les Rois-Mages qui s'acheminent vers Bethléem ? Les cavaliers en effet semblent chercher une voie, l'un d'entre eux interroge l'horizon... La composition elle-même n'est pas de grande envergure.



2. Les trois cavalliers

(M. Duerinckx, Ruisbroek)

3) TAPISSERIE : HERO et LEANDRE. - 12 fils de trame par cm.  
(H. 3,50 m x L. 4,20 m). Inv. no 1096.

Cette tapisserie de laine, soie, fils d'or et d'argent, fut tissée au 17<sup>e</sup> siècle à Mortlake (Angleterre) d'après un carton de François Cleyn, (Kleine). Cet allemand, dessinateur et graveur travailla à Rome et à la cour danoise.

A partir de 1624, il fut au service de Charles I et conçut des cartons pour la manufacture de Mortlake, petite localité située au bord de la Tamise non loin de Londres (entre Barnes et Richmond). A Mortlake, travaillèrent environ 50 tapissiers flamands ; entre autres Josse Ampe, Josse Inghels, Jacques Hendrickx, Pierre Foquentin, Simon Heyns d'Audenarde, Pierre de Craeght, Vermoulin et Philippe de Maecht.

Sir Francis Crane, originaire des Pays-Bas, fut le fondateur de la manufacture de Mortlake (1).

La tapisserie représente l'histoire de Héro et Leandre. Au milieu du Bosphore on aperçoit encore aujourd'hui la tour de Léandre en souvenir de la légende.

La légende raconte que le jeune grec, Léandre, fut amoureux de Héro ; chaque nuit il alla vers elle à la nage. Héro était prêtresse de Venus. Un phare indiqua la point de repère de son désir... une tempête nocturne éteignit la lumière et Léandre coula à pic.

La tapisserie porte en bordure de la composition le nom de « W. Seat ». Sur le cartouche se lit :

D. GET. AMOR  
NUTRIXQ GEMIT  
MORITVRA NARITA  
ET RUIT INLACERE  
NAVGFRACA  
MEMER VIR.

Le gobelin se trouve dans la chambre de l'Infante ; avec d'autres œuvres d'art du 17<sup>e</sup> siècle. Il fut acheté en 1968 grâce à l'appui financier du Dr. J.G. Renson, cardiologue d'Anvers et du Dr. G. Renson, conservateur du musée de l'Etat (2).

(1) O. LE MAIRE : La Belgique et le Vie centenaire des Ordres de la Jarretière et des chevaliers militaires de Windsor dans Le Blason, 3<sup>e</sup> année, nos 1-2-3, p. 2-3.

Selon le Prof. Dr. d'Hulst, il y a un autre exemplaire de cette tapisserie au musée Victoria et Albert à Londres (3). De ci, de là, la trame a été restaurée.



3. Tapisserie « Hero et Leandre (17<sup>e</sup> siècle)

(M. Duerinckx, Ruisbroek)

(2) La tapisserie provient de la collection du Dr. J.G. Renson, Anvers.

(3) M.L. PLOUVIN, Historia del Tapiz en Occidente, Barcelona, 1933 p. 131. Annotations du Prof. Dr. R. d'Hulst, 29 mars 1968.

4) CHANDELIER, 15e siècle (H. 0,34 m x Ø base 0,165 b). Inv. no 173.

C'est un chandelier d'autel du 15e siècle. La base conique moulurée est portée par 3 pieds sur lesquels reposent des lions. Le fût cylindrique se compose de trois nœuds plats et circulaires. La partie supérieure est évasée.

Ce type de chandelier d'origine allemande prit par la suite de l'essor dans les Pays-Bas, où il restait longtemps d'usage.



4. Chandelier (15e siècle)

(M. Duerinckx, Rulsbroek)

Lit. : D. P.R.A. Bouvy — Edelsmeedkunst, Bussum 1967, p. 54.  
A. Jansen — Christelijke kunst tot het einde der middeleeuwen, 1964.

5) ARCHIDUCHESSE ISABELLE ABATTANT L'OSEAU LORS DE LA FETE DU GRAND-SERMENT DES ARBALETRIERS AU GRAND-SABLON à BRUXELLES. Attribué à A. Sallaert (± 1590-1658).

Huile sur toile (148 cm x 140,5 cm). Inv. no 570.

Dans la chambre de l'Infante une toile « authentique » attribuée à Antoine Sallaert pend au mur.

L'authenticité en a été prouvée à la suite d'un traitement de la toile à l'Institut royal du Patrimoine artistique à Bruxelles, ou l'œuvre a séjourné environs 4 ans.

Quelques données concernant le processus du traitement de conservation et de restauration (1).

La toile était couverte d'une épaisse couche de vernis superposés partiellement assombris ou colorés intentionnellement de sorte que le sujet représenté devint modifié ou rendu visible par une gamme de couleur estompée.

Il n'est nullement étonnant que l'œuvre fut reconnue comme étant une copie d'une toile attribuée à Sallaert, de plus grande dimensions (180 cm x 340 cm) inv. no 408. (Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles).

La toile avait été doublée à la pâte d'amidon ; en plusieurs endroits la peinture était soulevée et même écaillée ; certaines zones étaient même entièrement surpeintes (cfr. Photo d'ensemble avant traitement dans la reproduction ci-jointe).

Tout d'abord il était nécessaire de renouveler l'ancien rentoilage. Ceci se réalisa à la méthode habituelle, avec de la cire résine comme adhésif.

Ainsi les parties de peintures lachées furent fixées et la couche picturale aplanie.

Ensuite le nettoyage fut effectué : celui-ci consistait en l'élimination partielle ou support-verniss et l'enlèvement des retouches et surpeints.

(1) Ces précisions nous ont été communiquées par le Prof. Ir. R. LEFEVE, sous-directeur du Laboratoire de l'Institut du Patrimoine artistique à Bruxelles. Nous lui témoignons ici notre profonde gratitude.

L'examen par radiographie révélait que l'ancienne toile était fort abimée et avait même disparue à certaines endroits. Une grande lacune d'environ 50 cm x 40 cm devint visible au centre, en bordure gauche, où la peinture originale et le support avaient complètement disparu. Dans cette zone se trouvait une toile étrangère, entièrement repeinte (cfr. Photo d'ensemble, après nettoyage). (Photothèque, A.C.L. Bruxelles).

En quelques endroits des îlots irréguliers de peinture et de toile s'étaient déplacés au cours d'un traitement antérieur ; ce qui indique que la toile avait été soumise auparavant à une transposition ; mais il est possible que vu les grandes détériorations, on renonça à cette intervention et on fixa de la gaze qui est toujours présente au revers de la toile.

Les retouches des lacunes furent exécutées discrètement ; le but n'étant pas de procéder à une reconstruction complète des parties manquantes.

Certaines parties pouvaient être refaites sans fantaisie, furent trestaurées, mais là où la composition devait être « recrée » on s'est abstenu, par exemple les deux grandes lacunes de la rue montante (à droite).

La toile fut fixée sur un nouveau châssis.

Au cours du traitement il devint évident que l'exemplaire du musée de Bruxelles n'était pas l'original de la toile en question, mais au contraire, la copie de la toile de Gaasbeek. Il suffit de comparer des détails avec personnages des 2 toiles pour rendre ceci évident.

Le 18 avril 1069, la toile fut rendue au Musée.

Le Prof. M. de Maeyer e.a., a consacré un paragraphe dans une étude fort approfondie sur la peinture à l'époque de Rubens concernant Antoine Sallaert (2). La toile a également vivement intéressé le dr. Van Liefferinghe, lors du traitement (2).

Que représente la toile restaurée ? ... une partie de l'évolution du cortège.

(2) Cfr. M. de MAEYER, Albrecht en Isabella en de schilderkunst. Bijdrage tot de Geschiedenis van de XVIIe-eeuwse schilderkunst in de Zuidelijke Nederlanden, dans : Verhandelingen van de koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, letteren en Schone Kunsten van België, Klasse Schone Kunsten, Bruxelles, 1955, n° 9.



1) L'abattage de l'oiseau constitue la première phase. L'archiduchesse est représentée au pied de l'estrade érigée le long du chœur de l'église au moment où elle tire à l'arc. Son altesse a une quinzaine de partenaires. L'archiduc Albert assiste à la solennité.

On remarque une partie de l'« Hof ter arken » (arquebusiers) (à l'extrême gauche).

2) La formation du cortège : (en haut à droite) le défilé des musiciens.

3) Le cortège lui-même comprend 4 carrosses, dont le premier est celui des archiducs et les autres ceux de la suite de la Cour. On remarque l'archiduchesse — un fort beau portrait — dans le cortège triomphal, représentée comme Reine du grand serment Arquebusier, elle porte le collier de gilde autour du cou. Un des participants porte le trophée : l'oiseau sur un bâtonnet. Les carrosses sont précédés par les musiciens et se dirigent vers le grand sablon.

Ils passent devant la maison que Marguerite Gramaye, sœur de l'historiographe des archiducs, a fait construire à l'emplacement d'un ermitage ancien (1606) (3).

Le quartier du Grand Sablon était le quartier réputé de l'aristocratie. Les maisons étaient construites en briques espagnoles.

4) Le cortège se dissout (en bas, à gauche).

A l'horizon on remarque quelques particularités d'intérêt archéologique : le mur de la seconde enceinte de la ville de Bruxelles (entre la porte de Hal et la porte de Namur). Ainsi que la maison : « le roi d'Espagne » encore conservée de nos jours. Bref, différents épisodes d'un même sujet sur une même toile ; cela nous fait songer aux compositions d'époque antérieure. Un livret peu consulté, se trouvant au Séminaire des arts du château, nous révèle ce qui suit :

« ... Le grand Serment des Arbalétriers avoit coutûme de tirer l'Oiseau dressé sur la Tour de la ditte Eglise (N.D. du Sablon). Isabelle, Infante d'Espagne, Duchesse de Brabant, l'ayant abattu en 1615, fut inaugurée Reine dudit Serment. A cette occasion, elle fonda une Procession solem-

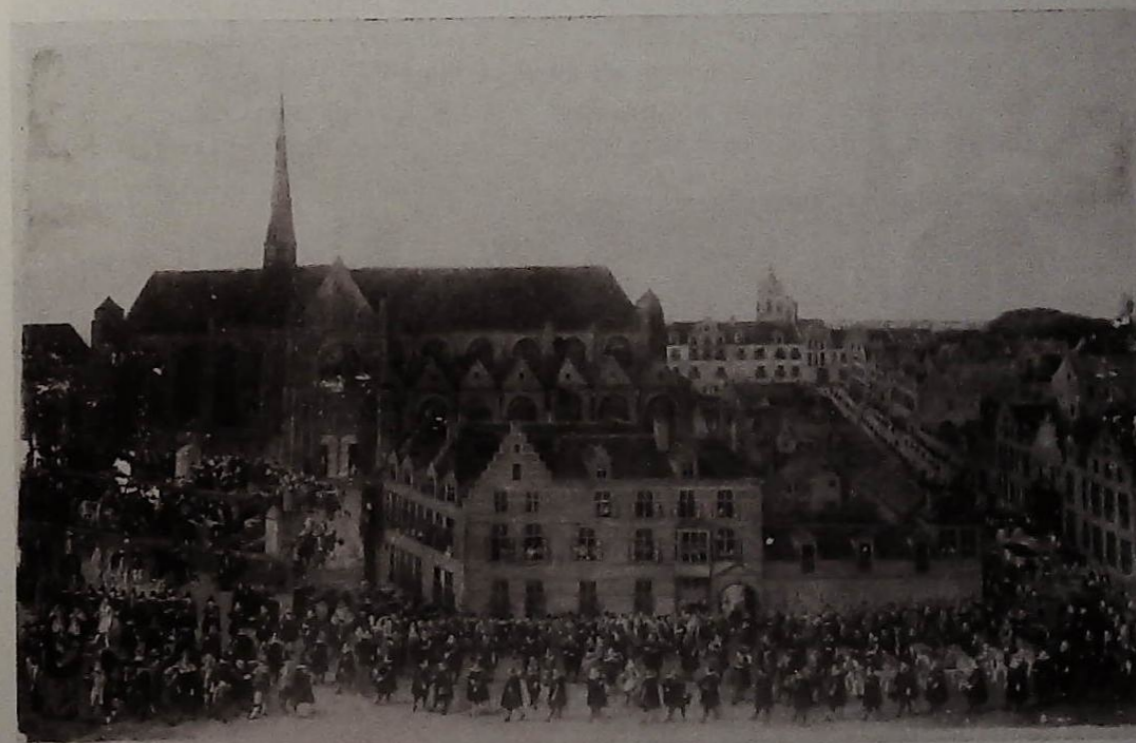
(3) G. DES MAREZ, Guide illustré de Bruxelles, T. I, Les monuments civils et religieux, 1re partie, Monuments civils, Bruxelles 1918, p. 172-173.

nelle la deuxième fête de Pentecôte... » (4).

Que dire de l'auteur de la toile ?... Pendant le traitement de longue durée, on a découvert ni signature, ni initiale sur la toile en question faisant partie d'une série.

Les historiens de l'art du 18e, 19e et 20e siècles sont unanimes à mettre la peinture à l'actif d'A. Sallaert.

Quoiqu'il en soit Sallaert et Van Alsloot furent confrères de la corporation des peintres en 1618. Ce dernier reçut la commande de la part d'Isabelle pour livrer une série de toiles lorsque la duchesse fut promue Reine du grand Serment des Arquebusiers.

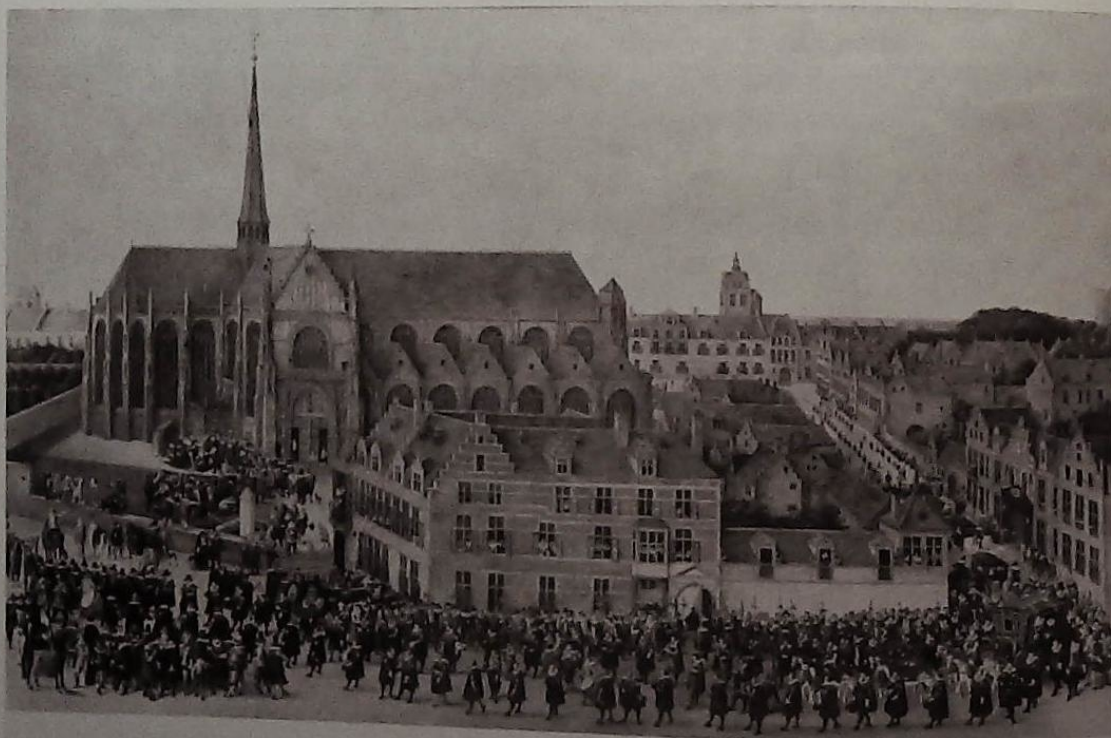


5. Fête des Arbalétriers avant le traitement (17e siècle)

(A.C.L. Bruxelles)

(4) Le Guide fidèle contenant la description de la ville de Bruxelles tant ancienne que moderne, celle de ses huit chefs-mayeries savoir Vilvorde, Grimberghe, Gaesbeeque, Rode, Assche, Merchtem, Campenhout et Capelle, Bruxelles 1761, p. 39.40

Le musée Communal de Bruxelles (Maison du Roi) possède deux répliques de la série ; Le défilé des gildes et des corporations à la Grand' Place, Les musées de Madrid et de Londres conservent les autres. De l'examen des différentes compositions, on put déduire que les artistes précités se sont inspirés l'un de l'autre.



Fête des Arbalétriers après le traitement (17e siècle)

(A.C.L. Bruxelles)

6) ARCHIVES GAASBEEK, L 52.

Marie-Elisabeth par la grâce de Dieu Princesse Royale de Hongrie, de Bohême et des deux Sicilles archiduchesse d'Autriche et Gouvernante Générale des Pays-Bas.

Chers et amez. Rapport nous ayant esté fait de l'avis par vous rendu le 12 septembre 1731. Sur la regime de Jean Van der Linden et voulans bien preferer grace et misericorde a la rigueur de la justice en contemplation de la douloureuse mort et passion que Notre Seigneur Jesus-Christ a souffert sur l'arbre de la Croix le jour du bon vendredy pour la Redemption du genre humain nous avons par avis du Conseil privé de Sa Majesté accordé au Suppliant remission de l'hommeicide y mentionné (1), non obstant que le cas n'est encore suranné, a quoy pour aucuns bons respects nous avons déroyé a l'égard du Suppliant a condition qu'il satisfasse partie interessée et qu'il paye les frais et mises de justice, selon quoy vous auxès (?) a vous regler ; A tant ohers et amez Dieu vous ait en Sa S(ain)te garde,

De Bruxelles le 11 d'Aout 1732.

MARIE ELISABETH

Par ordonnance de son Altèze

J. Le Roy

Aux gens de loy de St Pierre Leeuw.

(1) Nous lisons dans un autre document ce qui suit :

« De ongeschreven verclaeren waerachtigh te wesen ende selver gezien te hebben alsdat Jan Vanderlinden op den 12 Juny lestleden l'savonts omtrent thien uren door Peter Tastenou met het mes in de hand vervolght wordende, heeft geloopt naer de haeghe vanden borgemeesters hof om aldaer eenen stock uyttetrecken ende alsoo desen stock niet en wilde volgen, ende niet bij de handt en hadde tot syne defensie ende om de voors. Tastenou van hem te weeren heeft sich genootsaelect gevonden aen te grijpen het gene zij in deze peryckeuse gesteltenissen konden bij de handt krijgen, tot weleke was eene opschorse van eene aldaer staende ploegh : synde de ongeschreven bezit l'allen tyde dese hunne declaratie te bevestigen Actum Leeuw de 24 augustus 1731. (Die moord had plaats te Lot)

Jacobus Walraevens + Dit is he merck van Nicolaes Willems

A.G., L.52

*Maria Elisabeth par la grace de  
 Dieu Empereur Royal de Hongrie  
 de Bohême et des autres  
 Archiduchesse d'Autriche &c  
 Gouvernante Générale des Pays bas*

*Mon et amez Rapport avoir esté fait de  
 l'avis par vous rendu le 12 Octobre 1732 sur  
 la requeste de Jean Pander L'indien et d'autres lieux  
 plusieurs grace et permission a la rigueur de la  
 justice un contentement de la Cour d'Amoy  
 et d'ailleurs que d'iceux lieux. L'indien a luy  
 fait la lettre de la sœur le jour d'aujourd'hui  
 pour la démission du genre humain pour  
 l'avoir par acte du 10 Juin 1732 de la dite  
 accorde au sujet de permission de l'homme et y  
 mentionné obstant que le cas est en  
 l'année a quoy pour anciens lieux de l'indien  
 avant de l'acte de l'indien a l'indien  
 qui se fait dans partie d'indien et qui se paye  
 les grains et d'indien de justice d'indien quoy  
 aindes a l'indien de l'indien. Etant fait et amez  
 l'indien ait en l'indien de l'indien de l'indien  
 le 12 Avril 1732*

*Maria Elisabeth*  
*Par ordonnance de son Altesse*  
*Le 12 Avril 1732*  
*Le 12 Avril 1732*

6. Document du 18e siècle

(M. Duerinckx, Ruisbroek)

7) COR DE CHASSE, fer et cuivre repoussé. (L. 0,76 m x Ø min. 0,045 m. x Ø max. 0,115 m). Inv. no 752.

Le cor de chasse comprend deux registres avec scènes de chasse et militaires sur l'objet lui-même. Sur la partie étroite on voit un sonneur de trompe dans une contrée vallonnée, aux arbres touffus. A l'arrière-plan, un personnage chassant un cerf galopant.

Sur un registre : un château fortifié avec donjon entouré d'un fossé. Derrière les barricades on voit des combats entre cavaliers et fantassins, des salves d'artillerie. Sur le second registre on remarque un cavalier, l'épée dirigée vers des bêtes de chasse.

Exp. : Lamoral d'Egmond, Zottegem 1963, Gaasbeek, 1968.  
 Litt. : Catalogue Lamoral d'Egmond, 1968, n° 88.



7. Cor de chasse

(M. Duerinckx, Rulsbroek)

8) CRUCHE EN GRES DE RAEREN (\*)

(H. 25 cm). Dernier quart du 16e siècle. Inv. no 839.

Parmi les nombreux objets en grès exposés sur l'armoire de la Salle à manger du château, la collection du Musée possède une cruche dont la matière, la forme et la décoration démontrent une provenance des ateliers de Raeren. Cette pièce fut acquise à la vente des biens de Charle-Albert, qui a eu lieu à Bruxelles en avril 1890 (1).

La cruche, à col cylindrique, est légèrement pansue et munie d'une anse. Elle est couverte d'une glaçure brune. La courbe est décorée d'incisions qu'interrompt une frise en relief représentant des danseurs. La cruche appartient donc à la catégorie des *Bauerntanzkrüge*, qui, avec celle des *Susannenkrüge*, est la plus répandue et la plus intéressante. Les motifs, dont est composée cette frise, remontent aux images de Hans Sebald Beham (Nürnberg 1500 - Frankfort a.d.M. 22-11-1550), aquafortiste et graveur sur bois allemand, le plus connu des *Nürnberger Kleinmeister* (2). Les mêmes frises figurent sur de nombreux vases des ateliers de Raeren conservés entre autres dans les musées d'Anvers, de Bruxelles et de Liège. Elles apparaissent également sur une cruche du Kunstgewerbemuseum à Cologne qui est datée de 1576 et fut faite par le célèbre potier Jan Emens, en activité à Raeren depuis 1566.

En considérant la frise de gauche à droite on distingue onze couples représentés l'un à côté de l'autre et sans aucun rapport entre eux. La musique de deux musiciens invite les membres de la gilde des potiers et les paysans à danser un quadrille. Les paysans sont exubérants et burlesques. On y retrouve même un sujet fréquemment représenté par Hans Sebald Beham : un danseur indisposé au bras de sa partenaire. Le quatrième couple est composé d'un *bastor* en robe longue et coiffé d'une barrette ; sa compagne tient une fleur à la main.

Au dessus de cette scène animée se trouve l'inscription suivante :  
GERHET : DV : MVS : DAPER : BLASEN : SO : DANSEN :  
DEI : BVREN : ALS : WEREN : SI : RASEN FRS : VF SPRICHT  
BASTOR ICH VERDANS DY KAP KOR. Le texte est coupé après le

(\*) Cette notice ainsi que celle concernant le gobelin en argent sont dues à Melle Lieve Baeyens, licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie.

(1) N° 207. Cfr. J. VAN CROMPHOUT et F. VENNEKENS, *Le château de Gaesbeek*, Hekelgem, 1939, p. 94.

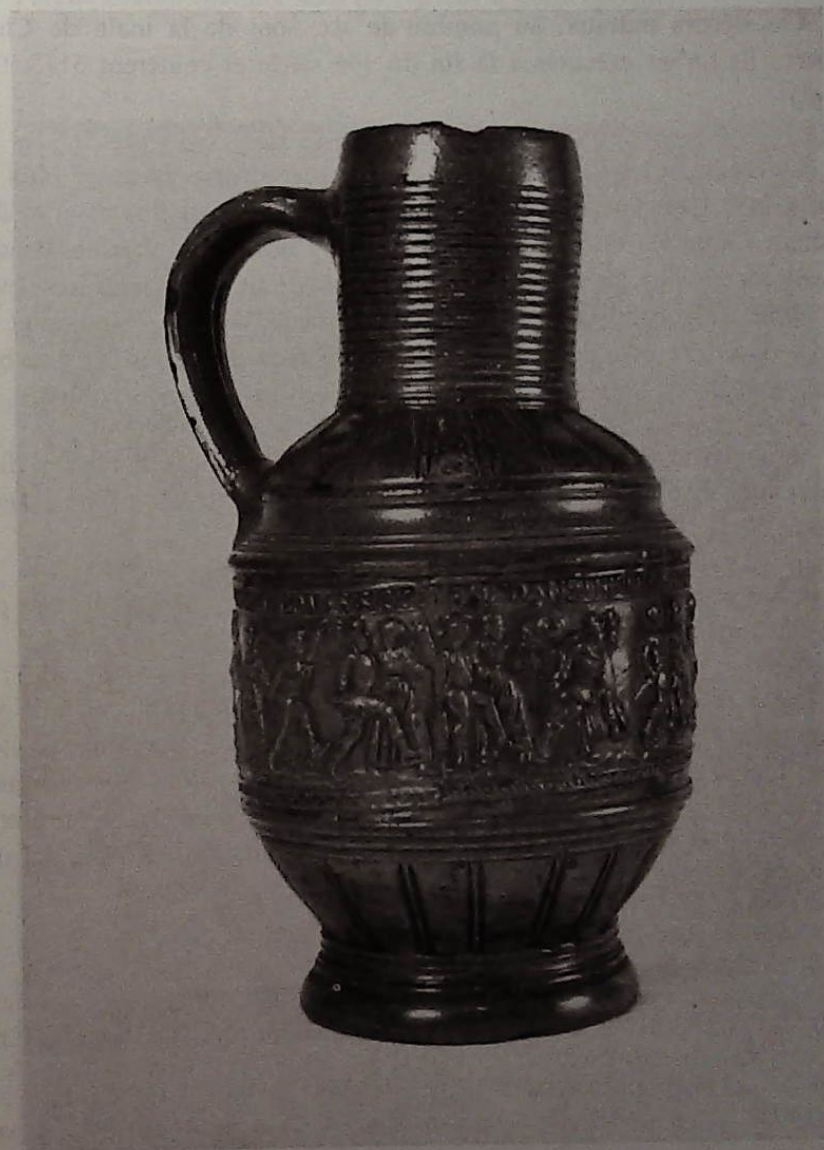
(2) F.W.H. HOLLSTEIN, *German Engravings, Etchings and Woodcuts, ca. 1400-1700*, t. III : *Hans Sebald Beham*, Amsterdam, s.d., p. 94-95, 98-99.

mot KAP et peut être complété par KAP [MIT EN] KOR (KOR = *Auserkorene*). On retrouve ce texte, avec plusieurs variantes, sur de nombreuses *Bauerntanzkrüge* (3). Il peut être interprété comme une exhortation aux musiciens de jouer de toutes leurs forces afin que les paysans dansent comme des furieux. Le *bastor* (= *pastor*) lui aussi prend part à cette joie, et, en dansant avec une amie, il se défroque et perd sa dignité.

La cruche ne porte pas de marques ni d'armoiries permettant de la dater. L'analogie avec des cruches datées, pourvues des mêmes ornements et d'inscriptions semblables, permet de la situer dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, au moment même où Raeren était d'ailleurs devenu un centre important de la production d'objets en grès.

Cette pièce peut être considérée comme un exemple intéressant de la fabrication des grès de Raeren très appréciée aux siècles précédents et remis à l'honneur dans plusieurs musées et collections privées.

(3) H.H. HELLEBRANDT, *Raerener Steinzug*, Aix-la-Chapelle, 1967, p. 103 ;  
J. P. SCHMITZ, *Grès limbourgeois de Raeren. 2<sup>e</sup> lettre*, dans *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XVIII, 1879, p. 451-455.



8. Cruche en grès de Raeren

(M. Duerinckx, Ruisbroek)

## 9) MORALITE DU SOUPER ET DU BANQUET

Inv. no 783 bis.

Ces décors muraux, au nombre de six, sont de la main de Charle Albert ; ils furent exécutés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et coûtèrent 5175,50 fr. or. (1)

Le thème, « La Condamnation du banquet » fut publiée en 1508 par Nicole de la Chesnaye et servit d'inspiration à la série de 9 tapisseries dont il nous en reste 5. Cette suite fut achetée par Charles de Lorraine. Banquet sous la forme d'un personnage élégant au centre de la composition devant une table à laquelle sont également représentées « Gourmandise et Invités ». Derrière et autour des curieux, quelques musiciens ; à gauche à l'arrière plan un dressoir bien garni d'ustensiles à usage culinaire. (2)

A la partie supérieure une frise à grelots et motifs floraux stylisés, ainsi qu'une étroite bordure de bouquets à ruban rouge. Cette frise manque dans la partie latérale et inférieure.

Au dessus des invités : « de souhaits ». La tête grise à droite : portrait de Charle-Albert.

Entre la cheminée et la fenêtre : un autre décor mural, où l'on voit la marquise Jean-Martin Arconati, née Peyrat sous le vœu « Bonne Santé ». Assise près d'elle son père Alphonse Peyrat. Entre les fenêtres, derrière le beau meuble français ce qui se passe à la suite d'abus de nourriture et de boisson. Une femme « Experientia » prescrit : « purge et pillule ». Au des-

(1) A.G. : Reconstruction du château — Livre Charle-Albert p. 1.

(2) M. JARRY : Les tapisseries des origines à nos jours, Paris 1968, p. 85.  
Catalogue : Le musée lorrain, Nancy, s.d. p. 8-9.

G. DOUTREPONT : La condamnation du banquet de Nicole de la Chesnaye, dans « Mémoires de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, 2<sup>e</sup> série, vol. XXVIII 1931.

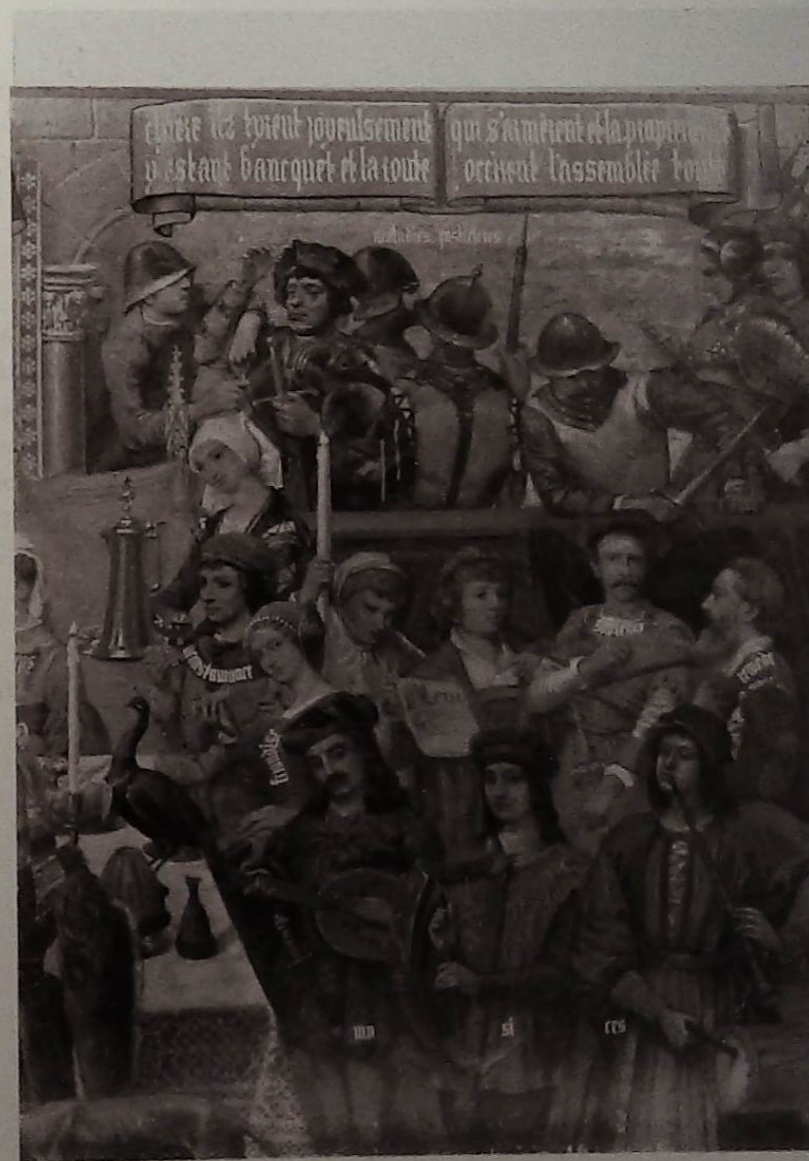
P. MAROT : La « Condamnation du banquet ». La moralité et les tapisseries dans « Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 9<sup>e</sup> série, vol. III (recueil publié à l'occasion du cent cinquantième de la Société 1804-1954), 1954, p. 29-56-311.

J.P. ASSELBERGS, La tapisserie tournaisienne du XVI<sup>e</sup> siècle, Tournai, 1968, p. 9-10.

Hormis cette série, il y a en a encore d'autres connues, d'édition différente : l'une dans la collection de la duchesse « Fernan-Nunez » à Madrid et l'autre d'une collection française privée.

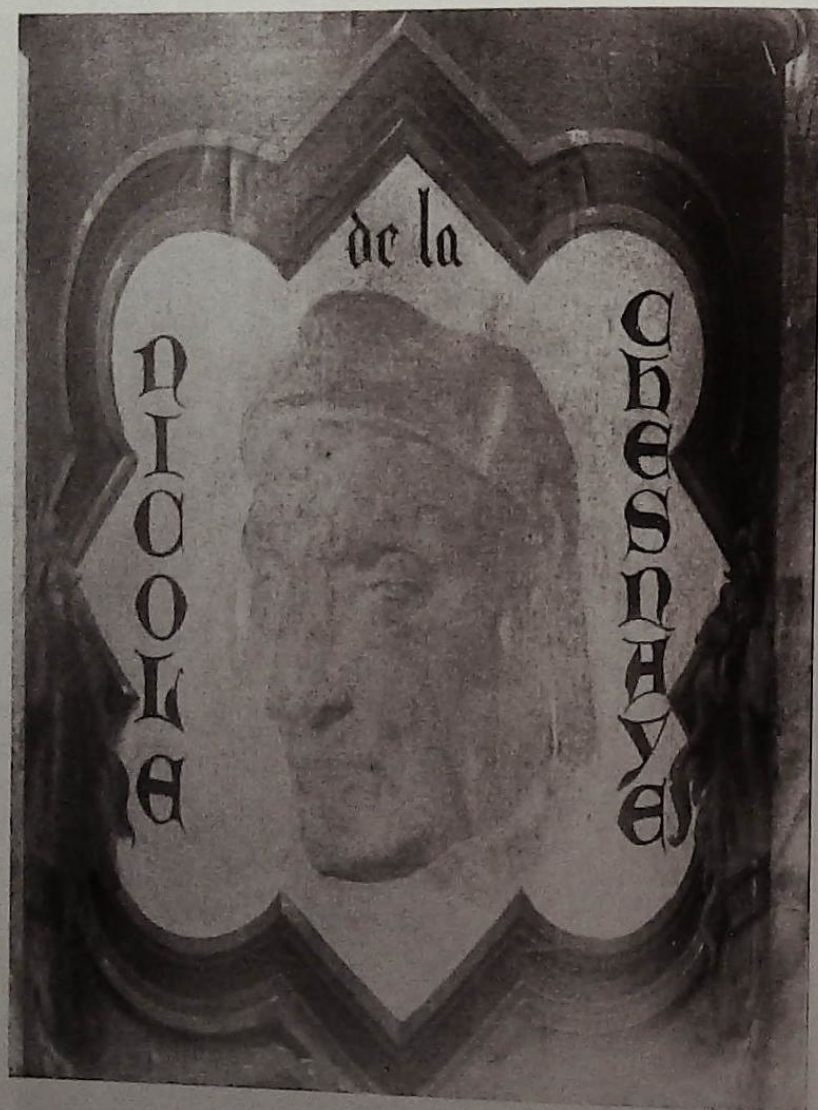
sus de la porte en sortant de la salle à manger une leçon de morale : « Entre disner et souper, il faut ordonner six heures par digestion ».

Pareils décors muraux sont de rigueur à cette époque.



9. Détail du Banquet

(M. Duerinckx, Ruisbroek)



Nicole de la Chesnaye

(M. Duerinckx, Ruisbroek)

10) DEUX ARMOIRES ESPAGNOLES « VARGUENOS » : 16e siècle.

(Armoires, H. 0,615 m x l. 1,04 m x P. 0,415 m).

(Tables, H. 0,86 m x l. 0,55 m x L. 1,17 m). Inv. nos 629-630.

Ces deux armoires se trouvent dans la salle de la galerie. Ce sont des coffrets portatifs, placés sur une table. Derrière l'abattant il y a plusieurs tiroirs à compartiments. Ceux-ci se présentent sous l'aspect d'une façade à plusieurs parties ; consoles, colonnes torsées et volutes en sont les éléments. Le couvercle est décoré de ferronneries.

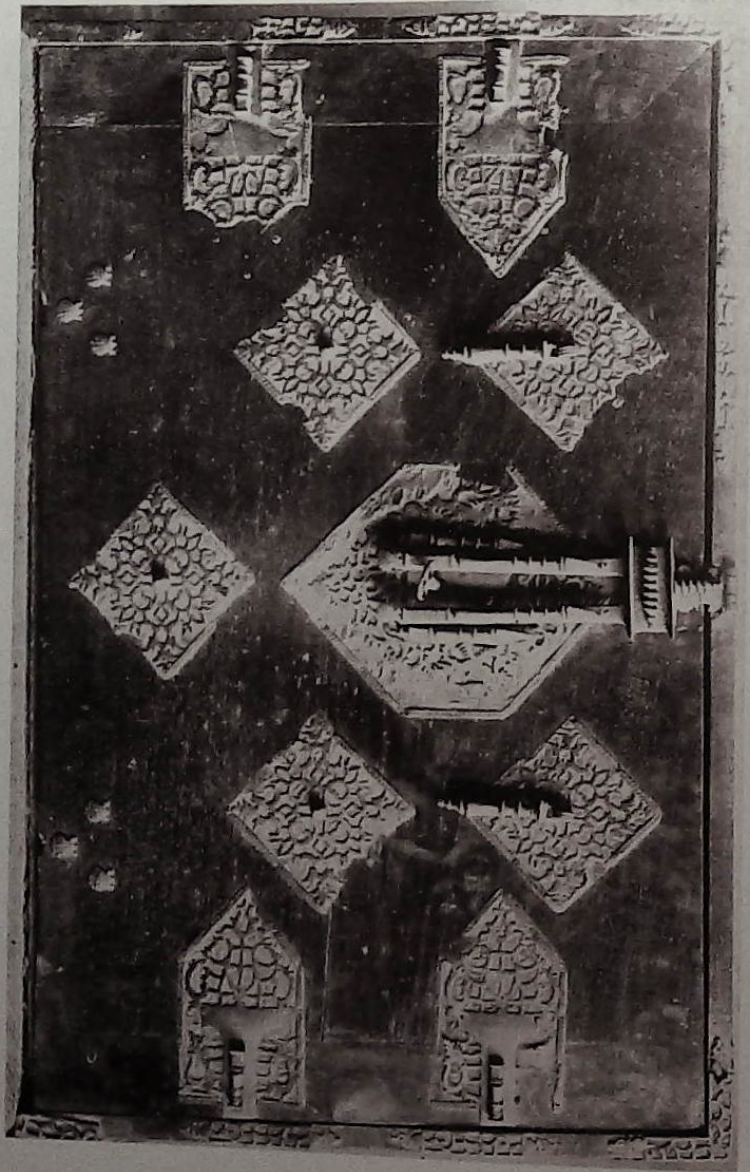
La table repose sur des colonnes cannelées, pourvues de chapiteau et bases doriques. R. Schmidt écrit ce qui suit : « Eine Spanische Spezialität waren die auf einen leichten Tischgestell ruhenden Schreibkabinetten, meist aus nuszholz mit feingeschnitzten durchbrochenen Buchholzfüllungen hergestellt.

Vielfach besitzen sie eingelegte Bandmuster im Maureskenstil, der mit Gotischen und Renaissanceelementen noch lange den phantastischen zg. (plateresken) stil such vermicht zeigt. »

Les meubles en question sont des fabrications de l'Espagne du Nord datant du 16e siècle.

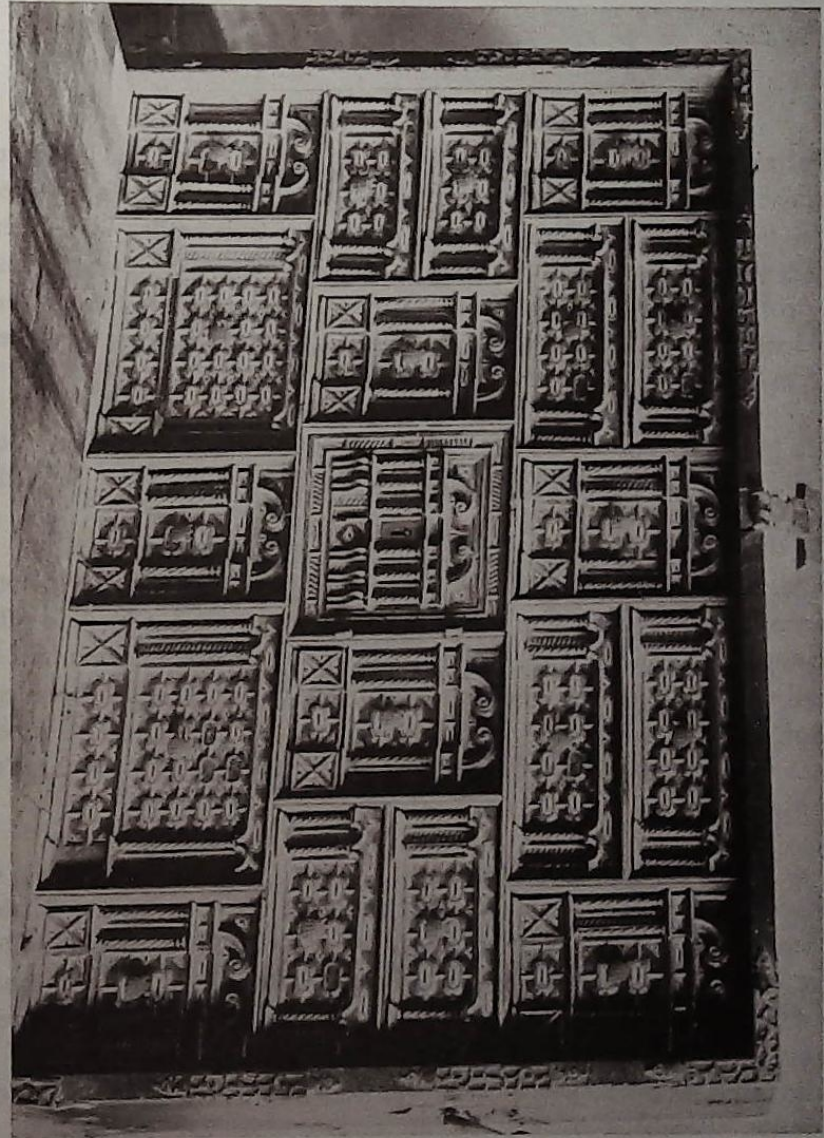
Bibl. : W. EVERS, *Geschiedenis van het meubel*, Utrecht, s.d.

R. SCHMIDT, *Möbel ein handbuck für Sammler und liefhaber*, in *Bibliothek für Kunst und Antiquitätensammler*, band 5, Berlin, 1920.



10. Armoire espagnole « Varguenos » (16e siècle)

(M. Duerinckx, Ruisbroek)



Armoire espagnole « Varguenos » (16e siècle)

(M. Duerinckx, Ruisbroek)



## 11) GOBELET EN ARGENT DE NURENBERG

(H. 8,8 cm ; Ø 8 cm). Inv. no 639. Fin du 17<sup>e</sup> siècle - début du 18<sup>e</sup> siècle.

Parmi les pièces d'argenterie exposées dans la Grande Galerie du château se trouve un petit gobelet en argent repoussé, aux parois incurvées dont les bords s'évasent légèrement, et portée par trois petits pieds sphériques. La paroi est ornée de deux couples de lignes dans la partie supérieure et de trois médaillons séparés par trois guirlandes de fruits suspendues verticalement à un nœud. La pièce est dorée à l'intérieur comme à l'extérieur, à part le fond et les trois médaillons.

La Marquise Arconati-Visconti (1840-1923) a acquis ces pièces d'orfèvrerie à la vente des biens de Charle-Albert, qui a eu lieu à Bruxelles en avril 1890 (1).

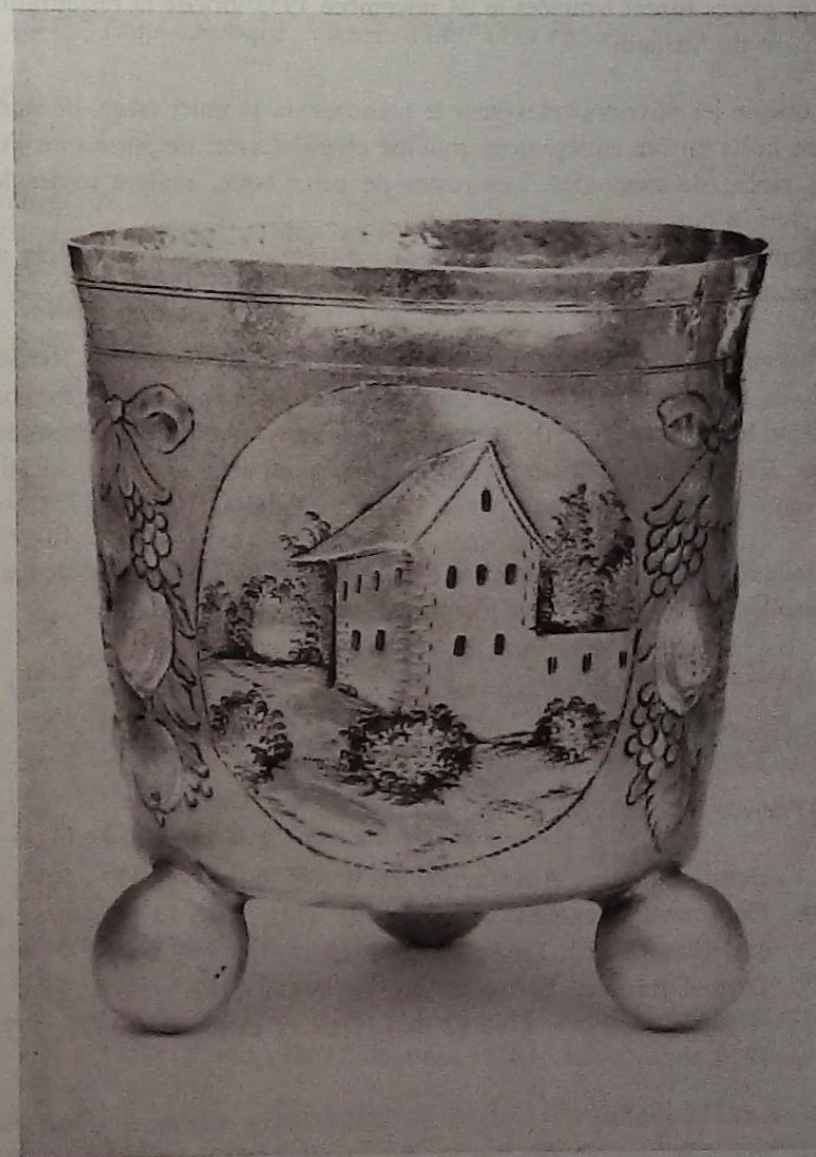
Chaque médaillon représente un paysage différent. Le premier montre une simple maison située à la lisière d'un bois. Le second médaillon offre une composition plus complexe : du bord d'un ruisseau murmurant on aperçoit un petit pont qui mène à une clairière où se trouve un bâtiment, peut-être les ruines d'un château. Le dernier paysage représente une forêt avec un sentier tortueux flanqué à droite d'un petit mur et à gauche d'un pilier assez bas.

Les poinçons frappés en dessous du gobelet sont ceux de la ville de Nürenberg, N majuscule dans un cercle (2), et une fleur à six pétales, appartenant probablement à Wolfgang Rössler (+ 1717 ?), devenu maître orfèvre en 1682 (3). Plusieurs gobelets semblables sur pieds sphériques, ornés de médaillons repoussés et de guirlandes, avec le poinçon de Nürenberg et le même poinçon de maître, sont conservés ; la pièce de la collection de Gaasbæk peut être considérée comme un bel exemple d'orfèvrerie de Nürenberg.

(1) N° 182. Cfr. J. VAN CROMPHOUT et F. VENNEKENS *Le château de Gaasbæk*, Hekelgem, 1939, p. 83.

(2) M. ROSENBERG, *Der goldschmiede Merkzeichen*, 3ième édit., t. III, Frankfurt a.M., 1925, p. 41.

(3) M. ROSENBERG, *Op. cit.*, p. 248-249.



11. Gobelet en argent

(M. Duerinckx, Ruisbroek)

12) MONNAIES D'ARGENT. Poids total 2 kgr 430 gr. Inv. no 1098.

Ces pièces furent trouvées le 24 novembre 1953 lors de la restauration de la cure de Strijtem.

Lorsque les ouvriers enlevèrent le plancher du premier étage, on aperçut une boîte en fer entièrement rouillée et pulvérisée, de sorte que l'on vit les pièces de monnaies. Les restes de cette boîte, malgré toutes les recherches, n'ont jamais été retrouvés.

Monsieur O. Baevegem, qui dirigea l'entreprise communiqua cela au bourgmestre.

Plusieurs années plus tard, le 10 mars 1966, le Conservateur Renson fut mis en possession de 93 pièces de monnaies anciennes, en argent, par Désiré De Wever, receveur de Roosdael — suite à la volonté de Monsieur K. Van Cauwelaert sénateur et Bourgmestre de cette dernière localité (réunissant Strijtem, Lombeek-Notre Dame et Pamel).

Madame J. Lallemand, attachée au Cabinet de Médailles (Bibl. Royale de Bruxelles) s'est chargée de l'identification de cette trouvaille.

En voici le relevé :

#### PAYS-BAS

*Marie-Thérèse.* (1740-1780)

- 1 Demi couronne, Anvers, cfr. de Witte, 1130, 1746.
- 2-18 Couronne, Bruxelles, cfr. de Witte 1141, 1746 (4 ex.), 1765 (5 ex.), 1766 (5 ex.), 1767 (2 ex.), 1775.
- 19-29 Demi-Couronne, Bruxelles, cfr. de Witte, 1142, 1761, 1763, 1765, 1766 (2 ex.), 1767 (2 ex.), 1769, 1777, 1778, 1779.

*François I.* (1755-1765)

- 30-31 Demi-Couronne, Bruxelles, cfr. de Witte 1140, 1758, 1763.

*Joseph II.* (1780-1790)

- 32-37 Couronne, Bruxelles, cfr. de Witte, 1149, 1763, 1785 (4 ex.), 1786.
- 38-39 Demi-couronne, Bruxelles, cfr. de Witte, 1150, 1786, 1789.

#### AUTRICHE

*Joseph II.* (1780-1790)

- 40-42 Demi-couronne, Vienne, 1788, 1789 (2 ex.).

*Léopold II.* (1790-1792)

- 43 Couronne, Gunzburg, 1795.

*François II.*

- 44 Couronne, Vienne, 1795.
- 45-47 Couronne, Kremnitz, 1793 (3 ex.).
- 48 Couronne, Gunzberg, 1795.
- 49-50 Couronne, Milan, 1793, 1794.

#### FRANCE

*Louis XV.* (1715-1774)

- 50-61 Couronne avec lauriers (1 couronne-écusson ou écu). cfr. Hoffman, 50, Paris. 1726 (2 ex.) 1727, Riom, 1727, Troyes 1728, Rennes 1728, 1732, Bordeaux 1731.
- 62-70 Couronne à diadème. Cfr. Hoffman 55, Paris 1758, 1759, Strasbourg 1743, Aix 1747, Pau 1759, Amiens 1760, Toulouse 1767.

La Rochelle 1769.

- 71-73 Couronne à 6 livres, cfr. Hoffman. Pau 1772, Limoges 1773, 1774.

*Louis XVI.* (1774-1793)

- 74-91 Couronne à 6 livres. Cfr. Hoffman. Perpignan 1775, 1790, Limoges 1775, 1784, Pau 1777, 1784, 1786 (2 ex.), 1787, Bayonne 1783, 1788 (2 ex.), Paris 1789.

*Révolution française.* (1792-1793)

- 92-93 Couronne de 6 livres, cfr. Ciani 340. Paris 1793 (2 ex.).

Lit. : J. LALLEMAND, Trouvailles de monnaies de XVIIIe siècle à Strijtem, dans « Revue belge de Numismatique et de sigillographie, Bruxelles, 1955, vol. 101, p. 144-148.



12. Monnaies d'argent

(M. Duerinckx, Ruïsbroek)

13) TAPIS D'ORIENT, 16e siècle. (L. 2,68 m x l. 2,34 m). Inv. no 600.

Ce tapis, qui couvre le parquet du lit de justice (salle de réception) est un « shirvan » du Caucase (région de Bakoe).

Il est tissé et non noué. Une riche tonalité, caractéristique pour les Shirvan se dégage du fond rouge sur lequel se dessinent des appliques aux multiples couleurs (1).

La forme de croix n'a jamais une signification religieuse chez les mohammedans. Le chien stylisé qui s'y répète symbolise l'obéissance et la fidélité.

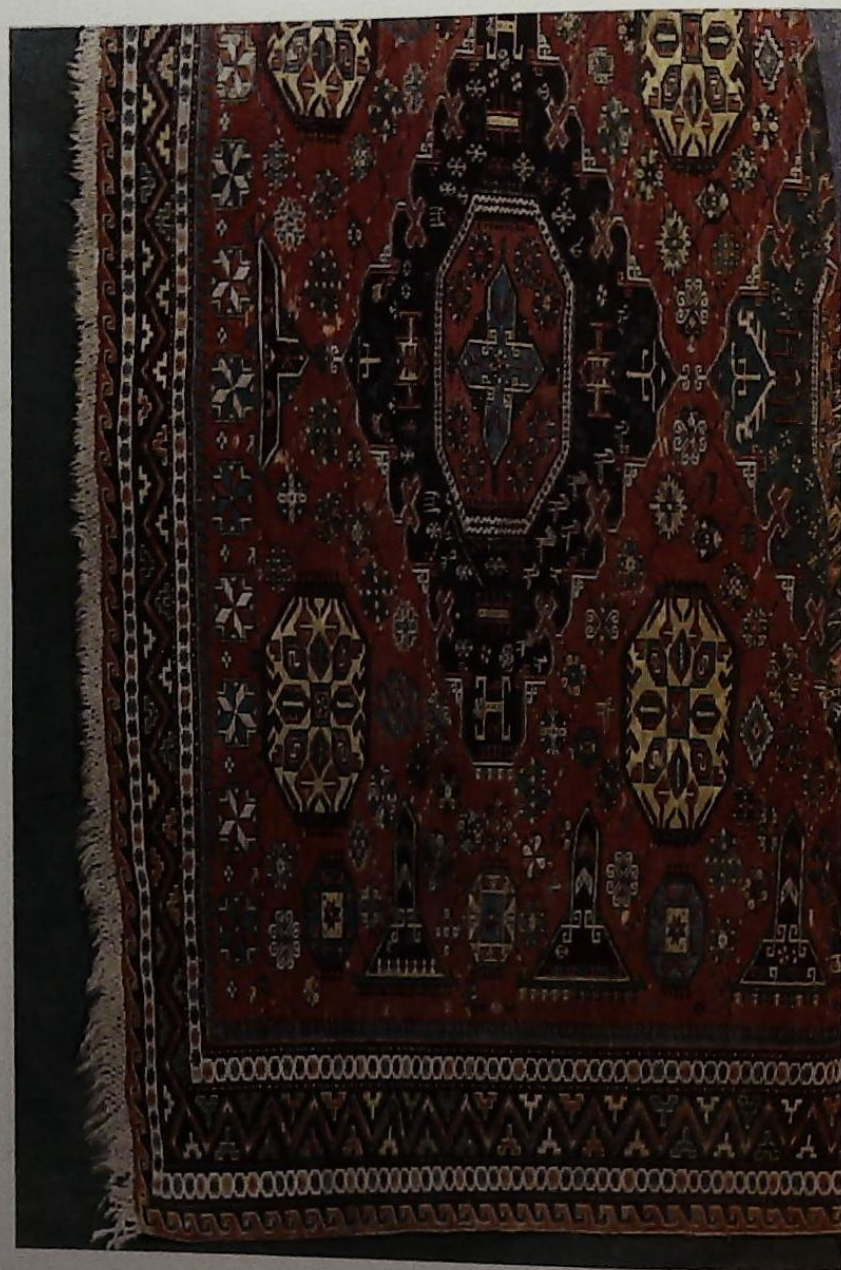
Le bord est à décors géométriques et s'achève en zig-zag, le motif habituel des tapis du Caucase. C'est le symbole des courants d'eaux qui suggèrent l'éternité (2).

Le tapis fut acheté à la vente Valpinçon (3).

Bibl. : (1) PREBEN LICBETRAU : Oosterse tapijten in kleur, Amsterdam, 1967.

(2) J.M. CON : Oosterse tapijten, Bussum 1964, p. 61-62.

(3) J. VAN CROMPHOUT : Le château musée de Gaasbeek, p. 79.



13. Tapis d'Orient (16e siècle)

(M. Duerinckx, Ruisbroek)

14) ADORATION DES ROIS-MAGES. Albâtre (H. 0,35 m x l. 0,27 m).

Inv. No 544.

Le château-musée de Gaasbeek possède un albâtre de Malines, à large cadre peint de noir avec moulure dorée. Cette pièce est datée sur le plan incliné ; An° 1642.

L'albâtre représente l'adoration des Rois-mages ; le sujet se compose de deux parties distinctes : dans le plan inférieur, la scène des Rois-mages ; dans le registre supérieur ; les anges musiciens assis dans les nuées accompagnés de chérubins ; ces puttis ailés tiennent une partition en mains, ou jouent sur des instruments de cuivre ou à cordes. L'orchestre bat son plein au moment où les Rois, vêtus d'habits d'apparats, aidés de pages offrent leurs présents : l'ainé Melchoir offre un calice doré à l'Enfant divin ; ce vieillard à barbe longue a déposé son turban sur la marche de l'estrade ; l'autre Balthazar, homme à la pleine maturité de l'âge présente l'encens tandis que le troisième Gaspar, d'origine Mauresque, tend la myrrhe.

On peut suivre la diagonale de la tête de la Vierge assise vers le roi agenouillé St. Joseph aux regards attendris, se trouve au même plan que les autres visiteurs divins ; des nuées opaques où les angelots musiciens se meuvent sont dans un plan horizontal et parallèles aux derniers personnages cités.

Cette composition pleine d'envergure est de caractère fort italienisant.

Le manteau plein d'allure de la Vierge, vêtue d'une sorte de peplos, tombe en forme de méandres grecques sur le socle de l'estrade ; l'ample manteau de Roi, s'inscrit dans un rythme fort élégant. Ce relief italienisant, ce fragment de retable, issu d'un atelier des Pays-Bas Méridionaux témoigne d'une ingénieuse technique et appartient à la sculpture baroque tempérée, réalisée peu après la disparition du grand maître : Rubens. Cet albâtre offre un caractère fort Quellinien en vogue dans les centres méridionaux de l'époque.



14. Adoration des Rois-mages (17e siècle)

(A.C.L Bruxelles)

15) ARCHIVES GAASBEEK, non inventorié.

Aen ende afschrijf gehouden binnen de vrijheydt van Gaesbeke in de herberge den Molensteen desen 31 december 1788 (1).

Die schep(enen) en bedes(e)t(ers) quotiseren judocus de mesmaker boven I D(agwandt) 50 R(oeden) L(ant) alnoch met 2 B(under)

1. Vincent de Cnop schrijft aen 50 R.W(eyde) dus moet staen in weyde ID: 50R: ende in lant I B: = I R: 50 R:

Carolus van den Driesch leegt 2 D: 60 R hoogt het selve adriaen van Leeuw.

Aen ende afschrijf als voren den 15 febr(uari) 1790

N 3 Nicolaes Cuerens ver groot sigh met 3 D: 80 R: Bos.

N 2 Martinus Cuerens vergroot sigh met 50 R: W: item de Neringe.

N 3 Nu d'Erfg(he)n(aemen) van Bever leegen 2 B: 2 D: 50 R: L: hoogt 't selve Francis van Kerkhoven N 7.

N 3 Leegt L 1 B: 1 D: 60 R: het selve hoogt Joseph Billoy N 6.

N 3 Leegt 2 D: 21 R: het selve hoogt petrus van Tichel N 5.

N 3 Leegt 3 B: 90 R: het selven hoogt antonius Jacquemyns N.P. Ste Mertens.

N 3 Leegt 2 D: 98 R: 1/2: het selve hoogt adriaen hornie N 6.

N 3 Leegt 1 B: 91 R: het selve hoogt peeter Van Droogenbroeck N.P. Ste Mertens.

N 3 Leegt 1 D 73 R het selve hoogt joannes Massagne N.P. Ste Mertens. Carolus Vanbelle N.P. L.: 5 D: 5 R W: 50 R is gequotiseert.

N 8 Paridaens leegt 1 D 98 R: het selve hoogt d'Erfgenaemen J.B. Vanbever N 3.

N 8 Guillam Paridaens leegt L 1 B: 1 D: 50 R: het selve hoogt Martin(u)s Gillis N.P. Ste Quintens.

4 aen den selven Gillis 1 d: 50: L.

Aen ende afschrijf gehouden als voren den 26 januari 1791.

N 8 Leegt 3 D: 50 R: L: hoogt het selve joannes Baptista De Coster N.P. aen desen te volgen.

N 3 Leegt L: 1 D: hoogt het selve Peeter Vanstichel (2).

(1) A.G. Archief Gaesbeek. Aen ende afschrijf Gaesbeek 1782.

Livre servant à la transcription des propriétés afin de dresser les livres au XXmes et aides. C'est un des milliers de documents, qui furent achetés de la paroisse de Gaesbeek en 1969 par le domaine de l'Etat. l'Inventaire en doit encore être fait — De Molensteen est actuellement un café qui se trouve en face de l'église.

(2) P.: St Martin = Paroisse St. Mortens Lennik.

P. St. Quentin = Paroisse St. Kwintens Lennik.

Een ende afschrijff ge-  
 houden binnen de vrijheyt  
 van Gaasbeke in de Herberge  
 van Molensteen desen 31<sup>en</sup> dach  
 1788

Die schijf in bedest quatuordecim pedibus de mensura  
 her bodem 12.50 R. L. alouch met 2 B. L.  
 Van een de loop schrift een 80 R. en dus moet  
 staan in wijde 12.50 R. ende in laet 10.12.50 R.  
 Carolus van den Driessch leegt 2.20.00 R. hoogte  
 het selve adrianc van Leraud

Een ende afschrijff als vooren  
 den 18 febrj 1790

N<sup>o</sup> 3 Nicolaes Luereus vergroot sijn met 32.80 R. bod  
 N<sup>o</sup> 4 martinus Luereus vergroot sijn met 50 R. w  
 item de Neringe

N<sup>o</sup> 5 nu 2 sijn van Berend leegte 2 B. 2 D. 50 R. L.  
 hoogte selve Francis van kerck hoden 17

N<sup>o</sup> 6 leegte 1. D. 00.00 R. het selve hoogte 90  
 sijn billey N<sup>o</sup> 5

N<sup>o</sup> 7 leegte 2. D. 20.00 R. het selve hoogte pretius  
 van Tichel N<sup>o</sup> 5

1. N<sup>o</sup> 8 leegte 2. D. 30.00 R. het selve hoogte autonius  
 jaapmanus N. B. de Meertens

N<sup>o</sup> 9 leegte 2. D. 30.00 R. het selve hoogte adri-  
 an van bouwe N<sup>o</sup> 5

15. Document du 18e siècle

(M. Duerinckx, Ruisbroek)

16) PORTRAIT DE LOUIS-ALEXANDRE SCKOKART, toile

(L. 1,19 m x H. 2,05 m). Inv. no 582.

Louis-Alexandre Scockart était comte de Tirimont, baron de Gaasbeek (1633-1708). Il était membre du Conseil d'Etat aux affaires des Pays-Bas et du Conseil Privé et signataire de la paix de Rijswijk (1696) après la guerre de neuf ans (1).

Son portrait fut peint par François Duchastel ou Duchâtel (Bruxelles 1625 - †France 1694). C'est probablement la toile dont on fait mention au registre AC 63 (archives de Gaasbeek) : « Item le portrait de Monsieur le Comte dernier defund » (sic) (dans la chambre de Fontaine). (2)

Les historiens de l'art le signalent comme étant l'élève de Teniers le jeune ou Jan-Baptiste Vandermeulen (peintre de batailles). Lui-même excelle dans l'art du portrait.

Scockart est représenté assis, en costume d'apparat. Il porte une longue perruque à cheveux bouclés, un ample manteau doublé de bleu et orné de broderies dorées. Des dessous à volants de dentelles sont visibles, le genou gauche laisse voir la jarrettière.

Une tenture de pourpre à l'arrière plan et un socle de fût de colonne à gauche détermine la composition et fait songer aux portraits historiques du 17e siècle.

Cette toile brossée à grosse palette révèle d'un maître doué d'un sens pictural.

(1) F. VENNEKENS, La Seigneurie de Gaasbeek, p. 102 et suiv.

G. RENSON : Schilderijen en sculpturen uit het Staatsdomein van Gaasbeek, die geïdentificeerde personen voorstellen, dans « De Middelaar tussen de Genealogische Navorsers, n<sup>o</sup> 141, mai 1969, XXIV<sup>e</sup> année, p. 183.

(2) A.G., Ac 63. Inventaire fait par moy soussigné notaire admis par le souverain conseil de Brabant résidant à Bruxelles et en présence des tesmoins après dénommez à la réquisition de Sr Thomas.



16. Portrait de Louis-Alexandre Scocart

(A.C.L. Bruxelles)

17) FAIENCE. (L. 0,41 m x l. 0,285 m). Inv. no 208.

Ce plat est une faïence de Moustiers. A la fin du 18e siècle, il y avait douze ateliers à Moustiers. Le dernier four s'éteignit vers 1873.

On connut de 1679 à 1720 des fabrications de Clérissy et le décor était sur fond camaïeu. Les bords sont décorés de têtes grotesques, rinceaux, avec au centre, une scène de chasse ou thèmes mythologiques ou bibliques.

Depuis 1720, la décoration Berain, au style fantaisiste avec arabesques, grotesques est de mode, ensuite la fabrication d'Olérays fut de rigueur.

La faïence de Gaasbeek date de la période 1720-1750. C'est un plat allongé à bords en forme d'accolade et au centre un motif floral.

- Bibl. : G. BOULANGER — L'art de reconnaître les meubles régionnaux, Paris 1966.  
G. DAMVION — La faïence artistique de Moustiers, Lyon, 1919.  
J.GIACOMETTI — La faïence en Europe du Moyen-Age au XVIIIè siècle, s.d., s.l.  
H.J. REYNAUD — Les faïences de Moustiers Genève, 1952.



17. Faïence de Moustiers (18<sup>e</sup> siècle)

(M. Duerinckx, Ruïbroek)

18) LA VIERGE ET L'ENFANT : sculpture en ronde-bosse, réplique d'un bois ancien. (H. 0,79 m.). Inv. no 579.

La sculpture en question orne un départ d'escalier et est représentée debout.

La figurante porte l'Enfant divin dénudé, un globe terrestre, sur le bras gauche tandis que couronnée elle brandit le sceptre (à présent disparu) du bras droit.

Cette sculpture se range parmi les multiples répliques de l'art gothique brabançon avancé.

On retrouve un thème analogue dans une sculpture de pierre d'un sanctuaire avoisinant notamment dans la basilique de Hal, un modèle à format réduit, du même type se retrouve au musée des Croisades à Bouillon (1).

La pièce de Gaasbeek est de facture inférieure ; la draperie est anguleuse, les plis assez conventionnels, certain d'entre-eux se brisent brusquement sur le pied avancé.

(1) Voir : Les musées de Belgique ; Bulletin 1960-61, reproduction de la statue avec légende : La Sainte Vierge (14<sup>e</sup> siècle, école flamande, Malines) ; bois, H. 50 cm.





18. La Vierge et l'Enfant (14e siècle)

(A.C.L. Bruxelles)

IVOIRE A THEME BACHIQUE : première moitié du 17e siècle.

Chambre d'Egmond. (Ø 0,14 m x H. 0,8 m). Inv. no 633.

Le musée possède des ivoires de haute qualité, parmi lesquels nous avons commenté « l'Histoire de Saül » dans série III (1).

Nous croyons pouvoir mettre l'ivoire en question à l'actif de Léonard Kern (2). Cet artiste, né à Fochtenberg en 1588, auteur de la partie sculpturale de l'hôtel de ville de Nürenberg, était issu d'un père sculpteur. Ses productions d'ivoires révèlent fortement l'influence des productions artistiques de bois ou de pierre.

Les putti folâtres ou plutôt ces enfants bachiques sont en grande partie sculptés en ronde-bosse. Ces jeunes figurants se prêtent d'une façon heureuse à la forme circulaire de l'objet. La perspective est bien suggérée par les putti en relief de l'arrière-plan, la plupart endormis par abus de boisson.

Une richesse de mouvement dans ces corps pleines de vie témoigne de l'ingéniosité d'un maître plein de génialité.

Les mouvements giratoires sont propres à l'époque baroque. Dans cette ronde d'enfants les uns sont vus de face, les autres de profil ou vus de dos, ou bien debout, marchant ou agenouillés.

La reproduction ci-jointe nous représente un musicien qui met ses confrères en action à l'aide de son tambourin. La pièce en question est une pièce réussie de l'artisanat des contrées de l'Allemagne.

Pour finir une remarque concernant cet objet. Sur le bord inférieur on voit un « plantago » entre deux enfants dansants bachiques et un bambin endormi. Ce plantago est une sorte de signature pour les œuvres du 17e siècle, aussi bien pour les sculptures monumentales (monuments fuméraires) que pour les travaux d'artisanat. (3)

Bibl. : (1) G. RENSON & M. CASTEELS, Prospections dans les collections du château-musée de Gaasbeek dans « Le Folklore Brabançon », série III 1968, N° 177.

(2) OTTO PELKA, o.c., Berlin 1920.

(3) SUNE SCHELE, dans Kunsthistorisch Tijdschrift, Upsala, 1958-1960.



19. Ivoire à thème bachique (1ere moitié du 17e siècle)

(M Duerinckx, Ruisbroek)

20) LES TROIS JEUNES GENS DANS LA FOURNAISE, albâtre de Nottingham, 15e siècle (H. 0,43 m x L. 0,29 m). Inv. no 546.

C'est peut-être une interprétation des Ecrits anciens : « Nabuchodonosor fit ériger une idôle, que ses esclaves devaient adorer. Par suite d'un refus, d'Ananias, Azarias et Misaël, ceux-ci furent jetés dans la fournaise. Grâce à l'intervention divine, la fournaise atteignit les premiers mais épargna les trois jeunes gens. C'est ainsi que le Saint Esprit a inspiré et fructifié la Vierge, et l'a épargné de toute convoitise sensuelle » (Honorius d'Autun) (1).

Nous ne disposons malheureusement que d'un fragment de retable. L'ensemble nous fournirait les données plus précises et complètes concernant le sujet représenté.

Le relief est relativement bien modelé. Les figurants portent des coiffes arrondies ainsi que le costume de l'époque ; ils portent une espèce de courte pointe avec manches en entonnoir. Leurs visages sont fort expressifs.

Ce fragment de retable, accroché au mur de la salle Arrivabene est polychromé.

(1) Prof. dr. J.J.M. TIMMERS : Symboliek en Iconographie der Christelijke kunst, 138 ill., Roermond-Maaseik, 1947, n° 1007.



20. Les trois jeunes gens dans la fournaise (15e siècle)

(A.C.L. Bruxelles)

Essai  
sur la Statistique Générale  
du Département de la Dyle (2)  
par  
le citoyen Doulcet Pontécoulant,  
Préfet

## SANTE PUBLIQUE

La salubrité ou l'insalubrité d'un pays résulte particulièrement de tout ce qui contribue à modifier l'air qu'on y respire, ainsi la position du lieu, la nature du sol, les eaux superficielles et souterraines, les vents, les bois, les landes, les marais, les bruyères, sont autant des causes naturelles dont l'influence sur la constitution physique des habitans, ne peut-être contestée.

Les recherches sur la santé publique n'étaient à proprement parler que l'étude de la topographie ? Les observations suivantes et celles qui précèdent pourront donc jeter quelques lumières sur le sujet dont il est question dans cet article.

J'ai dit plus haut que la position de ce Département contribuait à rendre sa température jusqu'à un certain point froide et humide.

La nature du sol considérée indépendamment de la terre végétale ne donne généralement par l'analyse que l'oxide de fer jaune, l'alumine, la silice et la chaux ; produits qui ne renferment rien de nuisible pour les corps organiques.

Les rivières, outre quelques particules hétérogènes détachées du sol contiennent ordinairement une médiocre quantité de sulfate et de nitrate de chaux.

Les eaux souterraines sont généralement limpides légères, sans odeur, sans couleur, la plupart même sans aucune saveur. Toutes contiennent beaucoup de gaz acide carbonique et ne diffèrent que par le plus ou moins de sélénite et de terre calcaire dont elles sont chargées.

La qualité de ces eaux tient à leur filtration à travers les bancs de sable sur lesquels porte le sol superficiel.

L'eau de source qui forme le ruisseau nommé Pipperzeype dans le 1er arrondissement a cela de particulier qu'elle est chargée d'une si grande quantité de terre calcaire qu'elle en revet tous les corps qu'elle arrose et sur lesquels cette eau forme des incrustations très variées.

Les Eaux de puits dans les parties basses et surtout dans les prairies qui avoisinent Bruxelles sont désagréables au goût et quelques fois malsaines. On attribue leurs mauvaises qualités au fonds de Tourbe sur lequel ces eaux reposent.

Dans les Eaux de quelques sources on trouve de l'ocre (oxide de fer jaune) en dissolution et l'on a découvert il y a quelques années une source ferrugineuse aux environs de Laeken ; c'est, je crois, tout ce qui existe ou du moins tout ce qu'on connaît d'eaux minérales dans ce Département.

Les vents dominans sont ceux d'Ouest, Nord-Ouest, Nord, Sud et Sud-Ouest. Les deux premiers, apportant avec eux les brumes de la Mer du Nord et des Pays submergés de la Hollande, sont réputés malsains et quelques médecins leur attribuent en grande partie les affections chroniques de la poitrine devenues endémiques dans ce Département depuis un demi-siècle et dont la véritable source est incontestablement dans les changemens subits d'une température où le froid et la chaleur se succèdent dans la même journée et occasionnent avec des transpirations fréquemment arrêtées toutes les maladies qui en dérivent.

C'est ici le lieu de consigner, relativement à la phtysie pulmonaire, l'opinion d'un savant naturaliste de Bruxelles (le Cen. Pollard) : cette maladie, selon lui, se propage par le contact, l'usage qui autorise dans ce pays la vente publique des effets provenant des personnes mortes en état de phtysie, contribue à étendre ses ravages et à multiplier ses victimes. Ce citoyen cite, comme devant être imité, l'exemple de l'Italie et de l'Espagne où l'administration fait brûler indistinctement tous les meubles et les vêtemens qui ont servi à l'usage immédiat d'un individu mort des suites de la phtysie pulmonaire.

Parmi les causes qui tendent à énerver la constitution naturellement forte des habitans du Département de la Dyle on cite pour les hommes l'excès assez général dans toutes les classes de la société des liqueurs fermentées et spiritueuses, et pour les femmes l'abus des liqueurs tièdes et l'inconvenance de leur manière de se vêtir, plus assujettie aux caprices de la mode qu'aux vicissitudes des saisons.

On observe que tous les 5, 6 ou 7 ans ce pays était périodiquement ravagé par une épidémie variolente devenue moins meurtrière depuis quelques années, mais qui coûte encore la vie au quart des individus qu'elle atteint. Si l'expérience du temps, (comme tout porte à le croire) confirme les avantages obtenus par la vaccine, les succès qu'obtient ici cette mémorable découverte, y feront en peu de temps cesser les ravages de la petite vérole.

La dysenterie, dans certaines saisons et dans certaines années, devient épidémique ; elle attaque principalement la classe indigente et emporte beaucoup de vieillards.

On a confirmé dans ce pays cette remarque faite dans beaucoup d'autres que l'automne est la saison où les maladies sont plus fréquentes, sans qu'il s'en suive cependant que la mortalité soit alors plus considérable. Les mois de Pluviôse, Ventôse et Germinal sont ceux où l'on compte un plus grand nombre de décès.

Le terme de la vie ordinaire est ici de 60 à 70 ans et passe souvent 75.

L'abbé Mann suppose qu'année commune, il meurt à Bruxelles un individu sur trente.

#### ETAT DE LA MEDECINE

L'art de guérir est exercé dans ce Département avec peu de succès. Le très petit nombre de médecins éclairés qui s'y trouvent se plaignent de la nécessité où sont les élèves d'aller puiser dans les écoles étrangères les connaissances dont il serait à désirer qu'ils pussent trouver les sources autour d'eux, et regardent l'établissement d'une école spéciale de médecine à Bruxelles, comme le seul moyen de tirer cette science de l'état de dégradation où elle languit.

La chirurgie dont il est plus facile de soumettre les travaux au jugement de l'expérience semble être encore plus reculée que la médecine : le défaut d'études anatomiques, la théorie des livres substituée à la pratique des opérations, l'asservissement à l'ancienne routine, telles sont les entraves qui s'opposent aux progrès d'un art ou les demi connaissances sont plus funestes peut-être que l'ignorance absolue.

Au nombre des moyens qui concourent avec le plus de succès à écarter de ce pays la pluspart des maladies cutanées qui affligent ailleurs la classe indigente, la propreté est sans contredit le plus efficace. C'est une des qualités distinctives des habitants de cette contrée, sans avoir chez eux les inconvénients de la recherche minutieuse des hollandais leurs voisins. En général les villes et les communes rurales offrent avec les dehors de l'aisance ceux de la propreté dont l'influence sur la santé du peuple n'est pas appréciée comme elle devrait l'être.

#### POPULATION

La population du Département de la Dyle suivant le dernier recensement du mois de fructidor an 8 est de 363.612 individus répartis dans la proportion suivante.

Dans le 1er arrondissement (de Bruxelles) : 176.078.

Dans le 2e arrondissement (de Louvain) : 111.222.

Dans le 3e arrondissement (de Nivelles) : 76.312. (1)

Je crois être certain qu'il y a dans ce calcul une erreur en moins considérable. J'espère le rectifier dans le nouveau recensement dont je m'occupe, ou j'aurai pour bases des données moins incertaines que celles dont j'ai été contraint de faire usage dans mon premier travail.

Je reproduirai ici (pour prouver que la population de ce Département n'a souffert depuis 1786 aucune diminution sensible) les observations dont j'ai fait usage dans un mémoire que j'ai présenté l'année dernière sur cette partie de l'administration.

En tout pays où l'on peut supposer que la Guerre et les événements politiques ont eu sur la population une influence sensible c'est principalement dans les villes que la destruction a dû laisser les traces les plus profondes et les plus faciles à observer. J'ai donc comparé sur ce principe la population des principales villes de ce département aux deux époques de 1786 et de l'an 8 de la République, ce qui m'a donné pour résultat le tableau suivant.

#### RECENSEMENT

	de 1786	de l'an 8.
Bruxelles	80.000	66.297
Louvain	20.662	18.587
Nivelles	6.380	6.537
Tirlemont	6.269	7.788
Diest	5.409	5.653
Wavre	3.984	4.772
Hall	3.574	3.746
Aerschot	3.049	2.301
Vilvorde	2.332	2.682
Jodoigne	2.242	2.012

(1) En faisant repasser les calculs élémentaires du recensement de l'an 8 j'ai eu occasion de rectifier les fautes assez nombreuses qui s'y étaient glissées, et les résultats dont je fais usage dans cet article et dans le tableau de population annexé à ce mémoire sont les seuls auxquels on doit s'arrêter.

Maintenant en comparant ces deux états il se trouve que la population des dix principales communes prises collectivement était à la fin de l'an 8 de 13.526 individus plus faible qu'en 1786. Mais si l'on observe que cette différence porte presque en totalité sur les deux villes de Bruxelles et de Louvain d'où la guerre et la révolution en éloignant les nombreux agents du Gouvernement autrichien, en amenant la suppression d'une université de 4.000 étudiants doivent nécessairement avoir fait sortir un nombre d'étrangers au moins égal à celui qui exprime le déficit actuel de la population des grandes communes, on pourra conclure avec certitude que la population générale de ce Département, que le recensement de 1786 portait (par un calcul que je crois un peu élevé) à 390.524, n'a pas sensiblement varié depuis cette époque et que si l'on peut compter sur l'exactitude du travail fait par le Gouvernement autrichien, il suffit pour connaître exactement la population actuelle d'ôter de ce nombre 390.524 celui de 15.778 dont la population de Bruxelles et de Louvain est diminuée; le reste 374.746 approche je crois très près de la vérité.

Le montant de la contribution personnelle en principal pour l'an 10 est de 483.950 francs. La cote commune de chaque individu contribuable au nombre de 57.600 est de 8 F. 40 cent. La quantité des patentes prises dans la même année est de 12.615.

#### *RAPPORT DE LA POPULATION A LA SUPERFICIE DU TERRITOIRE*

Ce pays en même temps l'un des plus peuplés et des mieux cultivés de l'Europe confirme cette vérité que la population est partout en raison des progrès de l'agriculture.

En distribuant sur une surface de 184 lieues carrées ou plus exactement de 32, 298,459 ares, une population qui ne peut-être évaluée au dessous de 370 mille âmes on trouve pour chaque lieue carrée un peu plus de 2.000 habitants, et divisant ensuite cette surface de 32,298,459 ares carrées par 370 mille, nombre des habitants, le quotient 85 ares 33 centiares, exprime le rapport particulier entre le territoire et l'individu.

#### *RAPPORT DE LA POPULATION DES VILLES A CELLE DES CAMPAGNES*

Le rapport de la population des villes (et nous avons entendu par villes toutes les communes au dessus de 2.000 âmes) est à celle de la campagne dans ce Département comme 1 est à 3<sup>12</sup>/59<sup>ème</sup>.

Je m'occupe en ce moment d'un travail sur la population, où les faits dégagés de toute idée systématique, de toutes ces approximations souvent très éloignées du vrai, donneront j'espère un résultat incontestable. Néanmoins comme on ne peut avoir trop de données sur cet objet, je joins à la fin de ce mémoire sous le tableau n° 1 un état comparatif des recensements faits en 1786 et en l'an 8, en observant que la population s'y trouve certainement portée trop haut dans le 1er et trop bas dans le second.

## CHAPITRE 2 AGRICULTURE Section 1ère

### *FORME ET MATIERE DU SOL*

Le Département de la Dyle occupant le milieu entre les prolongements élevés de l'ancienne forêt des Ardennes et les atterrissements de la cidevant Flandres participe du sol de toutes les deux : la ligne de démarcation entre les plaines et le terrain montagneux passe au travers de la ville de Bruxelles ; tout le quartier du *Parc* faisait autrefois partie de la forêt de Soignes dont la lisière se trouve à présent reculée à une petite demi-lieue de la ville.

En partageant la surface de ce Département en plusieurs triangles, ayant Bruxelles pour sommet et la frontière départementale pour base, on trouve que l'espace compris entre les points *Est* et *N.N.E.* est presque entièrement en petites plaines de la culture la plus riche et la plus variée.

Du *N.N.E.* au *N.E.* quelques parties de terre cultivées en s'approchant du sommet du triangle, le reste peu considérable, en bruyère, marais et hauteurs couvertes en pins.

Du *Nord-Est* au *Nord*, un pays plat coupé par petites plaines bordées d'arbres, entremêlé de prairies et du *Nord* à l'*Ouest* le pays est plus découvert, les plaines sont plus grandes, les prairies d'une moindre étendue.

De l'*Ouest* au *Sud* ce terrain a plus de mouvement et offre successivement des collines, des vallons, des plaines et des coteaux où la culture étale toutes ses richesses.

Du *Sud* à l'*Est* le sol s'élève et devient montueux ; il se partage en champs, en collines labourées, en prairies et en bois : à mesure qu'on

s'approche de la frontière des Départements de l'Ourthe et de Sambre-Meuse, la nature du terrain indique la présence de minéraux dont ces Départements abondent.

Le sol du Département de la Dyle dont le sable forme la base se compose en général du mélange des terres suivantes :

- 1° Le terreau ou terre noire.
- 2° Les terres franches.
- 3° Le sable.
- 4° L'argile ou terre glaise.
- 5° La terre calcaire ou craie.
- 6° Le tuf.
- 7° La tourbe.

L'abbé Mann dans l'ouvrage duquel j'ai puisé des observations très intéressantes sur l'objet de ce chapitre assure qu'après le sable la terre calcaire est celle qui domine le plus communément dans le mélange qui constitue le sol que je décris. Il en donne pour preuve que presque toutes les espèces de terres prises aux environs de Bruxelles dans un diamètre de 10 ou 12 lieues (ce qui embrasse à peu près la totalité de ce Département) fermentent avec les acides et donnent plus ou moins de chaux en les calcinant.

L'auteur de l'oryctographie de Bruxelles le C. Burtin soutient au contraire que l'argile est après le sable la terre essentiellement dominante dans la matière du sol dont il est question.

Le terreau naturel se trouve pour l'ordinaire dans les prairies (où il se forme de la fiente des nombreux bestiaux qui y paissent, combinée avec les fermentations végétales) et dans les vallons où les ruisseaux et les étangs produisent des effets à peu près semblables : il a depuis un jusqu'à deux pieds et plus d'épaisseur.

On ne trouve nulle part à la surface de la terre dans toute l'étendue de ce Département ni l'argile, ni la craie, ni la terre franche pure et sans mélange. Le sable pur ne s'y rencontre suivant l'auteur que j'ai cité plus haut, qu'aux environs de l'ancien prieuré des Sept fontaines.

Sur les coteaux, la terre franche est mêlée avec plus de terre calcaire et moins d'argile que sur les plaines élevées ; aussi ces dernières sont-elles généralement moins fertiles.

La partie du sol à l'Ouest de la Senne est en général d'une couleur brune, tirant d'autant plus sur le noir qu'elle s'approche des riches plaines de la Flandres, tandis qu'à l'Est de la même rivière la couleur du sol s'éclaircit par un mélange de craie plus remarquable.

A mesure que l'on s'élève vers les hauteurs N.E. du Département, la même observation devient plus sensible.

Les premières hauteurs qui formaient probablement autrefois le rivage de la mer sont formées d'une couche argileuse sur une couche calcaire.

Ces deux couches réunies ont ensemble deux à trois mètres de profondeur et reposent sur un banc de sable très épais qui se trouve également dans la matière primitive des plaines.

Sous le sol des coteaux qui bordent la *Senne* aux environs de Bruxelles, on trouve presque partout à 3 ou 4 pieds de profondeur de grands amas de sable entremêlé de débris de coquillages.

#### TERRITOIRE PRIMITIF DES PLAINES

Après qu'on a passé la couche de terre végétale qui couvre la surface des plaines, on trouve un vaste banc de sable mêlé de débris de coquilles lequel a depuis 50 jusque 80 pieds d'épaisseur ; au-dessous de ce banc on trouve une première couche de pierres ou concrétions sabloneuses ; sous cette couche un second banc de sable de 3 à 4 pieds d'épaisseur, ensuite une seconde couche de pierres sabloneuses infiniment plus dures que les premières, enfin un 3<sup>e</sup> banc de sable et au-dessous une 3<sup>e</sup> couche de pierres de même espèce et moins dures que celles du milieu.

Jusqu'ici, on n'a pas creusé plus bas.

A plus ou moins de profondeur sous le sol d'argile mêlé de sable des plaines élevées entre Bruxelles et Louvain, on trouve un banc de sable de diverses couleurs au-dessous duquel se forment ces concrétions sabloneuses devenues un article d'exportation très important, comme j'aurai occasion de le dire ailleurs.

La tourbe plus ou moins épaisse se trouve presque à la surface dans quelques lieux bas, et surtout le long des ruisseaux, elle est ligneuse à l'ouest du vallon de Bruxelles et herbacée dans la partie opposée.

Les tourbières les plus considérables se trouvent sur les deux rives de la petite rivière appelée la Woluwé depuis sa source près de Boisfort

jusqu'au lieu où elle se jette dans la Senne. La tourbe est placée pour l'ordinaire entre deux couches d'argile de 3 jusqu'à 8 pieds d'épaisseur. Depuis quelques années, la rareté du bois et l'augmentation du prix de la houille dans ce Département ont donné plus d'importance et d'activité aux travaux des tourbières.

La recherche de cette terre combustible beaucoup plus commune qu'on ne le croit généralement, doit être d'autant plus encouragée, qu'on parvient, non seulement à neutraliser l'odeur fétide qu'elle exhale dans la combustion, mais à la substituer en toute occasion aux charbons et aux bois dans les arts et dans les fabriques.

Sa cendre est reconnue pour un des meilleurs engrais, principalement pour les prairies trop humides.

## Section 2

### DE LA CULTURE EN GENERAL

De temps immémorial, l'art de cultiver la terre est en honneur dans ces fertiles contrées. Le reste de l'Europe s'occupait encore des premiers essais du labourage que les Belges possédaient déjà et mettaient en pratique les grands secrets de l'agriculture et qu'ils élevaient sur cette base les fondements d'une indestructible prospérité.

Les riches manufactures de Louvain ont été détruites, la politique a ruiné le commerce florissant d'Anvers, des guerres terribles ont ensanglanté sans interruption les champs de la Belgique, sans que ces désastres aient arrêté les progrès toujours croissants de l'agriculture. Le nombre des habitants a diminué dans les villes et s'est constamment accru dans les campagnes où il surpasse de beaucoup aujourd'hui celui que l'on y comptait, même dans l'âge d'or de ces provinces, c'est-à-dire au temps où elles étaient gouvernées par les princes de la maison de Bourgogne.

Après le Département de l'Escaut et la partie du Département du Nord qui s'étend sur les rives de la Lys, il n'est, je crois, aucune portion du territoire européen qui puisse être comparé au Département de la Dyle pour la fécondité du sol et la perfection où l'art a porté la culture des terres.

Sur quelque point que se porte la vue, partout on découvre des champs couverts des plus riches moissons, de prairies fertiles, des fermes propres et commodes, tantôt isolées au centre de leur exploitation, tantôt

rassemblées en hameaux, en villages dont les nombreux habitants annoncent par un extérieur de santé, de propreté sur leurs personnes et dans leurs maisons, qu'ils partagent l'abondance qu'ils répandent autour d'eux.

Les fermes, si l'on excepte celles du Pays Wallon sont généralement d'une étendue médiocre et je persiste à croire que cette division des propriétés est une des causes de la prospérité territoriale de ce Département.

Sans revenir sur une question que j'ai précédemment débattue dans un mémoire soumis au Ministre de l'Intérieur, j'observe avec l'auteur anglais de « L'Essai sur les Pays-Bas » Monsieur Schaw, que dans une petite ferme, chaque partie immédiatement soumise à la surveillance du maître reçoit le genre de culture qui lui est propre, que les bras du fermier et de ses enfants pouvant suffire aux travaux journaliers, il n'est pas obligé d'avoir recours à des laboureurs à gage qui, sans intérêt à la récolte, n'en doivent prendre aucun à la culture. Mais comme dans toutes les discussions, les raisonnements tirent leur plus grande force des faits qui les appuient, je citerai les prodigieux avantages qu'a retiré la Flandre de l'adoption du système que je défends. Ces avantages frappèrent les provinces voisines avec tant d'évidence que les états de Hainaut, en 1760, limitèrent l'étendue des fermes par une Loy qui ne permit plus qu'elles excédassent 150 acres de terre labourable. 20 ans après la publication de cette Loy, le Gouvernement en avait déjà reconnu les effets salutaires ; la culture s'était perfectionnée, la plus grande partie des jachères avait disparu, la population était augmentée et l'on comptait même dans cette province un plus grand nombre de villages.

L'exemple donné par la Flandre, suivi par le Hainaut était sur le point de l'être dans les provinces de Brabant et de Namur dont les Etats s'occupaient de la rédaction d'une Loy tendant à limiter l'étendue des fermes, lorsque les premiers symptômes des troubles qui éclatèrent dans la Belgique, en 1788, vint les distraire de ce travail.

Je ne puis me dispenser de citer une seconde fois, comme preuve sans réplique des avantages résultant de la division des terres, le phénomène que cette méthode a opéré dans le pays de Waes, l'orgueil de la Flandre en fait de population et d'agriculture ; ce canton du Département de l'Escaut, situé le long de la rive septentrionale de cette rivière au-dessous de la ville de Gand, fut autrefois un sujet de guerres interminables entre les comtes de Flandre et de Hollande. Le Prince de Parme y fit creuser un canal dans le même temps où il entreprit le siège d'Anvers.



A cette époque cependant, cette portion de la Flandres était couverte de bruyères et ce sol ingrat semblait refuser tout espoir de le fertiliser ; mais ce terrain, par une suite heureuse de circonstances, se trouvant après un demi siècle divisé en petits héritages dont la plus part n'excédant pas 20 acres, il résulta de ce partage de l'industrie et de l'émulation des propriétaires que dans un espace de peu d'années le petit pays de Waes, cultivé à la pioche comme un jardin, fumé avec un art ignoré partout ailleurs, devint la portion la plus féconde du territoire le plus fécond de l'Europe et récompensa les soins du cultivateur par l'abondance extrême et par la variété des productions qu'on y récolte deux fois par an.

### SECTION 3

#### CULTURE DES PLAINES

Pour donner une idée générale de l'assolement des terres dans ce Département et de la proportion, quant à l'étendue des prairies naturelles et artificielles avec les terres en labour, je prendrai pour exemple les fermes d'une grandeur moyenne c'est-à-dire de 40 bonniers (ou 100 arpens) elles sont généralement assolées dans la proportion suivante, 6 bonniers en prairies naturelles, 4 en prairies artificielles et 30 en terres ensemencées, soit en froment, seigle, méteil, colsal, avoine, escourgeon, féveroles, pois, vesces ou navets.

Si l'on excepte quelques cantons du Pays Wallon aux environs de Nivelles, Jauche et Jodoigne, où les fermes sont d'une très grande étendue, dans tout le reste du Département les terres labourables sont constamment en rapport, et s'il arrive qu'on en laisse en jachère quelques parties, le repos du moins n'est jamais absolu, car la terre qui aura porté de l'avoine sera labourée avant et après l'hiver. Le 3<sup>ème</sup> labour se fera en floréal et la terre sera alors ensemencée en féveroles. Celles-ci récoltées, on fume de nouveau le même champ que l'on ensemence en seigle ou en froment et si pendant son état de jachère le même terrain a été fumé et labouré plusieurs fois, l'année suivante apporte régulièrement un double produit. Il n'est pas rare qu'un journal (31 ares 44 m.c.) de terre ainsi soigné ait produit 18 rasières (88 décalitres) pour une dont il était ensemencé.

#### RAPPORT DE LA SEMENCE AU PRODUIT

Il faut quatre rasières (la rasière du poids de cent livres, 49 kilogrammes) pour ensemencer en froment un bonnier qui équivaut à  $39/10$  arpens de Paris (1 hect. 68 arès) le produit lorsque la récolte est com-

plète est de 36 à 40 rasières (136 à 155 décalitres) et peut s'élever jusqu'à 60 (194 décalitres environ).

Il faut également 4 rasières (19 décalitres) de seigle pour ensemencer un bonnier (1 hect. 25 ares) mais la rasière alors ne pèse que 90 livres : le produit complet du bonnier de seigle est de 36, 37 jusqu'à 40 rasières. Je dois observer ici en faveur de l'opinion que j'ai constamment soutenue de *l'avantage de la culture en petit sur les trop grandes fermes*, que les petits cultivateurs dans ce Département qui cultivent par journal ou demi-journal obtiennent souvent un produit de 15 pour un, c'est-à-dire un tiers de plus que les fermiers chargés de grandes exploitations. Dans les années favorables les tiges de froment ont de 6 à 7 pieds de hauteur et un seul épis de froment rouge renferme quelques fois jusqu'à 70 graines.

#### NOMBRE DE BÉTAIL

Je ne saurais encore déterminer avec quelque précision le nombre des chevaux du gros et menu bétail que ce Département renferme. Ce recensement trouvera sa place dans les tableaux de statistiques dont la formation est ordonnée par le Ministre de l'Intérieur et pour lesquels je rassemble en ce moment les matériaux indispensables.

Comme première donnée sur cet objet j'observe que dans les grandes fermes de 70 à 100 bonniers (88 à 125 hectares) on compte ordinairement 10 ou 12 chevaux de labour : 16 ou 18 vaches à lait ; 10 ou 12 bœufs ou génisses. Le nombre des cochons varie beaucoup.

#### CULTURE

On cultive les plaines suivant la nature et l'exposition du sol, en froment, seigle, orge, avoine, lin ou colsat.

Le froment se cultive dans tous les cantons excepté celui de Montaigu.

Le seigle est exclu des seuls cantons de Jodoigne, Jauche et Grez. Le houblon ne se cultive comme objet de commerce que dans les cantons d'Assche, Merchtem, Londerzeel et Sempst.

La culture du lin se borne aux cantons d'Assche, Merchtem, Londerzeel, Sempst, Grimberghen, Vilvorde et Campenhout.

Le chanvre abonde aux cantons d'Aerschot, Sempst et Boutersem.

Le colsat dans ceux de Haegt, Hall, Anderlecht, Grimberghen, Vilvorde, Campenhout, Herent, Boutersem, Uccle, Woluwé-St-Etienne, Tervueren, Overyssque et Léau.

Le pavot dans les seuls cantons de Sempst et Grimberghen.

Les seules racines que l'on cultive en grand sont les navets et les pommes de terre.

La fertilité des prairies particulièrement de celles qui bordent la Senne est inépuisable. Elles donnent deux récoltes par année et sont en tout temps de la plus belle verdure.

L'herbe en est bonne et aussi fine qu'on puisse l'attendre de la richesse du terrain.

#### PRIX DES TERRES

Le prix ainsi que le loyer des terres varie considérablement d'un canton à l'autre, sans qu'on puisse dire néanmoins que la différence dans leur prix soit une mesure certaine de leur valeur.

Les terres dans la Campine et dans le Pays Wallon sont généralement moins chères que dans le reste du Département par la seule raison que l'agriculture y est moins perfectionnée, car si l'on excepte quelques parties infertiles aux environs d'Aerschot, de Diest et de Montaigu, la nature du sol dans la Campine, surtout dans le Pays Wallon, n'est pas inférieure à ce qu'elle est dans les cantons les plus favorisés.

De ce nombre sont ceux d'Anderlecht, de Vilvorde, de Grimberghen, d'Assche, de Hall, de Sempst, de Tervueren, de Hougaerde, de Jodoigne et de Perwez, les terres à labour y valent de 2 à 3.000 francs le bonnier (1 hectare 25 ares) et s'y louent de 60 à 80 francs.

Dans les cantons de second ordre tels que Tubize, Genappe, Uccle, Mellery, Wavre, Grez, Léau, Glabbeek, Herent, Londerzeel, les terres valent communément de 1.500 à 2.000 francs le bonnier et se louent de 40 à 60 francs. On peut donc évaluer à 2.000 francs le prix moyen du bonnier de terre dans le Département de la Dyle.

#### Section 4

#### FORESTERIE

Les arbres des forêts, ceux qui bordent les routes, c'est-à-dire ceux

qui ont échappé aux dévastations révolutionnaires, sont bien formés, de la plus forte et de la plus belle venue.

Le degré de force et de précocité de la végétation diffère considérablement et suivant l'exposition et l'élévation du terrain. Au printemps, tandis que les arbres, les arbustes et les plantes ne donnent encore sur les hauteurs aucun signe du mouvement de leur sève, ceux des coteaux exposés au midy bourgeonnent, tandis que dans les vallons les mêmes végétaux se couvrent de feuilles et de fleurs.

Parmi les arbres forestiers de ce Département, les espèces les plus communes sont : le frêne, l'orme, le hêtre, le chêne, le tilleul et le peuplier. Le sapin est relégué sur les hauteurs de la Campine. La nomenclature ci-après donnera une idée exacte de nos richesses forestières sur cette belle portion du territoire français.

Le *chêne* tient ici le premier rang ; il vient partout, mais réussit mieux dans les terrains où il se trouve du gravier mêlé avec de la bonne terre.

Il s'en trouve de très beaux dans la forêt de Soignes et dans les bois de quelques riches propriétaires. Le *Quercus foemina*, dont le bois est estimé plus dur, est un peu moins commun. On s'est procuré des glands du chêne, connu dans ce Département sous le nom de chêne d'Everbode, près de la cidevant abbaye de Tongerlo, où il est commun, et que je présume être de la même espèce que le *quercus burgundica* dont le gland et la capsule sont beaucoup plus gros que ceux du chêne ordinaire.

On ne connaît qu'imparfaitement les autres espèces de chênes, qui sont cependant acclimatés puisque le peu que l'on en possède dans ce pays a supporté le froid rigoureux de l'an 6.

Quant au *quercus suber*, *quercus conifera*, *quercus ilex*, ils viennent ici très lentement et on ne peut pas les mettre au nombre des arbres acclimatés.

Le *hêtre* qui s'élève à une hauteur considérable est l'arbre le plus commun dans ce Département et de la plus grande ressource. On n'en connaît d'autre variété que celle à feuilles panachées, que je présume être de la même espèce, puisque ses feuilles, après quelques années, reprennent leur verdure ordinaire.

*Orme*. On connaît ici trois espèces d'ormes, qui ne sont pas rares, principalement l'*ulmus campestris*, l'*ulmus scaber* et l'*ulmus hollandica*.

L'*ulmus glaber* est moins commun ; quelques-uns ont les feuilles panachées, ils sont peu recherchés actuellement.

*Acacia*. Quoique *Robinia pseudo acacia* soit d'une prompte croissance, on ne le cultive que très peu, et comme arbre de luxe. Ceux qui existent au jardin botanique à Louvain, dans les parcs d'Enghien et de Bruxelles, devraient engager les propriétaires de grands terrains à en élever un grand nombre pour les semences. On était parvenu à les multiplier, mais le *Robinia hispida* ou acacia rose, ayant pris faveur, on a sacrifié pour l'intérêt du moment la greffe de l'acacia rose sur celle du *Robinia pseudo acacia*.

*Erable*. L'érable des bois assez commun dans le Département, ainsi que l'acer *pseudo platanus*, l'acer *negundo* et l'acer *rubrum* sont beaucoup plus rares.

*Peuplier*. On cultive ici plusieurs variétés de ces arbres, telles que le *populus alba*, peuplier blanc, *populus tremula*, tremble, *populus nigra italica*, *populus balsamifera*, baumier, *populus virginiana*, peuplier du Canada.

*Frêne*. *Fraxinus excelsior* est très négligé, il réussit cependant très bien dans les bas-fonds. Nous avons, en outre, mais en petit nombre, le frêne à fleurs, le frêne à manne, le *fraxinus ex-nova*, *anglia excelsior*, *alba* et *humilis*, *fraxinus ramis pendulis*, *fraxinus fagara xanthoxilion* : ces deux derniers peu communs.

*Bouleau*. *Betula alba*, fort commun ; *betula lenta* et *mana*, plus rares.

*Plaqueminier* : *Diospiros lotus* vient ici très haut et paraît acclimaté, quoique très lent dans sa croissance. Le *Diospiros virginiana* n'est pas encore acclimaté et il est inférieur à l'autre.

*Platane*. *Platanus orientalis* et *platanus occidentalis* ; ces deux espèces de platanes commencent à être généralement connues ici, s'y plaisent ; celle à feuilles d'érables n'est pas aussi répandue.

*Charme*. On ne connaît que le *carpinus vulgaris* très commun dans les bois, où il s'en trouve quelques-uns d'une hauteur assez considérable ; celui de Virginie et celui du Levant y sont imparfaitement connus.

*Chataignier*. Cet arbre est très peu cultivé dans ce pays, quelques particuliers commencent à en faire des semis qui ont du succès, il n'y a pas de doute que si l'on suivait cette culture avec plus de soin, on

en tirerait un grand avantage, puisque ceux que l'on connaît soit à Ravenstein, à Bruseghem et particulièrement à Peuthy, donnent des marrons qui ne le cèdent en rien à ceux de Lyon.

*Pin*. Dans quelques terrains de Bruyère ou sablonneux, on rencontre quelques parties de terre où le *Pinus Scotica*, *Pinus maritima*, *Pinus Strobus*, *Pinus Larix*, réussissent très bien. Le *Pinus alëpensis*, *Pinus Cedrus libaris*, *Pinus canadensis*, *Pinus ingra*, *Pinus cembra*, *Pinus rigida* et *Pinus pinea*, ne sont pas encore en grand nombre ; plusieurs de ces arbres intéressants ne pouvant supporter la rigueur du climat, qu'après 4 ou 5 ans de croissance.

Le pin surtout celui d'Ecosse à bois rouge serait pour la partie du Département où il est cultivé une source de richesse si le défaut de communication ne lui faisait perdre la plus grande partie de sa valeur. Il est rare que le plus beau pin sur pied se vend au-dessus de 20 francs.

L'espèce commune des pins réussit admirablement aux environs de Montaigu où ils occupent de grandes portions de terrain et n'attendent pour devenir une branche importante de commerce que l'ouverture d'un canal à travers la Campine dont on a depuis longtemps senti la nécessité.

*Sapin*. L'*abies balsamea*, acclimaté et en assez grand nombre, réussit très bien et il s'en trouve déjà de près de 20 pieds de hauteur. Les *abies canadensis*, *abies picea*, *abies epicea*, ne sont pas communs, principalement l'*abies canadensis*.

*Saule*. Le *Salix vulgaris*, le *Salix vitella* et *viminalis*, viennent très bien dans les lieux marécageux, où l'on en trouve en grande quantité. Le *Salix babylonica* et le *Salix pentandria* sont moins communs.

*Alisier*. Les *crataegus terminalis*, *crataegus aria*, ne sont pas rares ; le *crataegus azarolus* n'est connu ici que depuis 20 ans ; on en a obtenu des variétés qui donnent des fruits presque aussi gros qu'une petite pomme renette et une autre, dont le fruit ressemble à la poire dite sept en gueulis, dont les fleurs sont semi-doubles comme ici et en Hollande sous le nom de *Pyrus Spectabilis* ; quand aux autres variétés, telles que le *Crataegus exyacantha*, *flore plena*, *crataegus tomentosa*, *crataegus lucida*, *crataegus crux galli*, *crataegus coccinea*, toutes ces espèces d'aubépines sont assez communes.

*Cephalantus occidentalis*, ou bois bouton est assez répandu dans

quelques parties de ce Département vers le Nord, mais ne vient pas à une grande hauteur.

*Hex aquifolium*. Les houx sont très communs dans les bois ; il y en a quelques-uns dans les jardins de particuliers qui sont très haut : les panachés, dont il y a plusieurs diversités supportent difficilement le froid des hivers rigoureux.

*Marronniers d'Inde*. *Asculus hippo castanum*, autrefois plus commun ; la culture depuis quelque temps en a été négligée ; la variété *Asculus pavia* à fleurs jaunes assez commune, celle à fleurs rouges plus rare.

*Tilleul*. *Tilia folio minoce*, cette espèce ainsi que les tilleuls de Hollande et de Canada, sont cultivés ici avec succès et ne sont pas lents dans leur croissance.

*Tulipier*. *Lyriodendran tulipifera*, cet arbre est acclimaté et déjà en assez grand nombre.

*Noisetier*. *Corylus sylvestris*, très commun ; on en fait des taillis en plusieurs endroits : les particuliers élèvent l'aveline, la noisette franche et celle de Bizance pour en recueillir le fruit ; la dernière est moins commune.

*Micocoulier*. Les deux variétés, *celtis orientalis* et *celtis occidentalis* sont peu communes, on n'en voit encore que de jeunes de 8 à 10 ans, qui croissent très promptement.

*Guilandina divica* : Bon duc ou Micot, peu cultivé et cependant acclimaté ; il y en a quelques-uns qui ont plus de trois pieds de circonférence.

*Gingho biloba*. Cet arbre singulier par ses feuilles, doit être regardé comme acclimaté puisqu'il a supporté le froid des hivers rigoureux. Il vient lentement, plusieurs ont déjà 12 à 15 pieds, mais leur grosseur n'est pas proportionnée.

*Cupressus districha*, cyprès de Virginie, il paraît acclimaté puisqu'il en existe à Enghien et à Bruxelles, qui ont plus de 20 pieds de hauteur, et ont supporté la rigueur de nos hivers ; les *Cupressus sempervirens*, *cupressus horisontalis*, *cupressus Thuyoides*, ne sont pas encore acclimatés.

*Juniperus virginiana*, acclimaté et réussit très bien. Il s'en trouve de très élevés et touffus, soit en pyramides, soit à branches étendues.

*Cornouiller*, à fruits blancs, rouges, jaunes, sont généralement répandus.

*Epine vinette* : *berberis vulgaris* : ces arbres, dont quelques-uns ont près de 18 pieds de hauteur, sont communs dans les bois, ainsi que dans les jardins, où ils sont cultivés pour leurs fruits.

*Buis* : *Buxus arborescens*, peu cultivé ; on en voit ça et là quelques-uns d'une belle venue. Le *Buxus babarius* est moins commun.

*Rhamnoïde* : *hippophya ramnoïdes*, assez commun, vient assez haut et de grosseur médiocre.

*Magnolia Grandiflora* : malgré les sacrifices qu'on a fait jusqu'ici dans ce pays, pour tâcher d'acclimater ce bel arbre, on n'a point encore pu y réussir ; quelques-uns ont donné leurs fleurs mais dans des caisses.

*Thuya*. Les thuya du Canada et de la Chine ne sont pas rares et viennent à un hauteur d'environ vingt pieds.

*Sureau* : *Sambucus nigra* est très commun, ainsi que ses variétés à feuilles de persil et à feuilles panachées.

*Olivier de bohême*. Assez commun, mais peu cultivé ; il s'en trouve quelques-uns de 18 à 20 pieds de hauteur.

#### ARBUSTES et ARBRISSEAUX.

*Agnus castus* peu acclimaté, craint les hivers rigoureux.

*Alaterne* : *Rhamnus alaternus*, acclimaté. Les espèces panachées ne supportent pas les hivers rigoureux : assez communes.

*Althea* : On en élève beaucoup de semences, qui produisent des fleurs blanches, pourpres et rouges : celui à fleur double ; blanche et rouge craint les gelées, ainsi que celui à feuilles panachées.

*Amandier nain* : très commun, se multipliant beaucoup de rejettons : ne craint point les hivers les plus froids.

*Amelanchier* : *mespilus fructu nigro*, peu commun, ainsi que celui à fruit rouge : *le mespilus cotonaster* ou velu, moins rare.

*Amorpha fruticosa*. *Indigo batard*, acclimaté, quant aux racines, mais les branches périssent si elles ne sont pas couvertes pendant l'hiver.

*Andromeda*. Ces petits arbustes paraissent acclimatés ; ils ne sont pas rares.

*Angélique épineuse*, non acclimatée périssant ordinairement dans les hivers un peu rigoureux.

*Arbousier* ou arbre à fraises, *arbustus unedo*, vient assez bien en pleine terre, mais craint les fortes gelées ; sa variété, *arbustus andrachne*, demande l'orangerie, ainsi que celui à fleur semi-doubles.

*Arbre à cire*, *myrica cerifera*, acclimaté.

*Arbre de judée* ; *cercis siliquastrum* à fleur rose et à fleur blanche, est acclimaté et assez commun.

*Arbre de Sainte Lucie*, acclimaté et s'élève à 15 et 18 pieds de hauteur.

*Arbre de neige*, *chionautus virginicus*, acclimaté, mais assez rare ; il se greffe facilement sur des sujets de frêne, mais alors il est un peu sensible au froid pendant sa jeunesse ; il s'en trouve de très forts à larges et à petites feuilles.

*Arrête-bœuf* périt dans les hivers rigoureux.

*Aschyrum*, acclimaté, n'est pas rare.

*Azalea*, les azalea, tels que les *viscosa*, le *nadiflora*, sont acclimatés et assez communs ; les azalea flore *coccinea*, sont plus rares et ne sont pas acclimatés ; on ne sait pas encore si la nouvelle variété, *azalea pontica*, pourra s'acclimater.

*Aukuba japonica folio variegato*, châtaignier du Japon, on ne trouve ici de huit pieds de hauteur ; on présume qu'il pourra s'acclimater lorsqu'il aura plus de force, car ceux mis en pleine terre ont souffert du dernier hiver rigoureux. Comme cet arbre prend facilement par bouture, on en trouve un assez grand nombre.

*Atriplex portulacoïdes*, *pourpier de Mer*, est acclimaté, sa variété *atriplex halimus* a besoin d'être mise à l'abri des hivers rigoureux.

*Barbe de Renard*, acclimaté.

*Jasmin de Virginie*, acclimaté, s'élève à une hauteur considérable.

*Bois Gentil* : *Daphne mezereum*, acclimaté, ainsi que le *Daphne laurée* et le *Thimilée des Alpes*.

*Bourreau des arbres*, acclimaté, assez commun, vient à 12 et 15 pieds de hauteur.

*Buplerrum fruticosum*, *oreille de lièvre*, acclimaté, assez commun.

*Calycanthus floridus*, *arbre aux anémones*, assez commun.

*Chèvrefeuille*, toutes les variétés de chèvrefeuille sont très communes et acclimatées.

*Clématite* : les clématites à fleur blanche odorante, à fleur rose, à fleur bleue simple et double, à fleur jaune, à fleur verdâtre, sont toutes acclimatées et en assez grand nombre.

*Jasmin de virginie*, acclimaté et assez commun ; celui de la *baie-Botanique*, n'a pas encore subi l'épreuve des hivers rigoureux.

*Coronilla emerus*, acclimaté et en grand nombre.

Les *Cytises* sont acclimatés et en assez grand nombre.

*Bois de plomb*, acclimaté, mais un peu rare.

Les *Eglantiers*, *rosa sylvestris*, à feuilles odorantes, à fleurs roses, blanches, et à feuilles de pimprenelle, sont acclimatés et en grand nombre.

*Raisin de mer*, acclimaté et assez commun.

*La bruyère* se trouve partout.

*Fusain*, acclimaté et en grand nombre.

*Genêt*. Le *Genêt* commun est cultivé en grand dans la campagne sur les bruyères que l'on veut défricher. Il contribue à l'amélioration du terrain et sert de litière pour les bestiaux et de combustible pour chauffer

les fours à briques. La plantation du genêt est en quelque sorte la première façon qu'on donne aux terres en friche. On y sème ensuite des pins, ceux-ci coupés et dérodés, la terre est ordinairement susceptible de recevoir l'avoine et le seigle. Lorsque ces semences ne peuvent y réussir, on y plante des pommes de terre.

*Gordonia pubescens* : acclimaté, mais encore rare.

*Faux pistachier* : acclimaté, assez commun.

*Genévrier, juniperus communis* : commun dans les landes et mauvais terrains. Celui de Suède, le *savinier* fort commun, ainsi que celui à feuilles panachées et à feuilles de tamarise, qui s'élèvent à 5 ou 6 pieds de hauteur.

*Grenadille* : grimpe à une hauteur assez considérable, et supporte le froid de ce climat, en prenant le soin de couvrir de paille les sarments de cet arbrisseau.

*Halesia tetraptera* : acclimaté et s'élève ici de 12 à 15 pieds de hauteur, ainsi que l'*halesia diptera*, sa variété.

*Noisetier magique, acclimaté* ; il s'en trouve peu dans ce Département.

*Houx frelon* : après s'être conservé pendant un grand nombre d'années et s'étant beaucoup multiplié dans ce pays, le dernier hiver rigoureux les détruisit presque tous, de manière qu'il y en a actuellement très peu.

*Hydrangea arborescens* : acclimaté et n'est pas rare.

*Lycium Europaum, jasminoïde*, arbrisseau grimpant à une très grande hauteur ; acclimaté et assez commun.

*If*. La culture en est entièrement négligée, quoiqu'il vienne très bien ici en pleine terre.

*Itea virginica* : acclimaté, mais encore un peu rare.

*Iva Frutescens* : acclimaté et peu commun.

Quoique les *Kalmia augustifolia, latifolia* et *glania* passent l'hiver en pleine terre, on ne peut les y conserver, sans qu'ils essuyent quelque dommage, si on ne prend des précautions pour les couvrir, ainsi on peut les

regarder comme acclimatés.

*Les lauriers*, excepté les *Laurier benjoin*, encore gèle-t-il souvent jusqu'aux racines, ainsi que le *Laurier-Cerise* et le *Laurier de Portugal* ne supportent pas le froid des hivers ordinaires, et d'après plusieurs essais, on ne peut espérer de les acclimater.

*Laurier-Tin*, celui à larges feuilles soutient assez bien la rigueur des hivers, celui à petites feuilles ne peut y résister.

Les *Lilas* à fleur blanche, rouge et bleue, sont très communs, principalement les deux premiers, le dernier est plus rare. *Les Lilas de perses* blancs et rouges, ainsi que celui à feuilles de persil, sont aussi très communs.

*Liquidambar syraciflua*, acclimaté, il y en a encore peu ; les plus élevés n'ont pas plus de 8 à 10 pieds ; sa variété *liquidambar asplimifolia* est beaucoup plus rare et ne peut être regardée comme acclimatée, le dernier hiver rigoureux les ayant fait périr en totalité.

*Malus*. Les *pommiers*, qui ne sont qu'un objet de curiosité, sont acclimatés ; le *malus* à fleur double craint plus le froid que les autres, puisque ceux à feuilles panachées ont presque tous succombé aux rigueurs de l'hiver de l'an 6.

*Morus papyrifera, Murier de la chine*, acclimaté. Sa culture est négligée, quoiqu'il réussisse très bien dans ce Département.

*Myrica gale, myrte du brabant, acclimaté*, très commun dans les terres de bruyère.

*Myrtille*, très commun dans les bois ; celui en arbre est plus rare et n'est pas encore acclimaté ici ; mais on espère y parvenir.

*Pervenche, pervinca minus flore multiplex et folio variegato*, sont très communs.

*Rhamnus palierus, porte-chapeau*, ne se soutient dans ce Département qu'après qu'il a été élevé en pots pendant 5 ou 6 ans, et même il ne résistera pas, dans un terrain humide, quoiqu'agé, aux froids d'un hiver rigoureux.

*Pêcher à fleur double*, assez commun.

*Rhododendrum ponticum*, a supporte les froids des hivers rigoureux.

étant en assez grand nombre : ses variétés. *Rhododendrum maximum ferrugineum*, *hirsutum punilatum*, ne sont pas encore acclimatées.

*Rubus fruticosus multiplex*, ronce à fleurs doubles, assez commun.

Outre les roses assez connues et dont on distingue ici au moins 60 sortes, on en a gagné de très belles par la semence, telles que la rose belle mignone, l'ombre superbe, la pourpre hâtive, la mousseuse à fleur jaune, la majestueuse, la belle cramoisie, l'agathe prolifère, la belle violette, ma plus aimable, la pourpre cramoisie, la pourpre violette, sans épine à fleur blanche, double.

*Rosmarinus officinalis*, romarin quoiqu'en pleine terre il ne peut supporter les grandes rigueurs de l'hiver, et ne peut être regardé ici comme acclimaté.

*Soephora* : On a essayé de les acclimater ; le dernier hiver rigoureux les a entièrement détruits.

*Spirea* : Les *Spirea* sont ici très communs et s'y multiplient promptement.

*Syringa* : *philadelphus coronatus* très commun. Le *philadelphus acuminatus* et le *tamentosus*, ne sont pas encore acclimatés.

*Rhus coriaria*, sumac, assez commun et s'élève de 7 à 8 pieds, les sumacs de Virginie et du Canada quoique plus rares profitent bien dans ce pays.

*Rhodora canadensis* : ou azalea à fleur bleue, acclimaté mais encore rare.

*Tamarix Gallica* : tamarise acclimaté, assez rare, ainsi que le *tamarix germanica*.

*Troëne* : *Ligustrum vulgare* ; très commun.

*Tyssa aquatica et sylvatica* ; acclimatés tous les deux, et encore rares, leur culture étant assez difficile.

*Viburnum Lautana* : viorne, assez commun, ainsi que ses variétés à feuilles de prunier et à feuilles de poirier.

*Vigne de Judée*, acclimatée et point rare.

*Vigne vierge* : très commune.

*Vitis labrusca et vitis lacinata* : acclimatées mais encore peu communes.

*Ulmus pumila sempervirens*, nouvelle production de la baie botanique que l'on espère acclimater, ainsi que *l'atragene indica* : on en a confié deux de cette dernière en pleine terre dont une légèrement couverte de paille et l'autre exposée aux intempéries de l'air ; cette dernière a beaucoup souffert, mais l'autre a résisté.

#### ARBRES FRUITIERS.

Depuis 10 à 12 ans, cette branche d'agriculture a fait ici de grands progrès : on compte 7 à 8 mille arbres fruitiers qui se vendent annuellement dans la seule ville de Bruxelles, tant en cerisiers, qu'abricotiers, pêchers, poiriers, pommiers et pruniers ; et par le soin que l'on prend à se procurer de bonnes espèces de fruits, il n'y a pas à douter que dans 4 ou 5 ans, ce Département ne soit en état d'en livrer un grand nombre à l'étranger. (1) Parmi les arbres fruitiers, les pommiers, les poiriers, les pruniers et les cerisiers sont les plus communs et les plus utiles.

Il n'est pas inutile d'observer que la culture du mûrier blanc a été essayée avec succès dans ce pays il y a 30 ou 35 ans : on a d'autant plus de peine à assigner les raisons qui ont fait abandonner sa culture que les vers à soie réussissaient également et qu'on pouvait espérer de naturaliser bientôt avec eux une nouvelle branche d'industrie (2).

(1) Outre les différentes variétés du poirier cultivées dans ce Département, on a obtenu depuis peu avec des pépins de la poire dite Colmar, la passe colmar confondue mal à propos avec la pariselle fondante, dont elle diffère essentiellement.

Cette poire turbinée, jaune ponctuée, et fondante, mûrit en Automne. Les mêmes pépins ont enrichis les vergers du beurré d'hiver : cette dernière principalement turbinée à fruit vert, passe pour une des meilleurs poires d'hiver.

C'est au hasard que l'on doit une excellente poire d'automne, appelée beurré blanc, et préférée par plusieurs amateurs au beurré gris. Le fruit de ce poirier est turbiné, très fondant, ayant la peau très blanche, elle a été trouvée chez un païsan de ce Département.

(2) La culture du mûrier blanc paraît avoir été abandonnée parce que la naissance des vers précédait le développement des feuilles. Le feu Prince Charles de Lorraine, qui fit de vains efforts pour naturaliser ici cette branche d'industrie rurale, ne put même en enterrant les œufs des vers à soie dans sa glacière les empêcher d'éclore avant la feuillaison des mûriers.

La vigne en espalier tapisse sans fruit les murailles quelques variétés hâtives donnent quelques fois des raisins mûrs.

#### Section 5

##### *CULTURES DIVERSES*

Les jardins, les vergers, les plantations de bois attestent au même degré que les cultures en grand des plantes céréales, l'active industrie du cultivateur belge.

Les plantes sont les mêmes que l'on trouve dans les provinces septentrionales de France et dans les provinces méridionales de l'Angleterre. Tous les légumes et quelques espèces de fruits sont très bons et très abondants. Aux environs de Bruxelles, on cultive en pleins champs les choux et même les asperges. Le chou rouge devient fort grand. On en connaît de deux espèces, le chou rouge à basse tige dont la pomme est forte et tardive. Celui dit de Hollande dont la tige est plus haute et la pomme plus rouge, plus petite et plus précoce. Le même canton possède une autre espèce de chou connu dans le pays sous le nom de Spruytjes lequel produit des petits jets en forme de bourgeons de la grosseur d'une noix en élaguant toutes les grandes feuilles de cette plante à la réserve de celles qui couronnent le haut de la tige, les jets se reproduisent à mesure qu'on les cueille et fournissent un légume d'autant plus précieux qu'on en jouit dans la saison rigoureuse où l'on est privé des autres.

Ce chou qui ne réussit parfaitement qu'aux environs de Bruxelles est cultivé depuis 10 à 12 ans avec quelque succès dans quelques cantons de l'Allemagne et au Nord de l'Ecosse; les graines y ont été envoyées de Bruxelles (1).

#### Section 6

##### *ECONOMIE RURALE*

##### *CONDITIONS DES GENS DE LA CAMPAGNE*

Si la Belgique est le pays de l'Europe le plus anciennement cultivé, il est aussi celui où le laboureur jouit depuis le plus longtemps d'une

(1) Voyez pour la culture de cet excellent légume, la traduction du Dictionnaire de Miller. Art. Choux, 8 vol. chez Lefranq, imprimeur à Bruxelles. On cultive aussi autour de Bruxelles le chou cabus blanc avec lequel se fait le Sauer-Kraut que nous prononçons choux eroute.

condition libre et heureuse; associés dans les temps les plus reculés de l'histoire moderne aux travaux des moines qui défrichèrent les vastes forêts qui couvraient ces contrées, ils échappèrent sous cet abri sacré, aux violences, aux brigandages qui signalèrent ces siècles de barbarie. Les seigneurs féodaux frappés des progrès de l'industrie rurale et des avantages qu'ils en tirent concédèrent aux moines des terrains considérables sous condition d'être par eux mis en rapport (comme l'attestent les anciennes chartres) à mesure que ceux-ci étendent leurs possessions, ils appellent autour d'eux un plus grand nombre de collaborateurs, de nombreuses chaumières s'élèvent autour des couvents et deviennent l'origine de villages populeux et de cités florissantes.

Les progrès extraordinaires de l'agriculture rendent plus léger le joug de l'oppression féodale. Les paysans acquièrent des privilèges. L'augmentation des richesses agricoles amène le besoin des spéculations commerciales, le commerce naît, les jouissances du luxe se font sentir, et pour se les procurer, le noble propriétaire donne tous ses soins à l'amélioration de ses domaines et favorise l'agriculture en adoucissant le sort du cultivateur. La décadence du commerce dans ce pays n'amena pas celle de l'agriculture parce que les premiers efforts qui exigent de grands moyens étaient faits et que l'art avait déjà atteint sa perfection. L'industrie nationale restreinte dans les villes, se développa avec plus d'énergie dans les campagnes; celles-ci s'enrichirent des capitaux, absorbés auparavant par le commerce et la condition du laboureur en fut encore améliorée.

Le spectacle des champs n'offre pas ici comme dans plusieurs parties de la France, le contraste affligeant de l'extrême misère et de l'extrême opulence. Le berger qui mène paître les troupeaux, le journalier qui travaille la terre, le garçon de ferme employé aux travaux les plus bas, trouvent dans le salaire de leurs travaux une sorte d'aisance qui éloigne d'eux non seulement le besoin mais encore la privation des plaisirs qu'ils peuvent connaître.

##### *ENGRAIS*

L'état florissant de l'agriculture est inséparable en tout pays de la science pratique des engrais, dans laquelle le laboureur de ce pays n'a de maître en Europe que parmi les cultivateurs de quelques cantons suisses. Les différentes sortes d'engrais en usage dans le Département de la Dyle sont: le fumier, la chaux, la cendre, les produits du curage des rivières, canaux et chaussées.



A proximité des villes, on employe les boues et les immondices des rues, engrais excellents dont les petits cultivateurs sont néanmoins les seuls qui en fassent usage.

La paille est communément la partie principale de la literie des bestiaux chez les grands cultivateurs. Les autres employent la paille mélangée de gazon, de bruyères, de genêts, de joncs, de feuilles sèches selon qu'ils sont à proximité des bruyères, des étangs ou des bois.

Il est à remarquer que l'enlèvement des feuilles sèches est très nuisible aux bois dont elles sont le seul engrais.

Les tas de fumier se forment à portée des étables où on les laisse fermenter pendant quelques mois avant de les répandre sur les terres. Les cultivateurs ont dans l'usage de faire journellement arroser leurs fumiers de l'urine des étables.

Les basse-cours se vident tous les ans en vendémiaire ou en brumaire ; un plus long séjour du fumier dans les fosses où on l'entasse lui fait perdre en quantité au delà de ce qu'il gagne en qualité.

Quelque fois, la basse-cour se vide une seconde fois au printemps et l'on remarque à ce sujet que l'humidité de l'hiver rend la fermentation plus prompte qu'elle ne l'est en été.

Les immondices des rues doivent rester en tas beaucoup plus longtemps que les autres engrais.

On employe les différentes sortes d'engrais dont j'ai parlé suivant les diverses espèces de terre et la nature des productions que l'on veut recueillir.

On fait usage du fumier et de la chaux pour les terres fortes destinées à produire les plantes céréales ; de la chaux pour les terres froides ; des cendres dites de la Hollande et du fumier pour les terres sablonneuses. Le premier de ces engrais convient particulièrement à cette espèce de terre quand elle estensemencée de trèfle ; des cendres de Hollande et quelques fois de la chaux mélangés pour les prairies humides.

Des cendres de Hollande et quelque fois de la chaux pour les prairies artificielles — du fumier et des terres provenant du curage des rivières et des cloaques pour les prairies grasses.

Les terres qui ne se reposent pas se fument ordinairement en Vendémiaire, Brumaire et Germinal.

Les jachères en Prairial et Messidor.

On employe régulièrement pour un hectare de terre forte quarante charretées de fumier et vingt charretées pour les terres sablonneuses. Les premières ainsi fumées se trouvent améliorées pour six ans et les autres pour trois. On lesensemence la première année en froment, la seconde en seigle et la troisième en avoine.

Le froment fatigue la terre beaucoup plus que les autres plantes céréales et c'est pour cette raison qu'on n'emblave le même terrain en froment qu'à un an ou deux d'intervalle.

L'usage d'amander les terres au moyen de la marne, n'est connu que dans le 3<sup>e</sup> arrondissement (de Nivelles) ; l'espèce de marne qu'on y employe est de nature sablonneuse, on la répand sur la terre à raison de seize charretées par hectare.

L'usage de marner était beaucoup plus répandu autrefois ; mais on l'a cessé depuis que l'art en se perfectionnant a fait connaître que le marnage ne convenait pas à la qualité brûlante des terres de ce pays.

D'ailleurs, on croit avoir remarqué que du moment où la marne cessait de produire son effet comme terre végétale, le terrain était gâté pour longtemps.

Dans les deux autres arrondissements, les terres s'amendent au moyen de la chaux et des cendres de Hollande. La chaux s'employe dans la proportion d'une demi charretée par hectare et les cendres sur le pied de 120 myriagrammes pesant pour la même mesure de terres.

La cendre est considérée dans plusieurs cantons de ce Département comme un supplément du fumier de litière. On l'employe principalement pour les fourrages ; son usage s'étend de jour en jour et diminue celui de la chaux. La chaux employée ici comme engrais est une espèce de craie calcinée d'une qualité très médiocre. On la dépose, mêlée de terre, en petits tas sur le terrain auquel on la destine et au printemps on l'éparpille devant la charrue qui l'enterre.

Le mélange de la terre et de la chaux exige beaucoup de soins, car pour peu que la terre soit en trop grande quantité ou trop humide

la chaux se graine (se pelotonne en grains). Ce n'est que par un mélange bien proportionné qu'elle se réduit en poussière.

On fait encore usage, comme engrais de décombres de bâtiments écrasés par des voitures.

#### Section 7

### ANIMAUX DOMESTIQUES

#### CHEVAUX

Parmi les animaux qui entrent avec les hommes en partage des fruits et des travaux de la terre qu'ils cultivent en commun, le cheval réclame le premier rang. Ceux de ce pays sans avoir ces proportions élégantes qu'exige l'emploi que le luxe leur assigne sont en général d'assez forte taille, propres à la fatigue, au trait, au labourage et je ne doute pas qu'une éducation plus soignée ne parvienne à faire disparaître dans l'espèce les défauts essentiels qu'on reproche aux individus.

Les principaux sont d'être trop haut chaussés, d'avoir la côte plate, la tête pesante, la vue grasse et sujette à s'éteindre. Cette espèce de chevaux s'élève dans les cantons de Bruxelles, de Louvain, de Wavre et de Jodoigne.

On lit dans l'ouvrage Butkens supplément aux Trophées de Brabant, page 10, un article sur les premiers harras établis dans la Belgique, dont je crois devoir citer ici le texte original.

Il y a dans le Bois de Soigne un endroit célèbre qu'on nomme vulgairement les Bunders, les bonniers en français.

C'est ici où sont les harras du Duc de Brabant, c'est l'Archiduc Albert qui en a jeté les fondements et l'Archiduchesse Isabelle l'a achevé. Je ne puis mieux apprendre au lecteur ce qui donna lieu à cet établissement et qui en fut chargé qu'en lui faisant part de la relation suivante.

« En l'an 1605 les Serenissimes Archiducs Albert et Isabelle Claire Eugénie commencèrent la disposition du harras où jumenterie au lieu de Marimont en serrant au parq illec le nombre de seize juments, les plus belles qui se peuvent trouver, lesquelles y furent quelques années, par après se passèrent au bois de Soigne, à raison qu'audit Marimont la plus

grande partie des nourrissons y perdaient la vue et la résolution fut prise de les mettre au lieu nommé encore à présent le *Peerden bergh* la montagne aux Chevaux au bois de Soigne auquel auparavant, du tems des anciens ducs de Brabant y avait encore eu un harras et ayant été trouvé plus à propos de le mettre à l'opposite du prioré de Groenendael en un lieu dit vulgairement les bonniers ou il est encore maintenant tenu soin et curiosité désiré, ensorte que dudit harras au temps des Archiducs on a envoyé des chevaux tant à sa Majesté Imperiale qu'à plusieurs potentats d'Allemagne qui les ont fort estimés tant pour la beauté que bonté, les égales aux chevaux d'Espagne et d'Italie, jusques à tant que sa Majesté le Roy notre Sire en a désiré et on a envoyé plusieurs chevaux et juments au Roi Philippe III et IV. Par après du vivant de la serenissime Infante Dona Isabella, on en a donné au Duc d'Orleans qui les a mené en France à son départ du Pays-bas, lorsqu'il s'en retourna. Ces chevaux sont d'une longue vie et entre lesquels il y en a eu un nommé Argentin qui a l'âge de 19 à 20 ans a servi d'estallon et pour le present il y en a un de sa rasse audit haras et tellement envié par sa beauté qu'à l'âge de vingt ans on l'a mené en hollande à l'effet que dessus ».

Les environs de Tirlemont en produisent une espèce plus légère et qui pourrait être rendue propre à la monture, en s'attachant à corriger en elle l'excès de la ganache et du fanon, la pesanteur de l'avant main de la disproportion des extrémités trop grêles avec le corsage trop étoffé. Ces chevaux sont d'ailleurs propres à la fatigue et trottent assez bien ; leur taille excède rarement quatre pieds dix pouces.

Cette province a été de tout temps et reste encore volontairement tributaire de la hollande pour les chevaux de labour qu'il serait si facile de multiplier et de perfectionner par l'établissement d'un haras. J'en ai soumis le projet au Gouvernement, en m'autorisant de l'expérience de la ci-devant abbaye d'Helissem dont le haras établi dans les environs de Tirlemont a dans l'espace de 15 ans qu'il a subsisté, perfectionné d'une manière sensible la race des chevaux de ce canton.

#### BETES A CORNES

Le bœuf dans cette contrée n'est pas de forte taille et ne s'emploie que très rarement aux travaux de l'agriculture. Il s'engraisse facilement et fournit aux boucheries une viande d'assez bonne qualité.

Les vaches dans plusieurs cantons sont remarquables par leur beauté, par l'abondance et la qualité de leur lait. Celles des environs d'Anderlecht et de la Campine sont une source de richesses pour leurs propriétaires qui font avec leur lait une espèce de beurre devenu par sa réputation un objet d'exportation à l'étranger.

#### *EPIZOOTIES*

On n'a pu jusqu'ici découvrir la cause des nombreuses épizooties qui depuis 25 ou 30 ans font des ravages périodiques parmi les bêtes à cornes. La dernière maladie de cette nature à laquelle ce pays a été en proie pendant l'an 5 et une partie de l'an 6 a fait périr le tiers au moins des vaches.

#### *BETES A LAINES*

On a de la peine à concevoir qu'au sein des plus beaux pâturages dans un pays où l'agriculture a fait d'aussi grands progrès, l'éducation des bêtes à laine n'ait été jusqu'à présent l'objet d'aucun soin particulier. L'espèce des moutons est cependant assez forte et tout fait présumer qu'en la croisant avec de bonnes races étrangères, on parviendrait facilement à la perfectionner.

J'observe à cet égard que la race de moutons espagnols convient peut-être moins ici que celle des moutons d'Angleterre, ceux-ci accoutumés à parquer dans les campagnes, même au milieu de l'hiver, trouveraient dans ce pays une nourriture à peu près semblable mais surtout un climat analogue à celui des lieux qu'ils auraient quittés.

La laine des moutons qu'on élève dans ce Département est fort peu estimée; les meilleures laines viennent des troupeaux de moutons qui se trouvent entre Bruxelles et Tournay à 5 lieues de chaque côté de la route de la première à la seconde de ces villes. On attribue cette différence dans la qualité des laines à la qualité des herbages; il faut y joindre je crois l'élévation du pays.

#### *BASSE COUR*

Les oiseaux de basse cour sont les mêmes que l'on élève dans le reste de la France et cette partie de l'économie rurale ne me paraît susceptible d'aucune remarque particulière.

#### *ABEILLES*

Les habitants de la Campine s'occupent avec autant de soins que de succès de l'éducation des abeilles. Cet insecte précieux, avide de la fleur des bruyères et du sarrasin se plaît dans un pays où les plantes couvrent la campagne et où l'industrie des habitants seconde merveilleusement la leur.

A Diest, à Montaigu, il n'est pas rare de trouver des particuliers possesseurs de 3 ou 4 cents ruches.

#### *POISSONS*

Les rivières de ce Département naturellement peu poissonneuses le deviennent moins chaque jour. Les recherches auxquelles cette remarque a donné lieu portent à croire que cette destruction progressive tient à la nature des fabriques qui se multiplient sur le bord de ces rivières, et peut-être d'avantage encore à la quantité de chaux que l'on emploie comme engrais dans les terres et que les pluies entraînent avec elles dans les grands courans d'eau.

#### *GIBIER*

L'épouvantable destruction de gibier qui s'est faite dans ces derniers tems l'a rendu très rare dans ce pays où il abondait autrefois. Les cerfs, les daims, les chevreuils ont totalement disparu; les lièvres dont la forêt de Soignes était remplie, ainsi que toutes les chasses bien conservées, sont devenus très rares et le commerce de chapellerie souffre particulièrement de la rareté de ce quadrupède dont le poil est la matière première la plus importante de celles qui se consomment dans ces fabriques (1).

---

(1) Je dois signaler ici un abus très nuisible à l'agriculture. Depuis quelques années les braconniers ont imaginé de prendre les perdrix avec des lacets qu'ils placent dans les champs en culture où ils entrent de tous côtés et causent ainsi des dommages considérables. Ce délit devient trop commun pour ne pas provoquer l'attention du Gouvernement, ami et protecteur de l'agriculture.

### *BETES FAUVES*

Les loups et les renards dont on était parvenu à purger le pays commencent à reparaître depuis quelques années, mais l'exécution de la Loi sur cette partie de la police rurale suffit pour prévenir le retour de ce fléau.

### *REPTILES*

Les couleuvres sont très rares et je ne crois pas qu'il existe dans l'étendue du Département ni vipères ou autres reptiles venimeux.

On a remarqué que les grenouilles sont ici beaucoup moins nombreuses que dans les contrées voisines.

(à suivre)